



La Maison  
de l'Environnement

Rapport d'activités 2020

# MAISON DE L'ENVIRONNEMENT



Information, Conseils, Sensibilisation, Accompagnement, Consultation, Coproduction, Médiation, Concertation, Participation

avec le soutien de



Wallonie



Espace Environnement

# Table des matières

A.	Eléments de contexte .....	4
B.	Rapport d'activités .....	5
1.	Missions générales et position sur le parcours d'ErE .....	5
2.	Résumé et faits marquants de l'année 2020 .....	7
2.1.	Aléas en lien avec la situation sanitaire.....	7
2.2.	Faits marquants en 2020.....	7
3.	Activités réalisées à destination du public .....	8
3.1.	Pilier 1 : information.....	8
3.1.1.	Service d'information et centre de documentation .....	8
3.1.1.1.	Permanence .....	8
3.1.1.2.	Centre de documentation .....	11
3.1.2.	Newsletters/Site web/Réseaux sociaux.....	12
3.1.3.	Prêt et location de matériel pédagogique.....	14
3.2.	Pilier 2 : sensibilisation .....	14
3.2.1.	Conférence - « Sans objet cette année » .....	14
3.2.2.	Portes ouvertes/Événement – « Non prévu dans nos missions » .....	14
3.2.3.	Musée, exposition (visite guidée) – « Non prévu dans nos missions » .....	14
3.2.4.	Balades guidées – « Non prévu dans nos missions » .....	14
3.2.5.	Campagnes – « Non prévu dans nos missions » .....	14
3.3.	Pilier 3 : initiation et éducation.....	14
3.3.1.	Atelier –outils d'animation au développement durable .....	14
3.3.2.	Club et atelier – « Non prévu dans nos missions » .....	15
3.3.3.	Stage – « Non prévu dans nos missions » .....	15
3.3.4.	Projet non scolaire – « Non prévu dans nos missions » .....	15
3.3.5.	Projet scolaire – « Non prévu dans nos missions » .....	15
3.4.	Pilier 4 : formation.....	15
3.4.1.	Les Rencontres de l'ErE.....	15
3.4.2.	Intervention dans des formations .....	16
3.5.	Pilier 5 : conception d'outils (animation/formation/document) .....	16
3.5.1.	Les fiches-conseil .....	16
3.5.2.	Les dossiers « Promouvoir le développement durable dans les territoires communaux » .....	17
3.6.	Pilier 6 : activités au profit du secteur ErE ou d'un territoire.....	18
3.6.1.	Organisation de concertations de territoire.....	18
3.6.1.1.	Concertation sur la pollution lumineuse.....	18
3.6.1.2.	Extension d'activité d'une entreprise sur Seneffe.....	20

3.6.2.	Activité de mise en réseau .....	20
3.6.2.1.	Mise en place d'une plateforme partenariale associative et citoyenne .....	20
3.6.3.	Accompagnement de projets .....	21
3.6.3.1.	Suivi de budgets participatifs .....	21
3.6.3.2.	Soutien au projet en alimentation durable « Tables d'Autres » .....	22
3.6.3.3.	Accompagnement du jardin partagé du service de l'Aide en Milieu Ouvert de Charleroi .....	22
3.6.4.	Participation à des commissions et groupes de travail régionaux.....	22
4.	Activités de promotion – Logo/Roll-Up/Plaquette .....	23
5.	Partenaires et collaborations extérieures .....	23
5.1.	Participation à des jurys .....	23
5.2.	Participation à des événements .....	24
6.	Vie de l'équipe .....	24
6.1.	Bilan d'occupation du personnel.....	24
6.2.	Formations suivies par le personnel.....	26
6.3.	Accueil et suivi de stagiaires .....	26
6.3.1.	Suivi d'un étudiant .....	26
7.	Bilan budgétaire.....	26
7.1.	Achats de matériel et mobilier .....	26
7.2.	Recettes et dépenses.....	26
8.	Auto-évaluation.....	26
9.	Contacts .....	27

## A. Éléments de contexte

Le présent rapport fait le bilan des activités de la Maison de l'Environnement qui se sont déroulées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2020. Le programme d'activités (joint en annexe 1) qui sous-tend la présente mission a été soumis à l'Administration et à la Ministre wallonne de l'Environnement en temps opportun. Un comité d'accompagnement intermédiaire s'est tenu le 16 septembre 2020 pour présenter les activités menées du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2020. Le compte rendu de la séance et le rapport intermédiaire sont joints en annexe 2 et 3.

Suite à la demande d'harmonisation des rapports d'activités des associations subsidiées par la Wallonie dans le cadre de l'Education relative à l'Environnement, le présent rapport d'activités est présenté selon un canevas structuré par « pilier ».

- Pilier 1 : Information
- Pilier 2 : Sensibilisation
- Pilier 3 : Initiation et éducation
- Pilier 4 : Formation
- Pilier 5 : Conception d'outils (animation/formation/document)
- Pilier 6 : activités au profit du secteur ErE ou d'un territoire
- Activités de mise en réseau
- Activité de promotion
- Partenaires et collaborations extérieures
- Vie de l'équipe

N.B. : On notera l'absence d'activités dans les piliers 2 et 3. Cela s'explique par le fait que les activités de la Maison de l'Environnement sont orientées vers un public adulte et sur l'accompagnement de dynamiques de territoire et de concertation (pilier 6) et non vers un public « enfants » et l'animation de ceux-ci (animation scolaire ou extra-scolaire). En ce sens, la Maison de l'Environnement propose un programme d'activités tout à fait complémentaire aux autres acteurs de l'ErE.

## B. Rapport d'activités

### 1. Missions générales et position sur le parcours d'ErE

Espace Environnement propose et concrétise, avec le soutien de la Ministre wallonne de l'Environnement, un programme annuel d'activités pour la « Maison de l'Environnement ». Cette mission est menée sur l'ensemble du territoire.

L'objectif principal de la mission est **d'impulser une participation active à la gestion concertée de l'environnement** dans une perspective de développement durable. Pour ce faire, la Maison de l'Environnement a développé des compétences spécifiques :

- la capacité à induire des changements de comportement et à susciter la mobilisation citoyenne ;
- l'animation de concertations et de médiations ;
- le soutien méthodologique ou technique aux projets participatifs ;
- l'implication dans des réflexions stratégiques menées à l'échelle de la Wallonie.

Ces compétences sont mises au service de cinq grandes missions :

- l'information ;
- la concertation et médiation ;
- l'accompagnement de projets participatifs durables ;
- l'expertise ;
- la communication et la mise en réseau.

Ces compétences sont au service de différents publics.

**Les citoyens et le monde associatif** sont particulièrement ciblés par les services proposés. En effet, il importe de qualifier ces acteurs tant par l'information et le conseil que via un soutien à la structuration de leurs réflexions et projets, afin de les amener à prendre une place dans les processus de concertation, de décision et de construction touchant au cadre de vie et, de façon plus large, à l'environnement.

**Les pouvoirs publics**, et plus spécifiquement **les entités locales** telles que les communes, constituent également un public cible de la Maison de l'Environnement. Ils y trouvent des conseils et outils pour renforcer les actions de gestion du territoire de façon participative et innovante.

L'infographie ci-dessous positionne les missions de la Maison de l'Environnement sur la spirale de l'ErE, fruit d'une réflexion collective lors de la rédaction de la stratégie wallonne de l'ErE en 2016.



## 2. Résumé et faits marquants de l'année 2020

### 2.1. Aléas en lien avec la situation sanitaire

Nul ne peut ignorer la pandémie de COVID-19 qui sévit actuellement dans le monde. Le confinement relatif dans lequel nous sommes plongés depuis mars 2020, sans réelle accalmie, a indéniablement impacté les activités de chacun, en ce compris celles de la Maison de l'Environnement.

Les conséquences de ce contexte de travail inédit se portent à différents niveaux :

- Le processus administratif de traitement de la demande de subvention de la Maison de l'Environnement a pris un retard important. La confirmation du soutien de la Région ne nous est, en effet, parvenu que début septembre 2020. Dans ce contexte pourtant périlleux pour l'équilibre financier d'Espace Environnement, nous avons néanmoins pris le risque de maintenir nos activités de base (par exemple, la permanence téléphonique) pour ne pas créer de rupture dans les missions bien établies et qui font la réputation de la Maison de l'Environnement auprès du grand public. A l'inverse, et par prudence, d'autres activités n'ont été engagées qu'à partir de septembre.
- La situation sanitaire et les interdictions associées à l'organisation d'événements publics qui en découlent ont aussi largement perturbé le programme de travail de la Maison de l'Environnement. C'est ainsi que, comparativement à l'année dernière, nous observons moins d'interventions à l'occasion de sessions de formation, et moins d'animations de concertation. De la même façon, nos expositions disponibles n'ont pas été réservées. A l'inverse, notre équipe a consacré du temps à repenser certaines activités pour les couler dans un format en adéquation avec la situation sanitaire, sans cesse en évolution.

### 2.2. Faits marquants en 2020

Pour la Maison de l'Environnement, l'opérationnalisation des Objectifs de Développement Durable touchant aux thématiques environnementales (notamment à travers la Stratégie wallonne de développement durable) est resté une priorité en 2020.

La Maison de l'Environnement a aussi pour orientation stratégique de mobiliser les acteurs locaux, en tant que parties prenantes du développement harmonieux du cadre de vie, notamment par le biais de la participation. Dans ce cadre, les thématiques privilégiées en 2020 ont été les suivantes :

- **l'alimentation durable**, pour fédérer les acteurs d'un territoire, susciter et soutenir les changements de comportements par l'action et la mise en réseau. La Maison de l'Environnement accompagne donc concrètement l'opérationnalisation de la stratégie « Manger Demain » ;
- **le zéro déchet**, en réponse à des interpellations croissantes de la population (qui démontre une réelle volonté de changement de comportement sur cette question), et l'engagement croissant des communes en la matière, dans une logique d'éco-exemplarité. Pour ce faire, la Maison de l'Environnement s'inspire notamment des retours d'expériences issus de l'opération « Communes Zéro Déchet », financée par la Wallonie en son temps ;
- **la biodiversité en milieu urbain**, qui fait l'objet de nombreuses préoccupations compte tenu de l'accentuation du changement climatique. A titre d'exemple, la

sensibilisation des habitants à la nature ordinaire, présente en ville et sur des sites industriels délaissés, contribue à la valorisation et la préservation de cette biodiversité.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, les activités et faits suivants peuvent être mis en exergue :

#### Parmi les actions de promotion, de sensibilisation et de formation

- traitement de 132 dossiers de permanence ;
- aux côtés du Réseau Idée, préparation des Rencontres de l'Education relative à l'Environnement  
(N.B. : l'édition 2020 a été remplacée par des activités sur le terrain, en extérieur, au premier semestre 2021).

#### En matière de concertation

- travail de concertation multi-acteurs sur la thématique de la pollution lumineuse.

#### Concernant la conception de nouveaux outils, information et diffusion

- élaboration d'un site web propre à la Maison de l'Environnement.

#### Concernant les collaborations et partenariats

- échanges avec les acteurs de l'ErE et les institutions wallonnes.

Ces activités et faits remarquables sont mieux détaillés dans le chapitre suivant.

### 3. Activités réalisées à destination du public

#### 3.1. Pilier 1 : information

Pour la Maison de l'Environnement, l'information est une étape essentielle qui permettra aux individus de se positionner comme **acteurs éclairés et aptes à agir** pour favoriser le développement durable de leur cadre de vie.

Les objectifs poursuivis sont :

- délivrer une information claire, accessible et actualisée, générale ou spécialisée (juridique, technique...);
- aider à la compréhension de situations concrètes parfois complexes ;
- conseiller pour une participation citoyenne active et responsable ;
- anticiper d'éventuels conflits.

Pour ce faire, plusieurs outils sont exploités. Ils sont présentés ci-dessous.

##### 3.1.1. Service d'information et centre de documentation

###### 3.1.1.1. Permanence

Cet outil répond parfaitement à une **demande d'information spécifique et ciblée** en apportant des réponses et conseils au cas par cas.

Les personnes recherchant une information relative à l'environnement et au cadre de vie sont en contact avec des éco-conseillers qui prodiguent des conseils adaptés à la nature de leur demande.



En parallèle aux initiatives de terrain suivies par la Maison de l'Environnement, les appels reçus à la permanence téléphonique ou par mail mettent en évidence les préoccupations des citoyens et, plus largement, **les besoins sociétaux**. Cette information est précieusement exploitée pour produire des outils. Elle est aussi impulsée dans des réflexions alimentant les politiques régionales.

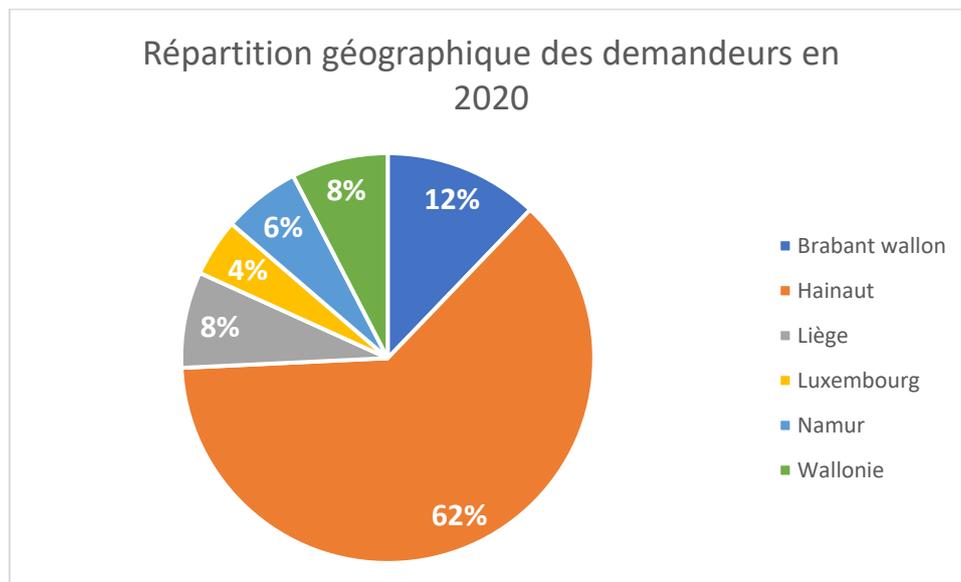
Accessible du lundi au vendredi au 071/300.300, par mail [me@espace-environnement.be](mailto:me@espace-environnement.be) ou sur simple visite, la permanence rencontre diverses attentes<sup>1</sup> :

- le demandeur reçoit des éclaircissements par rapport à des démarches administratives ou un processus législatif ;
- l'éco-conseiller l'aide à trouver les bons interlocuteurs et peut servir d'intermédiaire ou de médiateur en cas de conflit.

Chaque dossier est répertorié de façon informatique dans **une base de données permettant d'évaluer** annuellement les caractéristiques des demandes (objet de la demande, zone géographique, profil du demandeur...).

En 2020, nous avons enregistré 132 cas de permanence. La liste statistique reprenant l'ensemble des dossiers est jointe en annexe 4.

La répartition géographique des dossiers traités est la suivante :

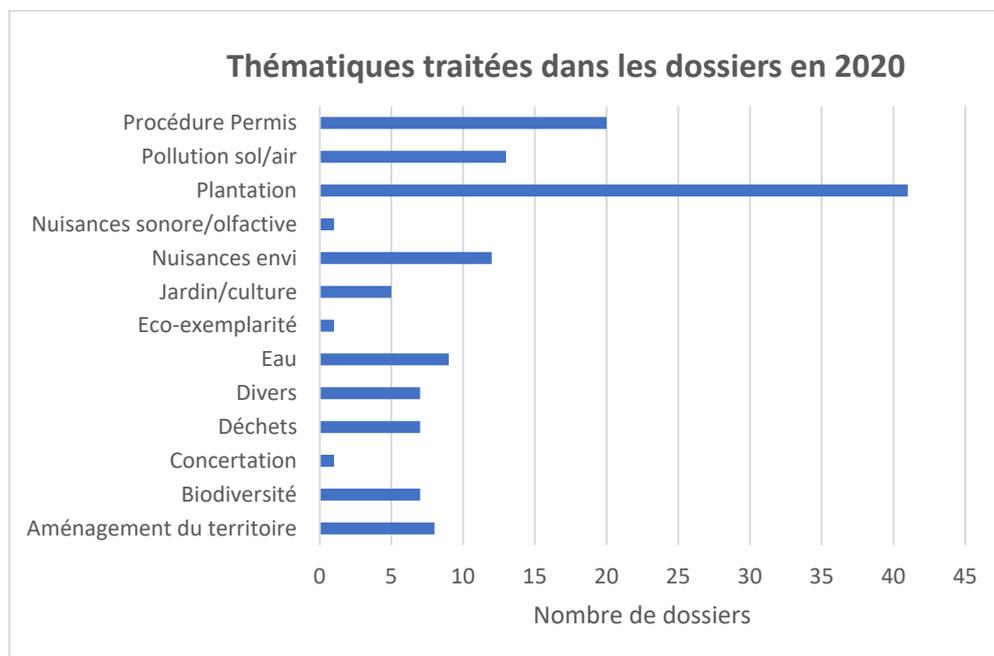


<sup>1</sup> A noter que depuis mars 2020, et pour une durée indéterminée, nous avons adapté ces dispositions au vu de la crise sanitaire. Les visites sur place ne sont plus autorisées et la gestion des appels entrant se fait par l'intermédiaire d'un répondeur relevé plusieurs fois par jour.

La meilleure visibilité en province de Hainaut (62% des dossiers) s'explique, entre autres, par la localisation même des bureaux à Charleroi et par les relations plus étroites de la Maison de l'Environnement et, plus globalement, d'Espace Environnement avec de nombreuses communes du Hainaut. Cette disproportion relative tend toutefois à diminuer avec les années grâce à la connaissance et à la reconnaissance accrue de nos activités dans les autres provinces, suite au travail de promotion réalisé tout au long de l'année.

Les dossiers répertoriés dans la rubrique « Wallonie » sont des demandes parvenues par mail, et que nous traitons, mais pour lesquelles nous n'avons pas d'information concernant les coordonnées exactes du demandeur. Néanmoins, l'objet de la question nous permet de savoir qu'elle vient de Wallonie.

Les sujets des questions formulées à la permanence sont divers. Ils touchent à la fois à des aspects juridiques et légaux, ainsi qu'à des aspects pratiques et techniques. Le tableau ci-dessous reprend le classement des dossiers par thématiques traitées.



Depuis plusieurs années, à côté des demandes individuelles concernant les distances de plantations et les conflits liés à la présence de plantations gênantes dans les propriétés voisines (41 dossiers), nous constatons que les sujets se diversifient de plus en plus.

Les préoccupations environnementales se manifestent très nettement à travers des demandes concernant la pollution de l'air, du sol, de l'eau (22 dossiers), des nuisances environnementales au sens large (12 dossiers) et les déchets (7 dossiers). Dans ces cas (plus particulièrement encore que dans les autres), une information claire et précise est essentielle pour répondre à des questionnements auxquels se lie, de manière sous-jacente, des craintes pour la santé. Ces dossiers représentent 31% des demandes.

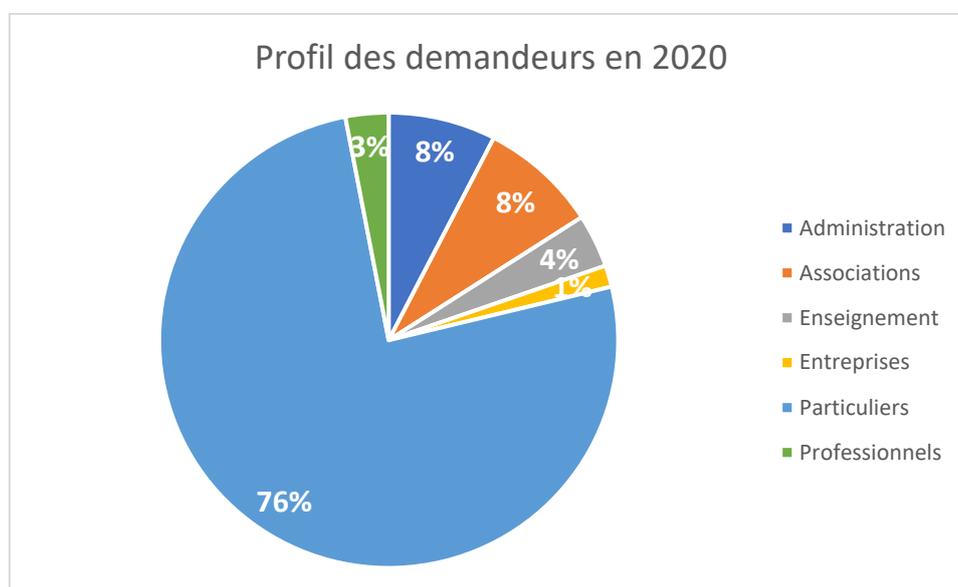
L'évolution des dossiers traités est aussi marquée par une modification de la nature même des demandes formulées à la permanence, qui reprennent surtout, aujourd'hui, des attentes en termes de conseils et/ou d'accompagnement d'ordre technique voire méthodologique.

Ce sont le plus souvent des porteurs de projets qui interpellent la Maison de l'Environnement afin d'initier leurs travaux. Cette forme d'accompagnement demande un approfondissement plus important des dossiers. Elle n'en est que plus intéressante, dans la mesure où elle met en évidence la volonté des demandeurs d'agir en connaissance de cause, de façon responsable et souvent collectivement.

Finalement, la Maison de l'Environnement est plus fréquemment sollicitée qu'auparavant pour aiguiller les demandeurs vers les structures ressources adéquates et légitimes selon les situations vécues, et pour réexpliquer le rôle de chacun des acteurs.

Enfin, l'analyse du profil des personnes qui font appel à la permanence nous révèle que :

- 76% sont des particuliers ou collectifs citoyens et 8% des associations, ce qui est en phase avec les objectifs premiers de ce service ;
- 8% sont des administrations ;
- 8% sont des professionnels ou des personnes issues du secteur de l'enseignement.



### 3.1.1.2. Centre de documentation

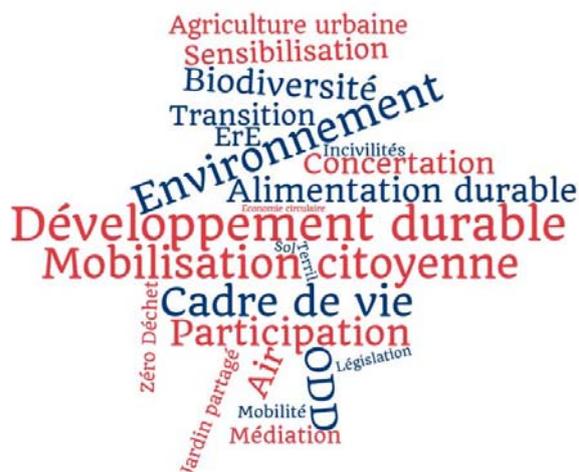
Le Centre de documentation d'Espace Environnement est un support important pour les activités de la Maison de l'Environnement. En effet, il centralise les informations, met à disposition de nombreux documents et informe quotidiennement des actualités relatives à l'environnement.

Il fournit deux types de services :

- une diffusion sélective des informations est pratiquée en fonction du profil documentaire du destinataire concerné. Ces informations régulières proviennent du dépouillement de revues, de newsletters, de la veille législative et informative sur Internet (surveillance de nombreux sites Internet via les applications Feedly et Website-Watcher, surveillance régulière du Moniteur belge et du Parlement wallon) ;
- La Maison de l'Environnement peut aussi faire appel au Centre de documentation pour toute demande d'information, qu'il s'agisse de répondre à une question issue de la

permanence, de mettre sur pied un événement, de rédiger une fiche ou de mettre à jour ses connaissances.

Voici une idée des différents thèmes surveillés quotidiennement par le Centre de documentation pour la Maison de l'Environnement. La technique dite du « nuage de mots » permet de mettre visuellement en évidence l'importance relative des thèmes (plus le mot apparaît en grands caractères, plus son importance relative est élevée).



Le Centre de documentation est abonné à de nombreuses revues et newsletters. Elles sont systématiquement dépouillées et les articles jugés pertinents sont encodés dans une base de données (PMB). Pour l'année 2020, 48 articles de périodiques, en lien avec les thématiques de la Maison de l'Environnement, ont été sélectionnés et encodés (voir annexe 5).

Durant cette même période, le Centre de documentation s'est enrichi de 28 documents pour la Maison de l'Environnement (livres, brochures, dépliants...) (voir annexe 6).

Le Centre de documentation reçoit également des demandes directes émanant de l'extérieur. Il s'agit d'élèves à la recherche de documentation pour un travail scolaire, d'étudiants pour un mémoire, de particuliers ou d'associations organisant une animation ou une exposition ayant trait à l'environnement. Dans ce contexte, soit la Maison de l'Environnement les contacte directement par téléphone ou par mail, soit les demandeurs sont reçus sur place, sur rendez-vous, pour consulter la documentation sélectionnée au préalable par la documentaliste.

### 3.1.2. Newsletters/Site web/Réseaux sociaux

En 2020, le référencement Internet de la Maison de l'Environnement fait peau neuve. Un site web dédié a été créé - [www.lamaisondelenvironnement.be](http://www.lamaisondelenvironnement.be).



Jusqu'ici, en effet, la présence en ligne de la Maison de l'Environnement était assurée via le site Internet d'Espace Environnement.

Cette évolution a pour but d'offrir une visibilité plus large et autoportante à la Maison de l'Environnement. L'arborescence du site a été pensée en pleine adéquation avec la nature des activités proposées et les profils des publics-cibles, à qui elle propose un parcours de visite simple et intuitif.



Les missions de la Maison de l'Environnement y sont détaillées ainsi que des exemples récents de projets menés. Les outils produits y sont téléchargeables.

L'actualité liée aux activités de la Maison de l'Environnement y sera régulièrement publiée également.

Par ailleurs une interactivité plus forte pourra être établie avec la page Facebook existante (<https://www.facebook.com/maisonenvironnementwallonie>), ce qui aura inévitablement comme conséquence une plus grande dynamique et des followers plus nombreux (271 « amis » au 31/12/20) et mieux informés.

Pour ce qui est de la page Facebook elle-même, 21 posts ont été publiés sur la période, sur les sujets suivants :

- la mise à jour de la série des fiches-conseil sur l'épuration ;
- les activités des projets accompagnés (tels que Ville Fertile) ;
- la présence de la Maison de l'Environnement lors d'événements ;
- le relais d'événements ayant trait à l'environnement en Wallonie, auxquels la Maison de l'Environnement apporte son crédit ;
- la mise en valeur d'ouvrages et études sur des problématiques environnementales traitées par la Maison de l'Environnement ;
- des communications sur les objectifs de développement durable (telles que l'invitation à participer au baromètre des SDG, ou à consulter le Rapport de la Wallonie en la matière).

L'usage d'Internet et des réseaux sociaux a tout son sens pour la Maison de l'Environnement, dont la majorité des services est développée à destination du citoyen. Le pourcentage de particuliers qui sollicite la permanence en est, notamment, un exemple. Par ailleurs, la Maison de l'Environnement peut engranger en retour, commentaires, suggestions et idées nouvelles à développer. En cela, elle met également en application le principe de participation et de coproduction.

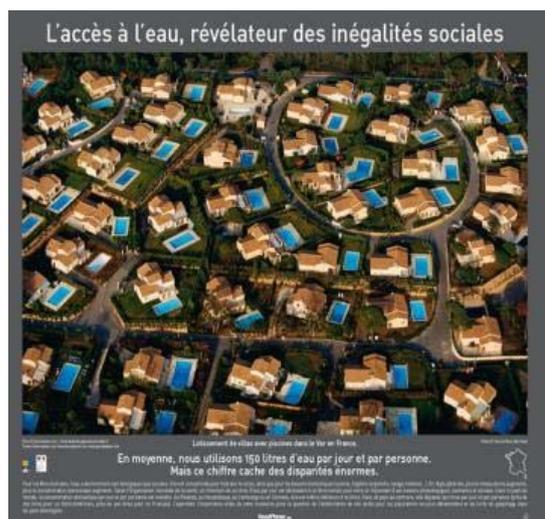
Tous les efforts sont à produire en 2021 pour faire connaître ce nouveau site, booster la page Facebook et créer une émulation générale autour de ces outils.

### 3.1.3. Prêt et location de matériel pédagogique

La Maison de l'Environnement possède 2 expositions sur le développement durable réalisées par la fondation Good Planet.

Présentées sur un support léger, ces expositions ont fait l'objet d'une rénovation pour permettre une adaptation plus aisée à différents lieux d'accueil potentiels.

Une troisième exposition, réalisée par Espace Environnement dans le cadre d'un microprojet Interreg III (« Des terrils pour dépasser les frontières »), complète la liste des expositions en prêt.



Ces expositions n'ont toutefois pas été sollicitées en prêt durant la période, pour les raisons déjà explicitées ci-avant (crise sanitaire).

## 3.2. Pilier 2 : sensibilisation

3.2.1. Conférence - « Sans objet cette année »

3.2.2. Portes ouvertes/Événement – « Non prévu dans nos missions »

3.2.3. Musée, exposition (visite guidée) – « Non prévu dans nos missions »

3.2.4. Balades guidées – « Non prévu dans nos missions »

3.2.5. Campagnes – « Non prévu dans nos missions »

## 3.3. Pilier 3 : initiation et éducation

3.3.1. Atelier –outils d'animation au développement durable

En 2018, la Maison de l'Environnement s'est investie dans la réalisation d'un outil d'animation visant la sensibilisation et l'information d'un public adulte sur les Objectifs de Développement Durable. Le fruit de ce travail, coordonné par Associations 21, a donné naissance à l'outil « Cap 2030 ». Il a été édité à 1.000 exemplaires (dont 700 repris dans la mallette « Justice climatique » du CNCD 11.11.11) et utilisé à plusieurs reprises pour des animations, notamment délivrées par la Maison de l'Environnement, qui en a également acquis plusieurs.



En 2020, une opportunité s'est présentée pour rééditer l'outil. C'est ainsi que la Maison de l'Environnement a participé au processus d'évaluation mis en place avec les différents organismes l'ayant utilisé en animation. Un atelier a été organisé, le 6 février 2020, en vue de dresser un bilan et des recommandations pour d'éventuelles adaptations avant la réédition du support. Ces modifications pouvaient, à la fois, porter sur les scénarios d'utilisation, le format, la langue, etc.

Au terme de ces réflexions, il a été convenu que de légers ajustements étaient à réaliser sur le format physique de l'outil. Concernant les différents scénarios pédagogiques, le site web dédié à Cap 2030 a été alimenté par des nouvelles idées d'utilisation issues du retour des animateurs.

Par ailleurs, au vu de la prolongation de la situation sanitaire défavorable, une réflexion s'est organisée entre les partenaires pour proposer une version de l'animation de Cap 2030 en visio-conférence. Des propositions ont été formulées en décembre pour initier la conception de cette animation en 2021.

3.3.2. Club et atelier – « Non prévu dans nos missions »

3.3.3. Stage – « Non prévu dans nos missions »

3.3.4. Projet non scolaire – « Non prévu dans nos missions »

3.3.5. Projet scolaire – « Non prévu dans nos missions »

#### 3.4. Pilier 4 : formation

En 2020, la Maison de l'Environnement s'est investie dans l'organisation d'un événement à vocation formative.

##### 3.4.1. Les Rencontres de l'ErE

Aux côtés du Réseau Idée, la Maison de l'Environnement a eu le souhait de co-organiser l'édition 2020 des Rencontres de l'Education relative à l'Environnement, consacrées au thème de la biodiversité. A travers cette implication, la Maison de l'Environnement a poursuivi plusieurs objectifs :

- nourrir les contenus de son expérience de terrain, notamment en incluant la question des milieux urbanisés comme îlots de biodiversité ;
- proposer une dynamique multi-acteurs autour de la question et démontrer que le sujet nécessite une approche transversale ;
- sensibiliser et outiller les pouvoirs publics locaux pour qu'ils puissent déployer des initiatives ambitieuses en la matière sur leur territoire.

Durant l'année 2020, la Maison de l'Environnement a participé à 4 sessions de préparation du programme des Rencontres.

Compte tenu de la pandémie de COVID-19, il a malheureusement fallu renoncer à toute activité de ce type en 2020. Les partenaires se sont alors penchés sur un programme



alternatif, proposant des activités décentralisées en divers endroits en Wallonie (majoritairement en extérieur), décalées au premier semestre 2021.

### 3.4.2. Intervention dans des formations

La Maison de l'Environnement est régulièrement sollicitée pour présenter les lignes de force de son action ou pour exposer un sujet précis en matière d'environnement à l'occasion de colloques ou formations. Elle est également sollicitée pour intervenir lors de formations professionnelles.

Ces occasions permettent de **présenter les méthodologies utilisées pour favoriser la participation et la mobilisation citoyenne**. Ce sont également de réelles opportunités pour **échanger les expériences et constituer un réseau** d'acteurs œuvrant pour un développement durable du cadre de vie.

Au cours de l'année 2020, la Maison de l'Environnement a été sollicitée pour une intervention lors d'une formation organisée par l'Union des Villes et Communes de Wallonie, le 19 novembre en visio-conférence. Celle-ci avait pour sujet « Le budget participatif : un outil pour ancrer la participation citoyenne dans votre action locale ». Plus de 150 participants étaient inscrits à ce webinaire. La Maison de l'Environnement a pu partager son expérience en matière de participation citoyenne, notamment dans le cadre des budgets participatifs. L'adresse du site Internet de la Maison de l'Environnement, ainsi que quelques références de documents édités par la Maison de l'Environnement et liées au sujet ont été transmises aux participants.

Cette unique intervention pour l'année 2020 s'explique par le contexte de pandémie actuel. En effet, en moyenne, et dans le cadre d'une année « normale », la Maison de l'Environnement enregistre plutôt 4 à 5 propositions de ce type par an.

## 3.5. Pilier 5 : conception d'outils (animation/formation/document)

### 3.5.1. Les fiches-conseil

La Maison de l'Environnement dispose d'une **série de fiches-conseil destinées à vulgariser la législation** en lien avec différents sujets : permis d'environnement, permis unique, distances de plantation, épuration, incivilités environnementales et code forestier.

Les fiches assurent une réponse adéquate aux demandes (tant des citoyens que des administrations communales) et constituent, à ce titre, un outil d'information particulièrement accessible, et donc utile.

Ces fiches-conseil sont principalement consultées par téléchargement<sup>2</sup>. Au-delà de leur consultation possible en ligne, certaines fiches sont également disponibles en version papier.

Au vu du succès remporté auprès du grand public, nous restons convaincus de l'intérêt de publier et d'actualiser régulièrement des fiches-conseil et continuerons donc à les promouvoir activement.

---

<sup>2</sup> Les fiches-conseil de la Maison de l'Environnement sont consultables en ligne : <https://www.lamaisondelenvironnement.be/fiches-legislatives/>

Durant le 1<sup>er</sup> semestre 2020, nous avons ainsi travaillé à l'actualisation juridique de la série de 4 fiches consacrées à l'épuration des eaux usées. Il s'agissait d'y intégrer la réforme de l'assainissement autonome en Wallonie. Deux fiches remplacent à elles seules les quatre précédentes.

**Epuration**

## L'épuration des eaux usées : où en sommes-nous en Wallonie ?



Autrefois, les eaux usées des habitations étaient soit acheminées vers des puits perdus, soit rejetées dans un cours d'eau, directement ou par l'intermédiaire d'un réseau d'épuration. Aujourd'hui, la législation impose d'épurer les eaux usées de tous les ménages wallons afin de répondre à des normes de qualité respectueuses de l'environnement.

D'une part, l'habitat s'est fortement densifié au cours des dernières décennies. D'autre part, nous produisons en moyenne 170 litres d'eaux usées par jour et par habitant, en provenance de la cuisine, du lavage et des toilettes. Le rejet de ces eaux dans les rivières constitue donc une menace réelle pour notre environnement. C'est dans ce contexte que des normes, assorties de contraintes, ont été adoptées.

Quels sont les outils législatifs ?

Rétrospective

Les premières véritables législations sur la protection des eaux contre la pollution sont apparues au début des années septante. Elles furent revues profondément en 1985 et encore par la suite sous l'impulsion de directives européennes.

Initialement, les « Plans Communaux Généraux d'Épuration » (PCGE) constituaient l'outil réglementaire de planification et de mise en œuvre de l'assainissement des eaux. Les PCGE sont à présent remplacés par les PASH (Plans d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique). Un arrêté du Gouvernement wallon du 22 mai 2003 a mis en place les nouvelles règles en matière d'assainissement dont le « Règlement Général d'Assainissement » qui définit trois régimes d'assainissement des eaux usées en Région wallonne le régime collectif, le régime autonome et le régime transitoire d'assainissement ainsi que la constitution des PASH.

Toutes ces législations sont inscrites dans le Code de l'eau (sanité) du Gouvernement wallon du 3 mars 2005 relatif au Livre II du Code de l'environnement, contenant le Code de l'eau.

Plus récemment, une large réforme de l'assainissement autonome a été effectuée en Wallonie. Le décret du 23 juin 2016 et l'arrêté du 1<sup>er</sup> décembre 2016 du Gouvernement wallon ont apporté d'importantes modifications au Code l'eau en instaurant une Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (cf. Fiche EPU2).

Qu'est-ce que le PASH ?

Le PASH est l'outil réglementaire qui fixe le mode d'assainissement propre à chaque habitation dont les eaux usées recourent chaque jour dans l'un des 15 sous-bassins hydrographiques wallons. Chaque PASH est composé d'une carte hydrographique accompagnée d'un rapport qui détermine, au sein d'un sous-bassin

Une information, un conseil, pour vous accompagner dans vos démarches  
Série La Maison de l'Environnement

Fiche EPU1 : les régimes d'assainissement et les obligations associées à l'épuration des eaux usées domestiques en Wallonie

**Epuration**

## Réforme de l'assainissement autonome en Wallonie, quelles implications pour moi ?

Après avoir consulté le PASH (Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique), vous découvrez que votre habitation se trouve en régime d'assainissement autonome.

Cette décision peut avoir été justifiée par différents critères. Dans certaines zones où le relief est très marqué, par exemple, ou bien si les habitations sont très dispersées, l'épuration collective peut être inadéquate.

Dans certains cas (cf. Fiche EPU1), les habitations doivent obligatoirement être munies d'un système d'épuration individuelle (SEI).

Qu'est-ce que la GPAA ?

Récemment, une large réforme de l'assainissement autonome a été effectuée en Wallonie. Depuis janvier 2016, la Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (GPAA) a été mise en œuvre. Comme son nom l'indique, la GPAA implique la prise en charge de services par un organisme public. Elle a été confiée à la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE), en collaboration avec les Organismes d'Assainissement Agréés (OAA) qui assurent une partie de ces services sur le terrain. Au vu de leur implantation locale, les OAA sont les interlocuteurs privilégiés des communes et des particuliers en apportant notamment des conseils techniques (cf. notre rubrique Les bonnes adresses).

Les objectifs de la réforme

Le but de cette gestion publique est d'améliorer l'installation des SEI, de garantir leur bon fonctionnement, d'accompagner et d'aider les particuliers dans le suivi de leur système et de contribuer ainsi à une meilleure protection de l'environnement. L'objectif est d'offrir aux habitants en zone de régime d'assainissement autonome un confort et des performances similaires à ce qui est réalisé dans le cadre de l'assainissement collectif.

Cette réforme permet en outre d'appliquer le principe de solidarité entre les citoyens wallons en mutualisant les coûts liés à l'assainissement, soit collectif qu'autonome. En effet, l'ensemble de ces services est financé par le montant du Coût-Venté Assainissement (CVA) repris sur le facture d'eau de chaque consommateur.

Une information, un conseil, pour vous accompagner dans vos démarches  
Série La Maison de l'Environnement

Fiche EPU2 : la réforme de l'assainissement autonome en Wallonie, la mise en œuvre de la Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (GPAA) et les Systèmes d'Épuration Individuelle (SEI).

### 3.5.2. Les dossiers « Promouvoir le développement durable dans les territoires communaux »

Afin d'accompagner la mobilisation des élus, la Maison de l'Environnement a entrepris, dès 2009, la conception d'un outil d'aide à la décision à leur attention.

Il s'agit de dossiers présentant différentes initiatives favorables à une gestion durable du territoire. Ceux-ci recensent des arguments et des propositions concrètes pour la mise en œuvre, à travers des témoignages et des renvois à des acteurs ressources ou ouvrages de référence. Ces dossiers sont agencés dans une farde décrivant, de manière synthétique et attractive, la notion de développement durable. Cette farde est accompagnée d'une note générale présentant des pistes pour que les communes s'approprient ces notions et les appliquent au niveau local.



Les premières fiches thématiques ont été diffusées en 2011. La farde a été progressivement étoffée avec différents dossiers. Elle en compte 11 à ce jour :

1. l'énergie : « Les communes, une belle énergie » ;
2. les jardins partagés : « Des jardins hors du commun » ;
3. les toitures vertes : « Des îlots de verdure sur les toitures » ;
4. la végétalisation de façades : « Lorsque les plantes habitent les murs » ;
5. les prairies fleuries : « Lorsque les pelouses se couvrent de fleurs » ;

6. l'insertion de clauses sociales, environnementales et éthiques dans les cahiers des charges « Des marchés qui ont du sens » ;
7. la participation citoyenne : « La participation, un outil de gestion » ;
8. la mobilité durable : « La mobilité durable, un boulevard vers l'avenir » ;
9. le zéro phyto : « Ma commune sans pesticide » ;
10. l'alimentation durable : « L'alimentation durable, une question de bon goût » ;
11. ma commune en Zéro déchet.

Par ailleurs, les efforts se sont également concentrés sur la diffusion, sous format papier et informatique, de ces dossiers<sup>3</sup>.

### 3.6. Pilier 6 : activités au profit du secteur ErE ou d'un territoire

#### 3.6.1. Organisation de concertations de territoire

La concertation est un **moyen privilégié d'intervention** de la Maison de l'Environnement, que ce soit dans le cas de la gestion d'un conflit, d'une procédure de consultation publique ou l'accompagnement de projets.

Les demandes de concertation peuvent émaner des autorités communales ou régionales, des entreprises ou des habitants. Elles prennent le plus souvent place dans le cadre de processus réglementaires (demande de permis d'environnement ou de permis unique), mais des concertations particulières sont également menées dans le cadre de demandes d'accompagnement de projets (tracer des sentiers de promenades, lancer un compost collectif ou un jardin...).

Dans tous les cas, **l'intervention d'un tiers neutre**, garant de l'établissement et du maintien d'un climat de confiance, est propice à l'installation d'un espace de dialogue. C'est bien là le rôle de la Maison de l'Environnement.

En 2020, la Maison de l'Environnement a été sollicitée sur les dossiers détaillés ci-dessous.

##### 3.6.1.1. Concertation sur la pollution lumineuse

Durant la période, la Maison de l'Environnement a entrepris un travail de concertation avec différents acteurs du territoire sur la thématique de la pollution lumineuse. L'entame de cette démarche a d'autant plus de sens qu'elle se profile dans un contexte où, suite à l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 14/09/2017, les communes doivent procéder, d'ici 2030, au remplacement de leurs luminaires souvent énergivores par la technologie LED.

La Maison de l'Environnement s'est rapprochée de différentes communes wallonnes dans l'objectif d'identifier parmi elle, celles qui envisageaient de :

- moderniser leur parc d'éclairage dans un futur proche ;
- prévoir cette modernisation de manière transversale, en tenant compte d'aspects énergétiques mais également de santé publique, de société, d'environnement, de biodiversité, de patrimoine (ciel étoilé), etc.



<sup>3</sup> Les dossiers de la Maison de l'Environnement sont consultables en ligne : <https://www.lamaisondelenvironnement.be/dossiers-developpement-durable/>

C'est ainsi que des contacts ont été entrepris avec les Villes de Tournai et Charleroi ainsi qu'avec les Communes de La Hulpe et de Chaumont-Gistoux.

Un projet a vu le jour **avec la Ville de Tournai**. Au premier semestre 2020, deux rencontres avec les autorités locales ont permis d'élaborer un schéma méthodologique visant à définir **des solutions opérationnelles pour assurer une sobriété lumineuse sur l'entité et installer un espace de dialogue constructif** entre les acteurs impliqués. Un groupe de travail s'est constitué durant le mois de septembre 2020. Il est composé d'experts (médecin, Parc naturel, astronome, urbaniste, distributeur d'électricité, zone de police), sur les différents niveaux d'impact de la pollution lumineuse (santé publique, biodiversité, patrimoine, dépenses énergétiques et sécurité) et de villageois de Rumillies souhaitant s'impliquer dans le projet.

Ce groupe de travail a eu pour objectif premier de dresser un diagnostic de la pollution lumineuse sur le village de Rumillies. Ce diagnostic en 4 dimensions (biodiversité, consommation, sécurité et patrimoine) a été restitué le 1<sup>er</sup> octobre 2020, lors d'une réunion en présentiel (le compte rendu de cette séance est joint en annexe 7). En plus de présenter le diagnostic réalisé à l'échelle de Rumillies par le Service Environnement et les experts thématiques, cette réunion a également eu pour résultat de permettre l'entame d'un travail de co-construction d'un Plan d'actions en faveur de la sobriété lumineuse à travers l'identification d'objectifs stratégiques. L'atelier d'intelligence collective proposé aux participants a ainsi permis d'identifier trois objectifs stratégiques, à savoir :

1. Adapter l'éclairage aux besoins du « Vivant » (étant entendu que le terme « Vivant » englobe les êtres humains, la faune et la flore)
2. Travailler sur la « lumino-éducation » pour faciliter l'acceptation citoyenne
3. Améliorer la sécurité en utilisant l'éclairage public

Pour chacun de ces objectifs, la prochaine étape consistera à identifier des actions concrètes à mettre en place à l'échelle du village pour réduire la pollution lumineuse.

Afin de construire une vision commune de l'environnement nocturne de Rumillies et d'identifier, *in situ*, des actions à mettre en place pour favoriser la sobriété lumineuse, un diagnostic en marchant nocturne avait été prévu le 10 novembre 2020. Celui-ci a cependant dû être annulé vu les impératifs liés à la crise sanitaire. Le 10 décembre, une représentation du spectacle « La lumière broie du noir » par l'asbl Ecoscénique était également prévue. La présentation de ce spectacle répondait à l'ambition transversale de mener des efforts de sensibilisation dirigés sur l'ensemble du territoire de Tournai. Cette représentation a également dû être annulée compte tenu de la crise sanitaire.

En parallèle, et afin de disposer d'un support complet et didactique permettant d'aborder la question de la sobriété lumineuse de manière générique et avec des publics variés, **la Maison de l'Environnement a travaillé sur une présentation** PowerPoint-type (le support est joint en annexe 8). Celle-ci reprend en détail les enjeux de la pollution lumineuse ainsi que les solutions à mobiliser pour favoriser un environnement nocturne partagé.

De son côté, **la Commune de Walhain**, qui avait initialement accepté l'organisation d'une première réunion d'échange (le 24 juin 2020, en présence de la DNF) a finalement préféré reporter la mise en place d'une dynamique en faveur de la sobriété lumineuse. La raison invoquée est le manque de personnel disponible pour coordonner actuellement ce dossier au sein de l'administration. Néanmoins, le Collège communal a décidé, le 6 juillet 2020, de demander à ORES de supprimer définitivement 7 points lumineux, faisant partie de la phase 1 du plan e-lumin. Cette première prise de contact avec les agents et les élus communaux aura donc permis d'impulser un questionnement fructueux autour de la problématique. Un

groupe de travail sur la pollution lumineuse a également vu le jour au sein du Conseil de l'Environnement et du Climat de la commune (une instance consultative citoyenne).

En parallèle, la Maison de l'Environnement s'est attelée à l'**élaboration d'une carte mentale (MindMap) détaillée visant à cerner les différents enjeux** en lien avec la problématique et à identifier les diverses parties prenantes impliquées par la question (carte des acteurs). Délibérément, cette carte mentale ne se cantonne pas au territoire de la Wallonie, dans la mesure où d'autres pays (notamment la France) s'impliquent déjà depuis une dizaine d'années à faire évoluer la question de la sobriété lumineuse dans les territoires et constituent donc des viviers de retours d'expériences potentiels.

#### 3.6.1.2. Extension d'activité d'une entreprise sur Seneffe

La Maison de l'Environnement a été contactée pour apporter son expertise en matière de concertation dans un dossier d'extension d'activité d'une entreprise (Bétons Roosens) produisant des articles en béton, dont l'activité suscite craintes et objections régulières de la part des riverains.

Deux séquences de coaching par téléphone ont été effectuées à l'attention de l'entreprise, visant à soutenir méthodologiquement cette dernière dans l'organisation d'une séance d'information à l'attention de la population durant la phase d'enquête publique.

La situation était d'autant plus compliquée que les règles sanitaires liées à la pandémie de COVID-19 contraignaient les modalités pratiques d'accueil du public (notamment au regard du nombre de personnes autorisées à participer physiquement à la séance, qui s'en est trouvé limité). En ce sens, la Maison de l'Environnement a formulé des propositions créatives pour organiser la concertation dans un climat serein, malgré les circonstances. Il a, notamment, été question d'organiser deux séances successives, de permettre aux riverains d'adresser leurs questions de manière préalable à la séance, et de mettre à disposition de tous les éléments de suivi de la réunion (sous formats vidéo ou papier).

Une réunion unique s'est finalement tenue le 22 juin. L'entreprise n'a toutefois pas souhaité faire appel à la Maison de l'Environnement pour l'animer.

#### 3.6.2. Activité de mise en réseau

##### 3.6.2.1. Mise en place d'une plateforme partenariale associative et citoyenne

La plateforme Ville Fertile a été initiée en 2017 par un collectif de citoyens et d'associations, dont la Maison de l'Environnement. Ce réseau est maintenant devenu l'un des acteurs-clés du développement de l'agriculture urbaine sur le vaste territoire de Charleroi Métropole.

Le 6 février 2020, les membres de la plateforme Ville Fertile se sont réunis dans les locaux de la Maison de l'Environnement pour préparer le programme de l'année et déterminer les modalités d'évaluation des actions menées précédemment. Le recours à des entretiens semi-directifs individuels avec des membres actifs a été retenu. Un canevas d'interview a donc été élaboré par la Maison de l'Environnement, qui a ensuite mené 9 entretiens qualitatifs. Une synthèse de ces entretiens a été rédigée (voir annexe 9). Toutefois, le débat autour de l'adoption d'un cadre de fonctionnement pour Ville Fertile a dû être reporté à 2021 en raison de la crise sanitaire.



L'un des événements 2020 organisés par Ville Fertile aurait dû avoir lieu sur un vaste terrain appartenant à la Ville de Charleroi où se déroule une formation en maraichage gérée par le Forem, ainsi que différentes activités coordonnées par la Maison des Jeunes « Atelier M » (activités en partenariat avec les jeunes du quartier et les écoles). Le site, en recherche de nouveaux partenariats et activités, paraissait, en effet idéal pour accueillir Ville Fertile. Dans cette perspective, une réunion s'est donc tenue le 8 juillet 2020 pour envisager les préparatifs mais la journée d'échanges n'a pu être organisée cette année (toujours pour des raisons en lien avec les restrictions imposées par la crise sanitaire).

Une activité « Vélo tour des initiatives » a toutefois été organisée le 26 septembre, comprenant la visite d'un vignoble et de 3 fermes au fil d'un circuit de 25 km entre Lobbes et Thuin (l'affiche et un article de presse sont joints en annexe 10).

Dans le cadre du cycle Cador « Territoires en débat » organisé par l'UMons, Ville Fertile a aussi été invitée, aux côtés de l'ULiège et de l'HEPH Condorcet, à participer au webinaire « La ville nourricière ».

### 3.6.3. Accompagnement de projets

La Maison de l'Environnement propose ses services pour accompagner des projets participatifs, de la genèse des idées à la concrétisation, que ce soit dans un quartier, une école, une maison de repos...

La Maison de l'Environnement met en pratique son savoir-faire pour :

- cerner les besoins et les attentes du public visé ;
- développer une méthode de travail créative et des outils pertinents de mobilisation et de conception participative ;
- dynamiser le processus engagé ;
- évaluer et capitaliser le travail réalisé pour que l'expérience soit valorisée et profite à d'autres.

#### 3.6.3.1. Suivi de budgets participatifs

La Maison de l'Environnement a été sollicitée par la Ville de Genappe pour l'accompagner dans la mise en œuvre de son premier appel à projets dans le cadre d'un budget participatif. Pour ce faire, elle a rejoint le comité de sélection des projets en tant qu'expert externe.

La Ville de Genappe souhaitait également inclure des représentants du Conseil Communal et des citoyens dans le comité de sélection. Pour baliser l'exercice et définir le rôle de chacun, la Maison de l'Environnement a proposé une méthodologie pour évaluer les différents projets sur base de leur contenu (en tenant compte des différents aspects jugés importants dans le cadre d'un tel appel à projets) et du budget demandé. Cette méthodologie a été proposée et utilisée par tous les membres du comité de sélection.

En vue de dynamiser le processus, la Maison de l'Environnement a animé les différentes réunions avec le comité de sélection permettant *in fine* de retenir 10 projets pour un montant total d'environ 70.000 €.

A travers cet accompagnement pilote, la Maison de l'Environnement a ainsi éprouvé une méthodologie qui peut désormais être mise à la disposition d'autres communes qui souhaiteraient mettre en place un processus participatif dans le cadre de la sélection d'appels à projets portés par des citoyens.

La Commune de Ham-sur-Heure/Nalinnes a également sollicité la Maison de l'Environnement pour l'aider à élaborer les modalités et les critères de sélection pour son « Appel à projets à initiatives citoyennes ». Cet appel à projets est en cours d'approbation par le Collège Communal et devrait être lancé en 2021.

### 3.6.3.2. Soutien au projet en alimentation durable « Tables d'Autres »

L'implication de la Maison de l'Environnement dans le projet « Table d'Autres » se poursuit. Pour rappel, cette initiative vise à sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire en proposant un repas convivial et gratuit constitué des invendus du marché.

La Maison de l'Environnement fait partie du groupe porteur du projet « Tables d'Autres », aux côtés des Equipes populaires et des Jeunes Organisés & Combatifs (JOC) qui coordonnent l'initiative.

Le groupe s'est réuni une seule fois au cours de l'année 2020, le 10 mars. Une seule Table d'Autres a été organisée le 20 janvier. Les suivantes ont dû être annulées en raison de la situation sanitaire.

### 3.6.3.3. Accompagnement du jardin partagé du service de l'Aide en Milieu Ouvert de Charleroi

Le projet consistait à accompagner un groupe de jeunes du service d'Actions en Milieu Ouvert du secteur de l'aide à la Jeunesse de Charleroi, au travers d'un atelier de fabrication de mangeoires à oiseaux. L'objectif était d'amener une plus grande biodiversité dans les espaces verts et le jardin partagé en cours d'aménagement.



L'atelier a permis aux enfants (entre 8 et 12 ans) de :

- développer leur créativité et leur imaginaire ;
- réaliser des structures et supports variés pour nourrir différentes espèces d'oiseaux fréquemment rencontrés dans les jardins ;
- être sensibilisés à l'intérêt d'accueillir la biodiversité en zone urbanisée.

Au terme de cet atelier, le groupe a prévu de poursuivre sur sa lancée en fabricant des nichoirs et hôtels à insectes. Des consignes et documents ressources ont été transmis en ce sens par les animateurs de la Maison de l'Environnement.



### 3.6.4. Participation à des commissions et groupes de travail régionaux

Par le biais de la permanence, dans des processus de participation ou encore à l'occasion d'accompagnement de projets, la Maison de l'Environnement travaille en **étroite relation avec les acteurs de terrain** (réseau associatif, communes, citoyens...).

Dans le but de **transmettre les expériences capitalisées et les informations recueillies** auprès de ces acteurs de terrain, elle fait part de son expertise à différents niveaux :

- participation aux travaux d'Associations 21 : en 2020, la Maison de l'Environnement s'est impliquée spécifiquement sur la question de l'appropriation des ODD ;
- participation au groupe de travail « Promotion de la biodiversité dans les localités et mobilisation des communes wallonnes », piloté par Inter-Environnement Wallonie, le 5 mai 2020 ;
- participation à la 9<sup>ème</sup> édition du Jury « Vis mon village » de la Fondation Roi Baudouin. Sur près de 100 projets remis, 80 étaient recevables et ont été évalués par chacun des membres du jury avant une séance plénière (en visio-conférence), le 13 octobre. 40 porteurs de projets, au service du lien et de la dynamique des quartiers ruraux, ont obtenu un soutien financier d'un maximum de 5.000€.

#### 4. Activités de promotion – Logo/Roll-Up/Plaquette

En 2020, les supports de promotion de la Maison de l'Environnement ont été utilisés pour le salon Municipalia (voir point 5.2.) : Roll-Up, plaquette d'information, présentation Prezi.



#### 5. Partenaires et collaborations extérieures

##### 5.1. Participation à des jurys

Sur l'année 2020, la Maison de l'Environnement est intervenue dans les jurys suivants :

- participation au jury de l'Institut Eco-conseil, les 26 et 29 juin : évaluation des stagiaires sur des projets variés (ex. : un réseau international d'éco-conseillers pour la transition, le retour aux pratiques culturelles faisant l'usage du cheval de trait, une structure d'accueil et de soutien social aux femmes victimes de violences conjugales, un module pédagogique traitant du zéro déchet, une coopérative de produits locaux) ;
- participation au jury des éco-coopérants (formation de binômes belges et burkinabés pour mener des projets à vocation écologique dans des pays en voie de développement et former de futurs éco-conseillers), les 23 juin et 3 juillet.

## 5.2. Participation à des événements

En 2020, la Maison de l'Environnement a participé à un événement régional :

- Municipalia (ex-Salon des Mandataires), le 13 février, au WEX de Marche-en-Famenne : cet événement est une belle opportunité d'établir des contacts avec les communes wallonnes, de présenter les services de la Maison de l'Environnement et de prendre la mesure des sujets et préoccupations faisant l'actualité des pouvoirs publics wallons.



## 6. Vie de l'équipe

### 6.1. Bilan d'occupation du personnel

La Maison de l'Environnement réunit une équipe dont la pluridisciplinarité et le professionnalisme font la force des projets entrepris. Le tableau ci-après reprend l'équipe de travail.

Par ailleurs, la Maison de l'Environnement bénéficie du soutien, au sein d'Espace Environnement, de différentes personnes ressources et, en particulier de :

- Thérèse Devallée : sociologue, licenciée en communication sociale, webmaster ;
- Marthe Desclée : documentaliste.

De plus, la Maison de l'Environnement s'insère dans un vaste réseau constitué d'associations et de professionnels actifs dans le domaine de l'environnement. Elle est membre de fédérations telles que le Réseau IDée ou IEW, et entretient des contacts réguliers avec des acteurs tels que les GAL, CRIE, parcs naturels, l'Institut Eco-Conseil, la FRW, etc. Ce réseautage apporte un complément aux ressources internes et permet d'échanger activement de nombreuses informations, méthodologies et pratiques mais aussi d'orienter au mieux les personnes qui entrent en contact avec elle.

<b>Prénom NOM</b>	<b>Formation</b>	<b>Expérience utile (en années)</b>	<b>Rôle dans le cadre de la mission</b>
<b>Delphine FONTENOY</b>	Licenciée en Sciences biologiques, DES en Gestion de l'Environnement	15	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coordination générale de la mission et relation avec le comité d'accompagnement</li> <li>▪ Gestion administrative et financière</li> <li>▪ Coordination axe information et conseil</li> <li>▪ Elaboration d'outils d'information et de sensibilisation</li> <li>▪ Aide à la mise en place de projets</li> <li>▪ Communication et mise en réseau</li> </ul>
<b>Annick MARCHAL</b>	Licenciée en Sciences zoologiques, éco-conseillère	23	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Soutien à la concertation</li> <li>▪ Aide à la mise en place de projets</li> </ul>
<b>Nancy BERNA</b>	Licenciée en Sciences biologiques, éco-conseillère	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Elaboration d'outils d'information et de sensibilisation</li> <li>▪ Aide à la mise en place de projets participatifs</li> <li>▪ Expertise et partage de bonnes pratiques</li> </ul>
<b>Jean-François BAYOT</b>	Licencié en sciences du travail Conseiller en environnement	17	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aménagement participatif et amélioration du cadre de vie</li> </ul>
<b>Eddy BACHORZ</b>	Licencié en géologie Conseiller en environnement	23	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Concertation et réflexion méthodologique</li> </ul>
<b>Antonella GALIONE</b>	Secrétaire de direction	25	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Secrétariat de la mission</li> </ul>

## 6.2. Formations suivies par le personnel

Les chargés de mission de la Maison de l'Environnement ont suivi une formation pour découvrir des techniques de formation et animation à distance sans s'ennuyer. Intitulée « Animer avec les jeux cadre Thiagi en ligne », la formation a été délivrée par l'asbl « mieux apprendre » sous le format de 2 webinaires de 2h.

## 6.3. Accueil et suivi de stagiaires

### 6.3.1. Suivi d'un étudiant

La Maison de l'Environnement a suivi et accompagné les travaux d'une mémorante travaillant sur la gouvernance locale et la participation citoyenne à l'Université de Mons (Faculté Warocqué d'Economie et de Gestion).

## 7. Bilan budgétaire

### 7.1. Achats de matériel et mobilier

Sans objet.

### 7.2. Recettes et dépenses

Le bilan comptable dans son entièreté sera remis à l'occasion du comité d'accompagnement fixé au 8 février 2021.

## 8. Auto-évaluation

Année après année, la Maison de l'Environnement trouve véritablement sa place en tant qu'acteur en éducation relative à l'environnement auprès des publics adultes.

A travers ses différents axes de travail, qui se focalisent sur la mobilisation et l'implication de chacun, des changements de comportement s'opèrent et l'impact positif sur le cadre de vie se concrétise sur le terrain.

Par ailleurs, l'échange d'expériences et la mise en réseau des acteurs dans de multiples contextes restent véritablement une valeur ajoutée de l'intervention de la Maison de l'Environnement. Celle-ci possède, en effet, après plus de 30 ans d'activités en Wallonie, une excellente connaissance des forces vives à la manœuvre dans les territoires et des jeux de collaboration et d'influence qui s'exercent entre elles.

Le bilan d'activités 2020 est toutefois particulièrement atypique au regard de la situation, elle aussi exceptionnelle, à laquelle la Maison de l'Environnement est confrontée depuis maintenant un an.

Alors que le nombre de dossiers traités à la permanence est fidèle aux moyennes des années précédentes, nous ne pouvons que constater une baisse importante de nos activités de formation, d'animation de groupes sur le terrain ou d'organisation de concertations.

Le secteur de l'ErE a certainement été frappé de plein fouet par la crise sanitaire. Il a toutefois su faire preuve d'agilité et de résilience. Au sein de la Maison de l'Environnement, toute une série d'activités ont pu être maintenues, grâce à une équipe qui a réagi rapidement, en faisant preuve de créativité et en s'ouvrant aux pratiques de collaboration et d'animation à distance (tel qu'évoqué plus haut) Cette diversification des processus, techniques et outils d'intervention (présentiel/distanciel) sera maintenue dans l'avenir, afin de garantir aux publics

de la Maison de l'Environnement un accès de qualité à ses services, quelles que puissent être demain les conditions sanitaires auxquelles il faudra faire face.

## 9. Contacts

Notre équipe se tient à votre disposition pour répondre à d'éventuelles questions complémentaires au sujet de ce rapport d'activités :



**Directeur :**

Serge VOGELS, [svogels@espace-environnement.be](mailto:svogels@espace-environnement.be)

Portable : 0496/29.95.94

**Responsable du projet :**

Delphine FONTENOY, [dfontenoy@espace-environnement.be](mailto:dfontenoy@espace-environnement.be)

Portable : 0497/43.76.84

**Adresse :**

rue de Montigny 29 – BE-6000 CHARLEROI

Tél. : 071/300.300 - Fax : 071/509.678

[www.espace-environnement.be](http://www.espace-environnement.be)



La Maison  
de l'Environnement

ANNEXES au Rapport d'activités 2020

# MAISON DE L'ENVIRONNEMENT



Information, Conseils, Sensibilisation, Accompagnement, Consultation, Coproduction, Médiation, Concertation, Participation

avec le soutien de



Wallonie



Espace Environnement

# **ANNEXE 1**

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT  
PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2020

---

# Demande de subvention 2020 Maison de l'Environnement Programme d'activités



*Espace Environnement*

rue de Montigny, 29 - BE-6000 Charleroi

**Responsable du projet** : Delphine FONTENOY, [dfontenoy@espace-environnement.be](mailto:dfontenoy@espace-environnement.be)  
Portable : 0497/43.76.84

La Maison de l'Environnement propose des services de formation, conseil et accompagnement pour encourager la mobilisation des acteurs locaux dans des projets environnementaux. Dans ce processus d'appropriation, il est essentiel de créer un climat d'écoute favorable aux stratégies écoresponsables impulsées par les pouvoirs locaux et régionaux.

## **1. Nouvelles activités en 2020**

Pour la Maison de l'Environnement, l'opérationnalisation des Objectifs de Développement Durable touchant aux thématiques environnementales reste une priorité, notamment à travers la Stratégie wallonne de développement durable. La Maison de l'Environnement a pour orientation stratégique de mobiliser les acteurs locaux, en tant que parties prenantes du développement harmonieux du cadre de vie, notamment par le biais de la participation. Ces deux approches resteront une priorité en 2020.

En parallèle à ses services récurrents (décrits en point 2), la Maison de l'Environnement proposera des actions spécifiques en 2020, présentées ci-dessous.

### **1.1. Actions de promotion, de sensibilisation et de formation**

Aux côtés du Réseau Idée, la **Maison de l'Environnement co-organisera les Rencontres d'Education relative à l'Environnement**. L'édition 2020 sera consacrée au thème de la biodiversité. A travers cette implication, la Maison de l'Environnement poursuivra plusieurs objectifs :

- nourrir les contenus de son expérience de terrain, notamment en incluant la question des milieux urbanisés comme ilots de biodiversité ;
- proposer une dynamique multi-acteurs autour de la question et démontrer que le sujet nécessite une approche transversale ;
- sensibiliser et outiller les pouvoirs publics locaux pour qu'ils puissent déployer des initiatives ambitieuses sur leur territoire.

Le 17 octobre 2019, la Maison de l'Environnement, avec la collaboration de l'UVCW, a organisé, une formation traitant de la participation citoyenne comme levier pour une gestion intégrée du cadre de vie. Destiné aux communes wallonnes, cet évènement a rassemblé 160 participants (élus et agents). Ce fut un franc succès. Les évaluations ont démontré un très net intérêt des pouvoirs publics à formaliser davantage l'implication des acteurs locaux dans les choix et décisions associées au développement de leur territoire. Néanmoins, des besoins en termes d'outils et de méthodes pour déployer adéquatement ces processus ont aussi été épinglés. En 2020, la Maison de l'Environnement assurera donc un suivi de cette activité, en l'envisageant éventuellement en collaboration avec l'UVCW.

### 1.2. Accompagnement de projets

En 2019, la Maison de l'Environnement s'est rapprochée des comités de quartier en vue d'identifier les freins et obstacles à leur bon fonctionnement. Plusieurs éléments sont ressortis de cette approche (ils seront développés dans le rapport d'activités 2019). Nous pouvons toutefois épingler, en substance, les besoins méthodologiques suivants : le maintien de la mobilisation des groupes porteurs ; la maîtrise de techniques d'animation favorisant la coproduction ; les filières de financement possibles ; le développement de partenariats.

Les conclusions de cette démarche nous amèneront, en 2020, à suivre plus attentivement **les communes qui disposent d'un budget participatif** ou qui souhaitent mettre en place ce type de dispositif. Il est, en effet, encore peu déployé en Wallonie, mais constitue pourtant une opportunité pour les dynamiques citoyennes locales, et notamment les comités de quartier. L'objectif sera de préciser les freins identifiés et d'amener à une meilleure appropriation de la mécanique de mise en œuvre, et du suivi de cet outil de cogestion avec les citoyens.

### 1.3. Concertation

**La trame noire** est une thématique en plein essor, arrivée en second plan après la trame verte et bleue. Elle s'intègre pleinement au concept de liaisons écologiques. En effet, la réduction des nuisances lumineuses à l'égard des espèces pour qui le déplacement ou les habitats dépendent de l'obscurité est un enjeu majeur dans la lutte contre la perte de biodiversité.

Au-delà du fait que les initiatives sont peu nombreuses, on constate par ailleurs, que les acteurs impliqués par le sujet sont diversifiés (autorités publiques, naturalistes, usagers, gestionnaires de réseau) et adoptent des points de vue parfois assez divergents. La Maison de l'Environnement propose d'organiser une large concertation avec ces différentes parties en vue de dégager des pistes communes pour favoriser le déploiement d'initiatives en Wallonie. Ces pistes seront traduites dans un document de recommandations.

### 1.4. Conception de nouveaux outils, information et diffusion

En 2020, la Maison de l'Environnement se dotera de **son propre site web**. Jusqu'ici, elle était hébergée sur le portail Internet d'Espace Environnement. Cette évolution a pour but de lui offrir une plus grande visibilité individuelle. L'arborescence du site sera, en effet, pensée en pleine adéquation avec la nature de ses activités. Par ailleurs une interactivité plus forte pourra être établie avec la page Facebook existante, ce qui aura inévitablement comme conséquence une plus grande dynamique.

## **2. Activités récurrentes**

A travers la Maison de l'Environnement, il s'agit d'**impulser une participation active à la gestion concertée de l'environnement** dans une perspective de développement durable en Wallonie. Pour ce faire, la Maison de l'Environnement travaille sur 5 axes<sup>1</sup>, présentés ci-après.

### **2.1. Information et conseil**

L'information et la sensibilisation sont les **premières étapes indispensables à la participation et l'implication citoyenne**. C'est la raison pour laquelle la Maison de l'Environnement y consacre une part importante de son temps d'action, à travers :

- la tenue d'une permanence par des éco-conseillers. Cette permanence est accessible par téléphone du lundi au vendredi, par mail ([me@espace-environnement.be](mailto:me@espace-environnement.be)) ou sur simple visite, en moyenne 130 dossiers traités par an ;
- l'édition de 26 fiches-conseil destinées à vulgariser la législation en vigueur, notamment en matière de permis d'environnement et unique, d'épuration des eaux usées, d'incivilités environnementales, de distances de plantation, de code forestier ;
- la publication de dossiers thématiques visant à illustrer de manière concrète l'exercice du développement durable sur les territoires communaux – 11 dossiers à ce jour ;
- la mise à disposition d'expositions ;
- un centre de documentation assurant la veille législative pour les chargés de mission et proposant une offre documentaire aux personnes extérieures : enseignants, étudiants, etc.

Les outils d'information de la Maison de l'Environnement sont consultables en ligne et diffusés au format papier pour certains<sup>2</sup>.

### **2.2. Soutien à la concertation et à la structuration de processus participatifs**

La concertation est le moyen privilégié d'intervention de la Maison de l'Environnement, que ce soit dans le cas de **la gestion d'un conflit, d'une procédure de consultation publique ou de l'accompagnement de projets**. Elle peut être souhaitée :

- soit dans le cadre d'une procédure prescrite par la législation (Réunions de Consultation Préalable du Public avant Etude d'Incidences, Séances d'information dans le cadre d'Enquête Publique, par exemple). Ces animations se font à la demande de collectifs associatifs ou citoyens, ou de communes ;
- soit à travers un processus volontaire et spontané (réunions publiques, construction de plans d'actions autour d'interpellations citoyennes ou de débats de société : éolien, qualité des sols, alimentation...).

Dans tous les cas, **l'intervention d'un tiers neutre, garant de l'établissement et du maintien d'un climat de confiance est propice à l'installation d'un espace de dialogue**.

---

<sup>1</sup>Ses missions se répartissent dans les piliers définis pour le secteur ErE de la façon suivante : pilier 1 – Information ; pilier 4 – Formation ; pilier 5 – Conception d'outils ; et pilier 6 – Activité au profit du secteur ErE ou d'un territoire. Les actions de promotion et de mise en place de collaborations étant des missions transversales.

<sup>2</sup> Lien vers publications : <http://www.espace-environnement.be/maison-de-environnement/#1488797629465-0-7>

### 2.3. Initiation et développement de projets participatifs durables

La Maison de l'Environnement propose ses services pour **accompagner des projets participatifs**, de la genèse des idées à la concrétisation dans un quartier, une école, une maison de repos, etc.

La Maison de l'Environnement met en pratique son savoir-faire pour :

- **cerner les besoins** et les attentes du public que l'on souhaite toucher ;
- développer une méthode de **travail créative et des outils pertinents** de mobilisation et de conception participative ;
- **dynamiser** le processus ;
- **évaluer et capitaliser** le travail réalisé pour que l'expérience soit valorisée et profite à d'autres.

La Maison de l'Environnement **accompagne notamment l'appropriation des Objectifs de développement durable auprès des acteurs du secteur socio-culturel à travers des animations ludiques.**

Globalement, ces initiatives permettent la mise en place de dynamiques participatives solides engageant des citoyens aux côtés des collectivités dans la gestion durable de leur cadre de vie.

### 2.4. Mise à disposition de l'expertise

Dans la volonté de **mettre à profit son expérience de terrain**, la Maison de l'Environnement développe diverses collaborations :

- participation à des groupes de travail ou commissions, notamment pour alimenter des programmations régionales ;
- participation à des jurys, notamment dans le cadre d'appel à projets de la Fondation Roi Baudouin ;
- intervention dans des colloques et formations ;
- encadrement de stagiaires.

### 2.5. Action de promotion/communication et mise en réseau d'acteurs

La Maison de l'Environnement déploie sa stratégie de communication via :

- sa **participation à divers événements** en vue de renforcer ses relations institutionnelles et promouvoir les services à disposition des pouvoirs publics, du secteur associatif et des collectifs citoyens (notamment, **Fête du Développement durable, au PASS de Frameries**) ;
- la **mise en place de collaborations et partenariats ponctuels** ou plus pérennes, avec des relais et acteurs-clés : l'Union des Villes et Communes de Wallonie, les Parcs Naturels, les Contrats de Rivière, les Groupes d'Action Locale, les Plans de Cohésion Sociale, les services d'insertion des CPAS, les PCDN, le Réseau Idée, le pôle de Gestion différenciée, les PAC régionaux (Présence et Action culturelles) ;
- le **renforcement des relations presse** ; la diffusion d'information via **les réseaux sociaux.**

### 3. Budget

Afin de mener à bien la mission, le budget proposé est le suivant :

	<b>Coût global</b>	<b>Subside Emploi</b>	<b>A charge du subside</b>
<b>Personnel</b>			
Une équipe professionnelle, pluridisciplinaire, à temps partiel, composée :	50.000 €	11.000 €	39.000 €
• d'éco-conseillers (scientifiques et sociologue) ;			
• d'une documentaliste ;			
• de chargés en communication (licenciés en communication) ;			
<b>Fonctionnement et frais liés à la mission</b>	7.000 €		7.000 €
<b>Personnel administratif et logistique</b>	12.000 €	7.000 €	5.000 €
<b>TOTAL</b>	<b>69.000 €</b>	<b>18.000 €</b>	<b><u>51.000 €</u></b>

La répartition du subside se présente comme suit selon les tâches à réaliser :

<b>Pilier 1 - Information</b>	<b>30%</b>	<b>20.700</b>
Permanence	70%	
Centre de documentation	5%	
Nouveau Site web / réseaux sociaux	25%	
<b>Pilier 4</b>	<b>5%</b>	<b>3.450</b>
Formation	100%	
<b>Pilier 5 - Conception d'outil</b>	<b>5%</b>	<b>3.450</b>
Actualisation Fiches-conseil	100%	
<b>Pilier 6 - activité au profit du secteur ou d'un territoire</b>	<b>35%</b>	<b>24.150</b>
Concertation (trame noire notamment)	30%	
Mise en réseau	30%	
Accompagnement de projets (budget participatif)	30%	
Participation commissions et groupes de travail	10%	
<b>Promotion et collaborations extérieurs</b>	<b>15%</b>	<b>10.350</b>
Co-organisation Rencontres ErE	35%	
Suivi Formation participation citoyenne	30%	
Diffusion outils de communication	5%	
Jury	10%	
Développement de collaborations institutionnelles	10%	
Encadrement	10%	
<b>Gestion administrative (rédaction rapport, réunions CA, finance)</b>	<b>10%</b>	<b>6.900</b>
<b>TOTAL (€)</b>		<b>69.000</b>

## **ANNEXE 2**

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT  
COMPTE RENDU DU COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT DU 16/09/20

---

## Subvention « Maison de l'Environnement »

Comité d'accompagnement intermédiaire  
- Mardi 15 septembre 2020, Namur

Compte rendu synthétique

### Présents

- Pour le SPW CREA : Mmes Evelyne OTTEN et Florence De Brant
- Pour le Cabinet de la Ministre Céline Tellier, en charge de l'Environnement : Mme Julie DELIGNE
- Pour Espace Environnement : Mme Delphine FONTENOY

### Ordre du jour

1. Présentation du rapport d'activités intermédiaire (du 01/01/20 au 31/06/20)
2. Volet administratif

Delphine Fontenoy présente les différents points de l'ordre du jour à l'aide d'un support PPT. Celui-ci est joint au présent compte rendu.

### 1. Présentation du rapport d'activités intermédiaire 2020

De la présentation orale réalisée en séance par Delphine Fontenoy et des échanges qui l'ont accompagnée, les éléments suivants peuvent être retenus :

- Réflexion globale quant aux missions de la Maison de l'Environnement (ME)

La structuration des activités par pilier au sein du rapport, met clairement en évidence la spécificité des activités de la Maison de l'Environnement, comparativement à celles menées par les autres acteurs de l'ErE.

En effet, la majorité des missions menées par la ME sont répertoriées dans les piliers suivants :

1 / information ;

3/ formation ;

6/ activités au profit du secteur ErE ou d'un territoire avec des interventions en matière de concertation et d'accompagnement de porteurs de projets.

Par ailleurs, son public-cible privilégie les adultes, à titre individuel (habitant et/ou employé d'une commune) ou en tant que membres d'un collectif citoyen, d'une association.

L'exercice de modélisation des missions de la Maison de l'Environnement sur la sphère de l'ErE (slide 3) met, par ailleurs, en lumière la transversalité et la diversité de l'approche.

Point de vigilance : le retard accusé dans le traitement de la demande de subvention, couplé aux conséquences de la situation sanitaire actuelle (interdiction de l'organisation d'activités publiques) ont impacté de manière significative les prestations de la Maison de l'Environnement sur la période à considérer. Le rapport d'activités présenté est donc, à cet égard, atypique, si on le compare aux réalisations ayant pu être menées à bien les années antérieures.

- Pilier 1 : information

Les statistiques présentées dans le rapport intermédiaire apportent un éclairage intéressant sur l'évolution de l'activité de la permanence.

Ainsi, par exemple, à l'analyse des sujets traités, il apparaît que la posture des demandeurs évolue avec les années. Ces derniers sont aujourd'hui davantage orientés « solution » pour un mieux collectif. A titre d'exemple, plusieurs demandes ont concerné des préoccupations, environnementales et de bien-être, globales. A l'inverse, les conflits de voisinage et les revendications individuelles sont en recul. Par ailleurs, les demandeurs sont de mieux en mieux informés et cherchent à approfondir leur savoir pour prendre une part active dans le développement de leur cadre de vie.

Les sujets traités se situent parfois à la croisée de problématiques environnementales et autres, en lien avec l'aménagement du territoire ou la santé. Dans ce cas, la Maison de l'Environnement crée les ponts utiles avec la permanence relative à la subvention « La Santé dans l'Habitat<sup>1</sup> » et celle de la Maison de l'urbanisme du Hainaut (lorsque la localisation géographique du demandeur le permet), toutes deux également coordonnées par Espace Environnement.

Par ailleurs, il est frappant de constater que la nature des questions posées comporte souvent un lien avec les événements thématiques promus par la Région au même moment. Ex : davantage de questions en lien avec les déchets, arrivent à la permanence durant la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets.

En soi, ces éléments d'analyse constituent des données intéressantes à prendre en compte pour faire évoluer de manière pertinente, le service proposé.

N.B : Le nouveau site web de la Maison de l'Environnement (<https://www.lamaisondelenvironnement.be>) sera bientôt disponible. Sa mise en ligne fera l'objet d'une large communication. Cette démarche pourrait être associée à un événement d'envergure régionale, le cas échéant. Par ailleurs, les nouvelles fiches-conseil de la série « Epuración des eaux usées » n'ayant pas encore fait l'objet d'un communiqué, pourraient être également promotionnées à cette occasion.

Espace Environnement formulera, dans les meilleurs délais, une proposition de stratégie de communication à l'attention du Comité d'Accompagnement.

- Pilier 3 : Initiation et éducation

La Maison de l'Environnement s'est investie en 2018 dans l'élaboration de l'outil d'animation « Cap 2030 » dont l'objectif est de favoriser l'appropriation locale des Objectifs de Développement Durable (ODD). En 2020, cet outil fera l'objet d'une réédition.

La Maison de l'Environnement, aux côtés d'autres partenaires (tels que le Réseau Idée, CNCD 11.11.11, Natagora), interviendra dans le processus en vue de dresser un bilan quant

---

<sup>1</sup> Projet de sensibilisation et de formation pour tous les publics sur la thématique de la pollution des espaces intérieurs, faisant l'objet d'une subvention de la Ministre régionale de la Santé.

à l'usage fait de l'outil à ce jour et formulera des recommandations sur les adaptations éventuellement nécessaires avant réédition.

- Pilier 5 : Conception d'outils

Les fiches-conseil restent un outil précieux en termes de vulgarisation de la législation.

Le bon référencement web de ces publications, notamment, via les sites des Directions du SPW concernées, devrait être vérifié. Des relais d'information sont, en effet, organisés depuis plusieurs années vers des sites Internet administrés par la Wallonie, mais aussi vers d'autres partenaires tels que IEW, Eco conso, Réseau Idée). Si des modifications dans les pages web de ces structures sont intervenues, ces liens pourraient être aujourd'hui perdus. Un travail sera donc entamé prochainement par Espace Environnement afin de garantir la pérennité de ces relais d'information.

Vu l'intérêt marqué de la Ministre pour le sujet des incivilités environnementales et sa volonté de réduire le sentiment d'impunité des auteurs, la fiche dédiée aux incivilités sera remise à l'honneur prochainement.

La farde « Soutenir le développement durable des territoires communaux », quant à elle, est considérée par les membres du Comité d'Accompagnement comme un outil abouti (11 dossiers disponibles) qui offre une vue transversale des opportunités pour traiter du développement durable localement. Les dossiers traitant de la végétalisation des toitures et façades, des prairies fleuries et de l'alimentation durable retiennent l'attention du Cabinet de la Ministre Tellier, cette dernière souhaitant mettre l'accent sur la dimension de « Ville résiliente ».

- Pilier 6 : Activité de mise en réseau

En matière de concertation, il est évident que le contexte sanitaire engendré par la pandémie de COVID-19 a largement perturbé le déroulement du travail initialement prévu. En effet, les réunions en présentiel ont longtemps été interdites et demeurent aujourd'hui soumises à des conditions d'organisation restrictives. L'alternative distancielle reste à utiliser avec discernement, dans la mesure où la mise en présence virtuelle de parties prenantes ne permet pas toujours au tiers neutre modérateur d'installer un climat de discussion et d'échange aussi transparent, constructif et serein que nécessaire (particulièrement dans le cadre de situations potentiellement conflictuelles).

**1. Volet administratif**

---

Le Comité d'accompagnement approuve et signe le rapport d'activités intermédiaire 2020.

Concernant la demande de subvention 2021, le Comité d'accompagnement recommande de suivre le processus proposé dans le cadre du préfinancement, c'est-à-dire d'adresser un programme de travail synthétique (reprenant les activités-socles de la Maison de l'Environnement), en octobre. Le programme détaillé pourra être précisé dans un second temps, à l'occasion du Comité d'accompagnement de clôture de la subvention en cours, à programmer en début d'année 2021.

---

## **ANNEXE 3**

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT  
RAPPORT D'ACTIVITÉS INTERMÉDIAIRE 2020

---



La Maison  
de l'Environnement

Rapport d'activités intermédiaire 2020

# MAISON DE L'ENVIRONNEMENT



Information, Conseils, Sensibilisation, Accompagnement, Consultation, Coproduction, Médiation, Concertation, Participation

avec le soutien de



Wallonie



Espace Environnement

# Table des matières

A.	Eléments de contexte .....	4
B.	Rapport d'activités .....	5
1.	Missions générales et position sur le parcours d'ErE .....	5
2.	Résumé et faits marquants du premier semestre 2020 .....	7
2.1.	Aléas en lien avec la situation sanitaire.....	7
2.2.	Faits marquants au 30/06/20 .....	7
3.	Activités réalisées à destination du public .....	8
3.1.	Pilier 1 : information .....	8
3.1.1.	Service d'information et centre de documentation.....	8
3.1.1.1.	Permanence.....	8
3.1.1.2.	Centre de documentation .....	11
3.1.2.	Newsletters/Site web/Réseaux sociaux.....	12
3.1.3.	Prêt et location de matériel pédagogique .....	13
3.2.	Pilier 2 : sensibilisation.....	13
3.2.1.	Conférence – « Sans objet a ce stade de l'année » .....	13
3.2.2.	Portes ouvertes/Èvènement – « Non prévu dans nos missions » .....	13
3.2.3.	Musée, exposition (visite guidée) – « Non prévu dans nos missions » .....	13
3.2.4.	Balades guidées – « Non prévu dans nos missions » .....	13
3.2.5.	Campagnes – « Non prévu dans nos missions » .....	13
3.3.	Pilier 3 : initiation et éducation.....	13
3.3.1.	Atelier – outils d'animation au développement durable .....	13
3.3.2.	Club et atelier – « Non prévu dans nos missions ».....	14
3.3.3.	Stage – « Non prévu dans nos missions » .....	14
3.3.4.	Projet non scolaire – « Non prévu dans nos missions » .....	14
3.3.5.	Projet scolaire – « Non prévu dans nos missions » .....	14
3.4.	Pilier 4 : formation .....	14
3.4.1.	Les Rencontres de l'ErE .....	14
3.4.2.	Intervention dans des formations .....	15
3.5.	Pilier 5 : conception d'outils (animation/formation/document) .....	15
3.5.1.	Les fiches-conseil .....	15
3.5.2.	Les dossiers « Promouvoir le développement durable dans les territoires communaux » .....	16
3.6.	Pilier 6 : activités au profit du secteur ErE ou d'un territoire .....	17
3.6.1.	Organisation de concertations de territoire.....	17
3.6.1.1.	Concertation sur la pollution lumineuse.....	17
3.6.1.2.	Extension d'activité d'une entreprise sur Seneffe .....	18

3.6.2.	Activité de mise en réseau .....	19
3.6.2.1.	Mise en place d'une plateforme partenariale associative et citoyenne.....	19
3.6.3.	Accompagnement de projets .....	19
3.6.3.1.	Suivi de budgets participatifs.....	19
3.6.3.2.	Soutien au projet en alimentation durable « Tables d'Autres » .....	20
3.6.4.	Participation à des commissions et groupes de travail régionaux.....	20
4.	Activités de promotion – Logo/Roll-Up/Plaquette .....	20
5.	Partenaires et collaborations extérieures .....	21
5.1.	Participation à un jury .....	21
5.2.	Participation à des évènements .....	21
6.	Vie de l'équipe .....	21
6.1.	Bilan d'occupation du personnel .....	21
6.2.	Formations suivies par le personnel.....	23
6.3.	Accueil et suivi de stagiaires .....	23
6.3.1.	Suivi d'un étudiant.....	23
7.	Contacts .....	23

## A. Éléments de contexte

Le présent rapport fait le bilan des activités de la Maison de l'Environnement du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2020. Le programme d'activités (joint en annexe 1) qui sous-tend la présente mission a été soumis à l'Administration et à la Ministre wallonne de l'Environnement. La réunion de lancement du Comité d'accompagnement n'a pu se tenir en présentiel, le 16 mars, compte tenu des impératifs sanitaires liés à la crise en cours. Le Comité d'accompagnement a néanmoins pu se réunir en distanciel pour valider le programme d'activités.

Suite à la demande d'harmonisation des rapports d'activités des associations subsidiées par la Wallonie dans le cadre de l'Education relative à l'Environnement, le présent rapport d'activités est présenté selon un canevas structuré par « pilier ».

- Pilier 1 : Information
- Pilier 2 : Sensibilisation
- Pilier 3 : Initiation et éducation
- Pilier 4 : Formation
- Pilier 5 : Conception d'outils (animation/formation/document)
- Pilier 6 : activités au profit du secteur ErE ou d'un territoire
- Activités de mise en réseau
- Activité de promotion
- Partenaires et collaborations extérieures
- Vie de l'équipe

N.B. : On notera l'absence d'activités dans les piliers 2 et 3. Cela s'explique par le fait que les activités de la Maison de l'Environnement sont orientées vers un public adulte et sur l'accompagnement de dynamiques de territoire et de concertation (pilier 6) et non vers un public « enfants » et l'animation de ceux-ci (animation scolaire ou extra-scolaire). En ce sens, la Maison de l'Environnement propose un programme d'activités tout à fait complémentaire aux autres acteurs de l'ErE.

## B. Rapport d'activités

### 1. Missions générales et position sur le parcours d'ErE

Espace Environnement propose et concrétise, avec le soutien de la Ministre wallonne de l'Environnement, un programme annuel d'activités pour la « Maison de l'Environnement ». Cette mission est menée sur l'ensemble du territoire.

L'objectif principal de la mission est **d'impulser une participation active à la gestion concertée de l'environnement** dans une perspective de développement durable. Pour ce faire, la Maison de l'Environnement a développé des compétences spécifiques :

- la capacité à induire des changements de comportement et à susciter la mobilisation citoyenne ;
- l'animation de concertations et de médiations ;
- le soutien méthodologique ou technique aux projets participatifs ;
- l'implication dans des réflexions stratégiques menées à l'échelle de la Wallonie.

Ces compétences sont mises au service de cinq grandes missions :

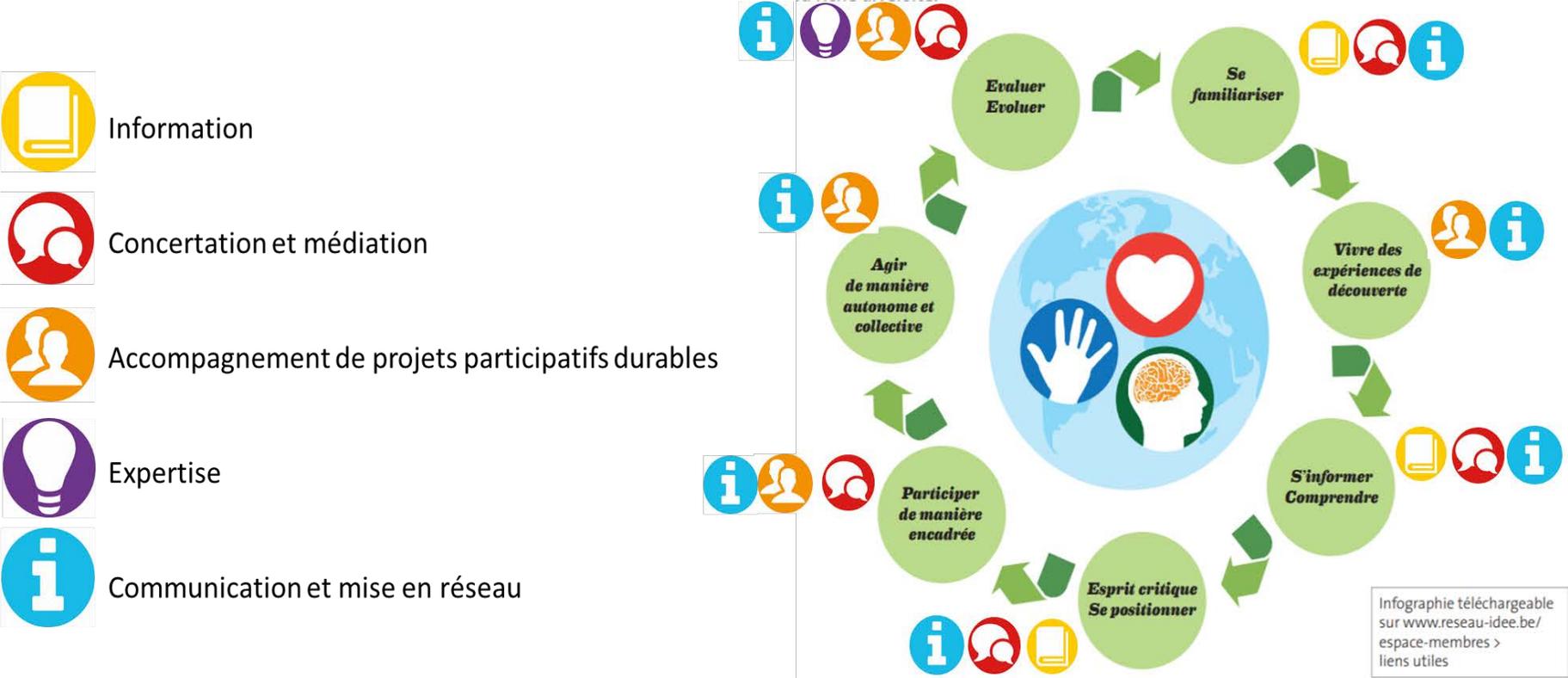
- l'information ;
- la concertation et médiation ;
- l'accompagnement de projets participatifs durables ;
- l'expertise ;
- la communication et la mise en réseau.

Ces compétences sont au service de différents publics.

**Les citoyens et le monde associatif** sont particulièrement ciblés par les services proposés. En effet, il importe de qualifier ces acteurs tant par l'information et le conseil que via un soutien à la structuration de leurs réflexions et projets, afin de les amener à prendre une place dans les processus de concertation, de décision et de construction touchant au cadre de vie et, de façon plus large, à l'environnement.

**Les pouvoirs publics**, et plus spécifiquement **les entités locales** telles que les communes, constituent également un public cible de la Maison de l'Environnement. Ils y trouvent des conseils et outils pour renforcer les actions de gestion du territoire de façon participative et innovante.

L'infographie ci-dessous positionne les missions de la Maison de l'Environnement sur la spirale de l'ErE, fruit d'une réflexion collective lors de la rédaction de la stratégie wallonne de l'ErE en 2016.



## 2. Résumé et faits marquants du premier semestre 2020

### 2.1. Aléas en lien avec la situation sanitaire

Nul ne peut ignorer la pandémie de Covid-19 qui sévit actuellement dans le monde. La période de confinement, puis la sortie de confinement, ont indéniablement impacté les activités de chacun, et la Maison de l'Environnement ne fait pas exception à la règle.

Les conséquences de ce contexte inédit se portent à différents niveaux :

- le processus administratif de traitement de la demande de subvention de la Maison de l'Environnement a pris un sérieux retard. A l'heure de rédiger le présent rapport d'activités intermédiaire, nous n'avons pas encore reçu la confirmation du soutien de la Région. Dans ce contexte pourtant périlleux pour notre équilibre financier, nous avons néanmoins pris le risque de maintenir nos activités de base (par ex., la permanence téléphonique) pour ne pas créer une rupture dans les missions bien établies et qui font la réputation de la Maison de l'Environnement auprès du grand public. A l'inverse, et par prudence, d'autres activités n'ont pas encore été engagées ;
- la situation sanitaire et les interdictions associées à l'organisation d'évènements publics qui en découlent ont aussi largement perturbé le programme de travail de la Maison de l'Environnement. C'est ainsi que, pour la même période l'année dernière, nous observons moins d'interventions à l'occasion de sessions de formation, et moins d'animation de concertations. De la même façon, nos expositions disponibles n'ont pas été réservées. A l'inverse, notre équipe a consacré du temps à repenser certaines activités pour les couler dans un format en adéquation avec la situation sanitaire, sans cesse en évolution.

### 2.2. Faits marquants au 30/06/20

Pour la Maison de l'Environnement, l'opérationnalisation des Objectifs de Développement Durable touchant aux thématiques environnementales, notamment à travers la Stratégie wallonne de développement durable, reste une priorité pour 2020.

Par ailleurs, la Maison de l'Environnement a pour orientation stratégique de mobiliser les acteurs locaux, en tant que parties prenantes du développement harmonieux du cadre de vie, notamment par le biais de la participation.

Les thématiques privilégiées sont :

- **l'alimentation durable**, pour fédérer les acteurs d'un territoire, susciter et soutenir les changements de comportement par l'action et la mise en réseau. Dans ce contexte, la Maison de l'Environnement accompagne l'opérationnalisation de la stratégie « Manger Demain » ;
- **le zéro déchet**, en réponse à des interpellations croissantes de la population qui démontre une réelle volonté de changement de comportement sur cette question, et l'engagement croissant des communes en la matière. Pour ce faire, la Maison de l'Environnement s'inspire notamment des retours d'expériences issus de l'opération « Communes Zéro Déchet », financée par le Ministre de l'Environnement ;
- **la biodiversité en milieu urbain**, qui fait l'objet de nombreuses préoccupations compte tenu de l'accentuation du changement climatique. A titre d'exemple, la

sensibilisation des habitants à la nature ordinaire présente en ville et sur des sites industriels délaissés, contribue à la valorisation et la préservation de cette biodiversité.

Au 30 juin 2020, les activités et faits suivants peuvent être mis en exergue :

Parmi les actions de promotion, de sensibilisation et de formation :

- traitement de 44 dossiers de permanence ;
- aux côtés du Réseau Idée, la Maison de l'Environnement a préparé les Rencontres de l'Education relative à l'Environnement. L'édition 2020 était consacrée au thème de la biodiversité.

En matière de concertation :

- travail de concertation avec différents acteurs du territoire sur la thématique de la pollution lumineuse.

Concernant la conception de nouveaux outils, information et diffusion :

- travaux d'élaboration d'un site web propre à la Maison de l'Environnement.

Concernant les collaborations et partenariats :

- échanges avec les acteurs de l'ErE et les institutions wallonnes.

Ces activités et faits remarquables sont mieux détaillés dans le chapitre suivant.

### 3. Activités réalisées à destination du public

#### 3.1. Pilier 1 : information

Pour la Maison de l'Environnement, l'information est une étape essentielle qui permettra aux individus de se positionner comme **acteurs éclairés et aptes à agir** pour favoriser le développement durable de leur cadre de vie.

Les objectifs poursuivis sont :

- délivrer une information claire, accessible et actualisée, générale ou spécialisée (juridique, technique...);
- aider à la compréhension de situations concrètes parfois complexes ;
- conseiller pour une participation citoyenne active et responsable ;
- anticiper d'éventuels conflits.

Pour ce faire, plusieurs outils sont exploités. Ils sont présentés ci-dessous.

##### 3.1.1. Service d'information et centre de documentation

###### 3.1.1.1. Permanence

Cet outil répond parfaitement à une **demande d'information spécifique et ciblée** en apportant des réponses et conseils au cas par cas.

Les personnes recherchant une information relative à l'environnement et au cadre de vie sont en contact avec des éco-conseillers qui prodiguent des conseils adaptés à la nature de leur demande.



En parallèle aux initiatives de terrain suivies par la Maison de l'Environnement, les appels reçus à la permanence téléphonique ou par mail mettent en évidence les préoccupations des citoyens et, plus largement, **les besoins sociétaux**. Cette information est précieusement exploitée pour produire des outils mais aussi, et surtout, impulsée dans des réflexions alimentant les politiques régionales.

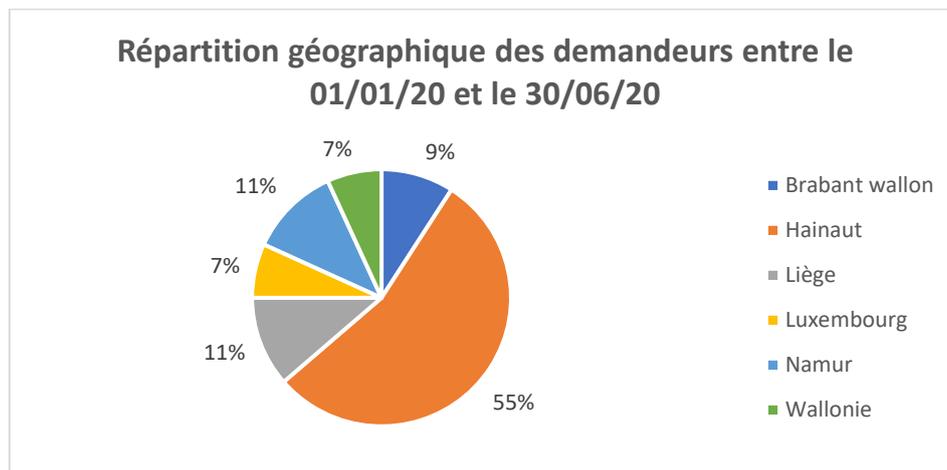
Accessible du lundi au vendredi au 071/300.300, par mail [me@espace-environnement.be](mailto:me@espace-environnement.be) ou sur simple visite, la permanence rencontre divers objectifs :

- le demandeur reçoit des éclaircissements par rapport à des démarches administratives ou un processus législatif ;
- l'éco-conseiller aide à trouver les bons interlocuteurs et peut servir d'intermédiaire ou de médiateur en cas de conflit.

Chaque dossier est répertorié de façon informatique dans **une base de données permettant d'évaluer** annuellement les caractéristiques des demandes (objet de la demande, zone géographique, profil du demandeur...).

En 2020, nous avons enregistré 44 cas de permanence. La liste statistique reprenant l'ensemble des dossiers est jointe en annexe 2.

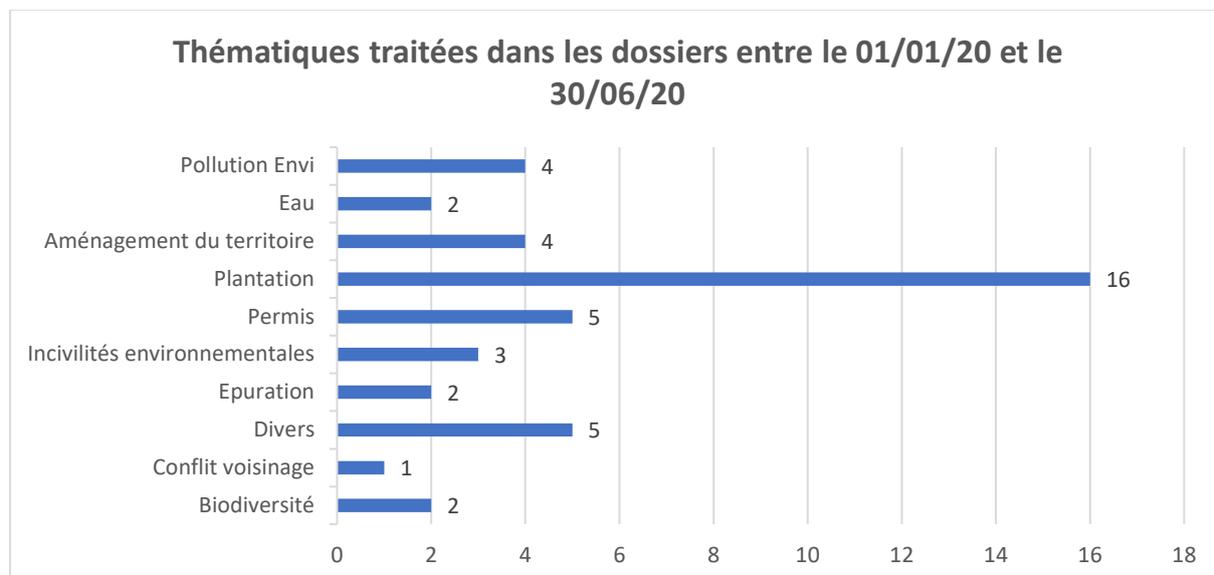
La répartition géographique des dossiers traités est la suivante :



La meilleure visibilité en province de Hainaut (55% des dossiers) s'explique, entre autres, par la localisation même des bureaux à Charleroi et par les relations plus étroites de la Maison de l'Environnement et, plus globalement, d'Espace Environnement avec de nombreuses communes du Hainaut. Cette disproportion relative tend toutefois à diminuer avec les années grâce à la connaissance et à la reconnaissance accrue de nos activités dans les autres provinces, suite au travail de promotion que nous réalisons tout au long de l'année.

Les dossiers répertoriés dans la rubrique « Wallonie » sont des demandes parvenues par mail, et que nous traitons, mais pour lesquelles nous n'avons pas d'information concernant les coordonnées exactes du demandeur. Néanmoins, l'objet de la question nous permet de savoir qu'elle vient de Wallonie.

Les sujets des questions formulées à la permanence sont divers. Ils touchent à la fois à des aspects juridiques et légaux, ainsi qu'à des aspects pratiques et techniques. Le tableau ci-dessous reprend le classement des dossiers par thématiques traitées.



Depuis plusieurs années, à côté des demandes individuelles concernant, notamment, les distances de plantations et les conflits liés à la présence de plantations gênantes dans les propriétés voisines (16 dossiers), nous constatons que les sujets se diversifient de plus en plus.

Les préoccupations environnementales se manifestent très nettement à travers des demandes concernant la pollution de l'air, du sol, de l'eau. Dans ces cas (plus particulièrement encore que dans les autres), une information claire et précise est essentielle pour répondre à des questionnements auxquels se lie, de manière sous-jacente, des craintes pour la santé.

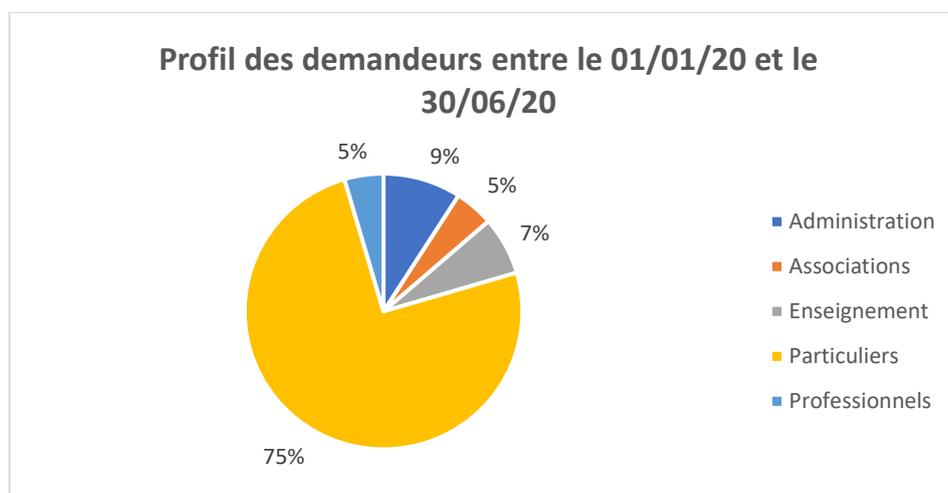
L'évolution des dossiers traités est aussi marquée par une modification de la nature même des demandes formulées à la permanence, qui reprennent surtout, aujourd'hui, des attentes en termes de conseils et/ou d'accompagnement d'ordre technique voire méthodologique.

Ce sont le plus souvent des porteurs de projets qui interpellent la Maison de l'Environnement, pour initier leurs travaux. Cette forme d'accompagnement demande un approfondissement plus important des dossiers. Elle n'en est que plus intéressante, dans la mesure où elle met en évidence la volonté des demandeurs d'agir en connaissance de cause, de façon responsable et souvent collectivement.

Finalement, la Maison de l'Environnement est plus fréquemment sollicitée qu'auparavant pour aiguiller les demandeurs vers les structures ressources adéquates et légitimes selon les situations vécues, et pour réexpliquer le rôle de chacun des acteurs.

Enfin, l'analyse du profil des personnes qui font appel à la permanence nous révèle que :

- 75% sont des particuliers ou collectifs citoyens et 5% des associations, ce qui est en phase avec les objectifs premiers de ce service ;
- 5% sont des administrations ;
- 12% sont des professionnels ou des personnes issues du secteur de l'enseignement.



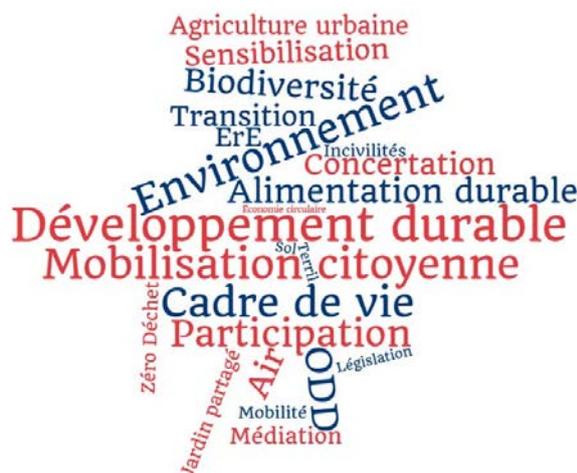
### 3.1.1.2. Centre de documentation

Le Centre de documentation d'Espace Environnement est un support important pour les activités de la Maison de l'Environnement. Il centralise les informations, met à disposition de nombreux documents et informe quotidiennement des actualités relatives à l'environnement.

Il fournit deux types de services :

- une diffusion sélective des informations est pratiquée en fonction du profil documentaire du destinataire concerné. Ces informations régulières proviennent du dépouillement de revues, de newsletters, de la veille législative et informative sur Internet (surveillance de nombreux sites Internet via les applications Feedly et Website-Watcher, surveillance régulière du Moniteur belge et du Parlement wallon) ;
- la Maison de l'Environnement peut aussi faire appel au Centre de documentation pour toute demande d'information, qu'il s'agisse de répondre à une question issue de la permanence, de mettre sur pied un évènement, de rédiger une fiche ou de mettre à jour ses connaissances.

Voici une idée des différents thèmes surveillés quotidiennement par le Centre de documentation pour la Maison de l'Environnement. La technique dite du « nuage de mots » permet de mettre visuellement en évidence l'importance relative des thèmes (plus le mot apparaît en grands caractères, plus il est important).



Le Centre de documentation reçoit de nombreuses revues et newsletters. Elles sont systématiquement dépouillées et les articles jugés pertinents sont encodés dans une base de données (PMB). Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2020, 29 articles de périodiques, en lien avec les thématiques de la Maison de l'Environnement, ont été sélectionnés et encodés (voir annexe 3).

Durant cette même période, le Centre de documentation s'est enrichi de 11 documents pour la Maison de l'Environnement (livres, brochures, dépliants...) (voir annexe 4).

Le Centre de documentation reçoit également des demandes directes émanant de l'extérieur. Il s'agit d'élèves à la recherche de documentation pour un travail scolaire, d'étudiants pour un mémoire, de particuliers ou d'associations organisant une animation ou une exposition ayant trait à l'environnement. Dans ce contexte, soit la Maison de l'Environnement les contacte directement par téléphone ou par mail, soit les demandeurs sont reçus sur place, sur rendez-vous, pour consulter la documentation sélectionnée au préalable par la documentaliste.

### 3.1.2. Newsletters/Site web/Réseaux sociaux

En 2020, le référencement Internet de la Maison de l'Environnement fait peau neuve. Un site web dédié est, en effet, en cours de construction, avec une mise en ligne escompté au 30/09/2020 - [www.lamaisondelenvironnement.be](http://www.lamaisondelenvironnement.be).

Jusqu'ici, en effet, la Maison de l'Environnement était hébergée sur le portail Internet d'Espace Environnement.

Cette évolution a pour but d'offrir une visibilité plus large et autoportante à la Maison de l'Environnement. L'arborescence du site sera, en effet, pensée en pleine adéquation avec la nature des activités proposées. Par ailleurs, une interactivité plus forte pourra être établie avec la page Facebook existante (<https://www.facebook.com/maisonenvironnementwallonie>), ce qui aura inévitablement comme conséquence une plus grande dynamique et des followers plus nombreux (265 « amis » au 30/06/20) et mieux informés.



Les missions y seront détaillées ainsi que des exemples récents de projets menés. Les outils produits y seront téléchargeables.

L'actualité liée aux activités de la Maison de l'Environnement y sera régulièrement publiée.

Pour ce qui est de la page Facebook elle-même, 9 posts ont été publiés sur la période, sur les sujets suivants :

- les activités des projets accompagnés (tels que Ville Fertile) ;
- la présence de la Maison de l'Environnement dans des événements ;
- le relais d'évènements ayant trait à l'environnement en Wallonie
- le relais d'ouvrages et études sur des problématiques environnementales traitées par la Maison de l'Environnement ;
- l'invitation à participer au baromètre des SGD.

L'usage d'Internet et des réseaux sociaux a tout son sens pour la Maison de l'Environnement, dont la majorité des services est développée à destination du citoyen. Le pourcentage de particuliers qui sollicite la permanence en est, notamment, un exemple. Par ailleurs, la Maison

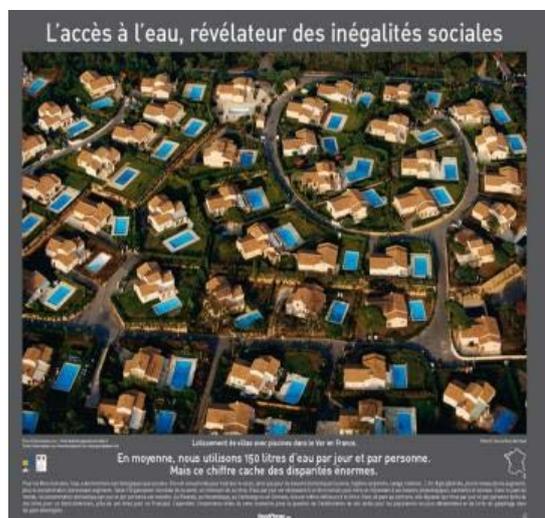
de l'Environnement peut engranger, en retour, commentaires, suggestions et idées nouvelles à développer. En cela, elle met également en application le principe de participation et de coproduction.

### 3.1.3. Prêt et location de matériel pédagogique

La Maison de l'Environnement possède 2 expositions sur le développement durable réalisées par la fondation Good Planet.

Présentées sur un support léger, ces expositions ont fait l'objet d'une rénovation pour permettre une adaptation plus aisée à différents lieux d'accueil potentiels.

Une troisième exposition, réalisée par Espace Environnement dans le cadre d'un microprojet Interreg III (« Des terrils pour dépasser les frontières »), complète la liste des expositions en prêt.



Ces expositions n'ont toutefois pas été sollicitées en prêt durant la période, pour les raisons déjà explicitées ci-avant.

## 3.2. Pilier 2 : sensibilisation

3.2.1. Conférence – « Sans objet a ce stade de l'année »

3.2.2. Portes ouvertes/Evenement – « Non prévu dans nos missions »

3.2.3. Musée, exposition (visite guidée) – « Non prévu dans nos missions »

3.2.4. Balades guidées – « Non prévu dans nos missions »

3.2.5. Campagnes – « Non prévu dans nos missions »

## 3.3. Pilier 3 : initiation et éducation

3.3.1. Atelier – outils d'animation au développement durable



En 2018, la Maison de l'Environnement s'est investie dans la réalisation d'un outil d'animation visant la sensibilisation et l'information d'un public adulte sur les Objectifs de Développement Durable. Le fruit de ce travail, coordonné par Associations 21, a donné naissance à l'outil « Cap 2030 ». Il a été édité à 1.000 exemplaires (dont 700 exemplaires repris dans la mallette « Justice climatique » du CNCD 11.11.11) et utilisé à plusieurs reprises pour des animations,

notamment délivrées par la Maison de l'Environnement, qui en a également acquis plusieurs exemplaires.

En 2020, une opportunité s'est présentée pour rééditer l'outil. C'est ainsi que la Maison de l'Environnement a participé au processus d'évaluation mis en place avec les différents organismes l'ayant utilisé en animation. Un atelier a été organisé, le 6 février 2020, en vue de dresser un bilan et des recommandations pour d'éventuelles adaptations avant la réédition du support. Ces modifications pouvaient à la fois porter sur les scénarios d'utilisation, le format, la langue, etc.

Au terme de ces réflexions, il a été convenu que de légers ajustements étaient à réaliser sur le format physique de l'outil. Concernant les différents scénarios pédagogiques, il a été convenu que le site web dédié à Cap 2030 serait alimenté par des nouvelles idées d'utilisation issues du retour des animateurs.

3.3.2. Club et atelier – « Non prévu dans nos missions »

3.3.3. Stage – « Non prévu dans nos missions »

3.3.4. Projet non scolaire – « Non prévu dans nos missions »

3.3.5. Projet scolaire – « Non prévu dans nos missions »

#### 3.4. Pilier 4 : formation

En 2020, la Maison de l'Environnement s'investit dans l'organisation d'un événement à vocation formative.

##### 3.4.1. Les Rencontres de l'ErE

Aux côtés du Réseau Idée, la Maison de l'Environnement avait le souhait de co-organiser l'édition 2020 des Rencontres de l'Education relative à l'Environnement, consacrées au thème de la biodiversité. A travers cette implication, la Maison de l'Environnement poursuivait plusieurs objectifs :

- nourrir les contenus de son expérience de terrain, notamment en incluant la question des milieux urbanisés comme îlots de biodiversité ;
- proposer une dynamique multi-acteurs autour de la question et démontrer que le sujet nécessite une approche transversale ;
- sensibiliser et outiller les pouvoirs publics locaux pour qu'ils puissent déployer des initiatives ambitieuses en la matière sur leur territoire.

Durant la période, la Maison de l'Environnement a participé à 2 sessions de préparation du programme des Rencontres. Ensuite, le contexte sanitaire a interrompu les réflexions. Considérant le niveau d'incertitude élevé autour de l'évolution de la situation Covid, les partenaires du projet ont pris, en juin, la décision d'annuler l'activité dans le format initialement prévu. Néanmoins, il n'est toutefois pas exclu, à l'heure d'écrire ces lignes, que diverses activités décentralisées se tiennent en divers endroits en Wallonie dans des formats en adéquation



avec les consignes sanitaires en vigueur au moment. Les discussions sont en cours entre les partenaires à ce sujet.

### 3.4.2. Intervention dans des formations

La Maison de l'Environnement est régulièrement sollicitée pour présenter les lignes de force de son action ou pour exposer un sujet précis en matière d'environnement à l'occasion de colloques ou formations. Elle est également sollicitée pour intervenir lors de formations professionnelles.

Ces occasions permettent de **présenter les méthodologies utilisées pour favoriser la participation et la mobilisation citoyenne**. Ce sont également de réelles opportunités pour **échanger les expériences et constituer un réseau** d'acteurs œuvrant pour un développement durable du cadre de vie.

Au cours de la période, aucune intervention n'a été sollicitée. Cela s'explique également par le contexte de pandémie actuel.

## 3.5. Pilier 5 : conception d'outils (animation/formation/document)

### 3.5.1. Les fiches-conseil

La Maison de l'Environnement dispose d'une **série de fiches-conseil destinées à vulgariser la législation** en lien avec différents sujets : permis d'environnement, permis unique, distances de plantation, épuration, incivilités environnementales et code forestier.

Les fiches assurent une réponse adéquate aux demandes tant des citoyens que des administrations communales et constituent, à ce titre, un outil d'information particulièrement accessible, et donc utile.

Ces fiches-conseil sont principalement consultées par téléchargement<sup>1</sup>.

Au-delà de leur consultation possible en ligne, certaines fiches sont également disponibles en version papier.

Au vu du succès remporté auprès du grand public, nous restons convaincus de l'intérêt de publier et d'actualiser régulièrement des fiches-conseil et continuerons donc à les promouvoir activement.

C'est ainsi que nous avons travaillé ce premier semestre à **l'actualisation juridique de la série de 4 fiches consacrées à l'épuration des eaux usées**, cela suite à la réforme de l'assainissement autonome en Wallonie. Deux fiches remplacent à elles seules les quatre précédentes.

---

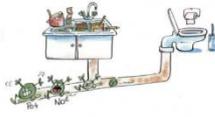
<sup>1</sup> Les fiches-conseil de la Maison de l'Environnement sont consultables en ligne : <http://www.espace-environnement.be/maison-de-environnement/#1488797629465-0-7> – rubrique « Outils ».

## Epuration

### L'épuration des eaux usées : où en sommes-nous en Wallonie ?

Autrefois, les eaux usées des habitations étaient soit acheminées vers des puits perdus, soit égoutées dans un cours d'eau, directement ou par l'intermédiaire d'un réseau d'épuration. Aujourd'hui, la législation impose d'épurer les eaux usées de tous les ménages wallons afin de répondre à des normes de qualité respectueuses de l'environnement.

D'une part, l'habitat est fortement densifié au cours des dernières décennies. D'autre part, nous produisons en moyenne 170 litres d'eaux usées par jour et par habitant, en provenance de la cuisine, du lavage et des toilettes. Le rejet de ces eaux dans les rivières constitue donc une menace réelle pour notre environnement. C'est dans ce contexte que des normes, assorties de contraintes, ont été adoptées.



#### Quels sont les outils législatifs ?

##### Rétrospective

Les premières véritables législations sur la protection des eaux contre la pollution sont apparues au début des années septante. Elles furent renouvelées en 1985 et encore par la suite sous l'impulsion de directives européennes.

Initialement, les « Plans Communaux Généraux d'Épuration » (PCGE) constituaient l'outil réglementaire de planification et de mise en œuvre de l'assainissement des eaux. Les PCGE sont à présent remplacés par les PASH (Plans d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique). Un arrêté du Gouvernement wallon du 22 mai 2003 a mis en place les nouvelles règles en matière d'assainissement dont le « Règlement Général d'Assainissement » qui définit trois régimes d'assainissement :

selon le régime d'assainissement des eaux usées en Région wallonne (le régime collectif, le régime autonome et le régime transitaire d'assainissement) ainsi que la constitution des PASH.

Toutes ces législations sont inscrites dans le Code de l'eau (arrêté du Gouvernement wallon du 3 mars 2005 relatif au Livre II du Code de l'environnement, concernant le Code de l'eau).

Plus récemment, une large réforme de l'assainissement autonome a été effectuée en Wallonie. Le décret du 23 juin 2016 et l'arrêté du 1<sup>er</sup> décembre 2016 du Gouvernement wallon ont apporté d'importantes modifications au Code de l'eau en instaurant une Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (GPAA).

#### Qu'est-ce que le PASH ?

Le PASH est l'outil réglementaire qui fixe le mode d'assainissement propre à chaque habitation dont les eaux usées écoulent chaque jour dans l'un des 15 sous-bassins hydrographiques wallons. Chaque PASH est composé d'une carte hydrographique accompagnée d'un rapport qui détermine, au sein d'un sous-bassin



**EPU1**  
Une information, un conseil,  
pour vous accompagner dans vos démarches  
Site La Maison de l'Environnement

Fiche EPU1 : les régimes d'assainissement et les obligations associées à l'épuration des eaux usées domestiques en Wallonie

## Epuration

### Réforme de l'assainissement autonome en Wallonie, quelles implications pour moi ?

Après avoir consulté le PASH (Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique), vous découvrez que votre habitation se trouve en régime d'assainissement autonome.

Cette décision peut avoir été justifiée par différents critères. Dans certaines zones où le relief est très marqué, par exemple, ou bien si les habitations sont très dispersées, l'épuration collective peut être inadaptée.

Dans certains cas (cf. Fiche EPU1), les habitations doivent obligatoirement être munies d'un système d'épuration individuelle (SEI).

#### Qu'est-ce que la GPAA ?

Récemment, une large réforme de l'assainissement autonome a été effectuée en Wallonie. Depuis janvier 2016, la Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (GPAA) a été mise en œuvre. Comme son nom l'indique, la GPAA implique la prise en charge de services par un organisme public. Elle a été confiée à la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE), en collaboration avec les Organismes d'Assainissement Agréés (OAA) qui assurent une partie de ces services sur le terrain. Au vu de leur implantation locale, les OAA sont les intervenants privilégiés des communes et des particuliers en apportant notamment des conseils techniques (cf. notre rubrique Les bonnes adresses).

Après avoir consulté le PASH (Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique), vous découvrez que votre habitation se trouve en régime d'assainissement autonome.

Cette décision peut avoir été justifiée par différents critères. Dans certaines zones où le relief est très marqué, par exemple, ou bien si les habitations sont très dispersées, l'épuration collective peut être inadaptée.

Dans certains cas (cf. Fiche EPU1), les habitations doivent obligatoirement être munies d'un système d'épuration individuelle (SEI).

#### Les objectifs de la réforme

Le but de cette gestion publique est d'améliorer l'installation des SEI, de garantir leur bon fonctionnement, d'accompagner et d'aider les particuliers dans le suivi de leur système et de contribuer ainsi à une meilleure protection de l'environnement. L'objectif est d'offrir aux habitants en zone de régime d'assainissement autonome un confort et des performances similaires à ce qui est réalisé dans le cadre de l'assainissement collectif.

Cette réforme permet en outre d'appliquer le principe de solidarité entre les citoyens wallons en mutualisant les coûts liés à l'assainissement, tant collectif qu'autonome. En effet, l'ensemble de ces services est financé par le montant du Coût-Médian Assainissement (CMA) repris sur la facture d'eau de chaque consommateur.



**EPU2**  
Une information, un conseil,  
pour vous accompagner dans vos démarches  
Site La Maison de l'Environnement

Fiche EPU2 : la réforme de l'assainissement autonome en Wallonie, la mise en œuvre de la Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (GPAA) et les Systèmes d'Épuration Individuelle (SEI).

### 3.5.2. Les dossiers « Promouvoir le développement durable dans les territoires communaux »

Afin d'accompagner la mobilisation des élus, la Maison de l'Environnement a entrepris, dès 2009, la conception d'un outil d'aide à la décision à leur attention.

Il s'agit de dossiers présentant différentes initiatives favorables à une gestion durable du territoire. Ceux-ci recensent des arguments et des propositions concrètes pour la mise en œuvre, à travers des témoignages et des renvois à des acteurs ressources ou ouvrages de référence. Ils sont agencés dans une farde décrivant, de manière synthétique et attractive, la notion de développement durable. Cette farde est accompagnée d'une note générale présentant des pistes pour que les communes s'approprient ces notions et les appliquent au niveau local.



Les premières fiches thématiques ont été diffusées en 2011. La farde a été progressivement étoffée avec différents dossiers. Elle en compte 11 à ce jour :

1. l'énergie : « Les communes, une belle énergie » ;
2. les jardins partagés : « Des jardins hors du commun » ;
3. les toitures vertes : « Des îlots de verdure sur les toitures » ;
4. la végétalisation de façades : « Lorsque les plantes habillent les murs » ;
5. les prairies fleuries : « Lorsque les pelouses se couvrent de fleurs » ;
6. l'insertion de clauses sociales, environnementales et éthiques dans les cahiers des charges « Des marchés qui ont du sens » ;
7. la participation citoyenne : « La participation, un outil de gestion » ;
8. la mobilité durable : « La mobilité durable, un boulevard vers l'avenir » ;

9. le zéro phyto : « Ma commune sans pesticide » ;
10. l'alimentation durable : « L'alimentation durable, une question de bon goût » ;
11. ma commune en Zéro déchet.

Par ailleurs, les efforts se sont également concentrés sur la diffusion, sous format papier et informatique, de ces dossiers<sup>2</sup>.

### 3.6. Pilier 6 : activités au profit du secteur ErE ou d'un territoire

#### 3.6.1. Organisation de concertations de territoire

La concertation est un **moyen privilégié d'intervention** de la Maison de l'Environnement, que ce soit dans le cas de la gestion d'un conflit, d'une procédure de consultation publique ou l'accompagnement de projets.

Les demandes de concertation peuvent émaner des autorités communales ou régionales, des entreprises ou des habitants. Elles prennent le plus souvent place dans le cadre de processus réglementaires (demande de permis d'environnement ou de permis unique), mais des concertations particulières sont également menées dans le cadre de demandes d'accompagnement de projets (tracer des sentiers de promenades, lancer un compost collectif ou un jardin...).

Dans tous les cas, **l'intervention d'un tiers neutre**, garant de l'établissement et du maintien d'un climat de confiance, est propice à l'installation d'un espace de dialogue. C'est bien là le rôle de la Maison de l'Environnement.

Au 30 juin 2020, la Maison de l'Environnement a été sollicitée sur les dossiers suivants :

##### 3.6.1.1. Concertation sur la pollution lumineuse

Durant la période, la Maison de l'Environnement a entrepris un travail de concertation avec différents acteurs du territoire sur la thématique de la pollution lumineuse. L'entame de cette démarche a d'autant plus de sens qu'elle se profile dans un contexte où, suite à l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 14/09/2017, les communes doivent procéder, d'ici 2030, au remplacement de leurs luminaires énergivores par la technologie LED.

La Maison de l'Environnement s'est donc rapprochée de différentes communes wallonnes dans l'objectif d'identifier certaines d'entre elles qui envisageaient de :

- moderniser leur parc d'éclairage dans un futur proche ;
- prévoir cette modernisation de manière transversale, en tenant compte d'aspects énergétiques mais également de santé publique, de société, d'environnement, de biodiversité, de patrimoine (ciel étoilé), etc.



Un contact a été pris avec les villes de Tournai et de Charleroi ainsi qu'avec les Communes de La Hulpe et de Chaumont-Gistoux. A l'issue des échanges entrepris, la Ville de Tournai s'est montrée intéressée par la démarche proposée.

---

<sup>2</sup> Les dossiers de la Maison de l'Environnement sont consultables en ligne : <http://www.espace-environnement.be/maison-de-environnement/#1488797629465-0-7> – rubrique « Outils ».

Deux rencontres, qui se sont respectivement tenues à la Ville de Tournai (04/03) et en visio-conférence (05/06), ont permis d'élaborer un schéma méthodologique visant à définir des solutions opérationnelles pour assurer une sobriété lumineuse sur l'entité et installer un espace de dialogue constructif entre les acteurs impliqués (note méthodologique en annexe). Si le projet a une ambition transversale, notamment à travers des efforts de sensibilisation dirigés sur l'ensemble du territoire de Tournai, un projet d'expérimentation-pilote, mené à l'échelle du village de Rumillies, permettra l'entame d'un processus participatif tenant compte des différents enjeux liés à la question de la pollution lumineuse. Mené en parallèle de ce projet-pilote, l'élaboration d'un diagnostic sur l'ensemble du territoire permettra, par ailleurs, d'identifier des points prioritaires à traiter, notamment au regard de critères d'impact sur la biodiversité.

La Commune de Walhain, qui souhaite également agir sur la question de la pollution lumineuse, a sollicité la Maison de l'Environnement pour disposer d'un **appui dans la mise en œuvre d'une concertation autour de la problématique**. Une première réunion d'échange s'est déroulée le 24 juin 2020, en présence de la DNF. Si certaines pistes d'actions se dégagent à ce stade, les contours de l'accompagnement proposé à la commune, en 2020, doivent encore être formalisés et validés par le Collège communal.

En parallèle, la Maison de l'Environnement s'est attelée à l'**élaboration d'une carte mentale (MindMap) détaillée visant à cerner les différents enjeux** en lien avec la problématique et à identifier les diverses parties prenantes impliquées par la question (carte des acteurs). Délibérément, cette carte mentale ne se cantonne pas au territoire de la Wallonie, dans la mesure où d'autres pays (notamment la France) s'impliquent déjà depuis une dizaine d'années à faire évoluer la question de la sobriété lumineuse dans les territoires et constituent donc des viviers de retours d'expériences potentiels.

### *3.6.1.2. Extension d'activité d'une entreprise sur Seneffe*

La Maison de l'Environnement a été contactée pour apporter son expertise en matière de concertation dans un dossier d'extension d'activité d'une entreprise produisant des articles en béton à propos de l'activité de laquelle les riverains manifestent de nombreuses craintes et objections.

Deux séquences de coaching par téléphone ont été effectuées à l'attention des Bétons Roosens, visant à aiguiller l'entreprise pour l'organisation d'une séance d'information à l'attention de la population durant la phase d'enquête publique. .

La situation était d'autant plus compliquée que des règles sanitaires ont contraint les modalités d'organisation (notamment au regard du nombre de personnes autorisées à participer physiquement à la séance). En ce sens, la Maison de l'Environnement a formulé des propositions créatives pour organiser la concertation dans un climat serein. Il a, notamment, été question d'organiser deux séances successives, de permettre aux riverains d'adresser leurs questions de manière préalable à la séance, et de mettre à disposition de tous les éléments de suivi de la réunion (sous formats vidéo ou papier).

Une réunion unique s'est finalement tenue le 22 juin. L'entreprise n'a toutefois pas souhaité faire appel à la Maison de l'Environnement pour l'animer.

### 3.6.2. Activité de mise en réseau

#### 3.6.2.1. Mise en place d'une plateforme partenariale associative et citoyenne

La plateforme Ville Fertile a été initiée en 2017 par un collectif de citoyens et d'associations, dont la Maison de l'Environnement. Ce réseau est maintenant devenu l'un des acteurs-clés de l'agriculture urbaine sur le vaste territoire de Charleroi Métropole.

Le 6 février dernier, les membres de la plateforme se sont réunis dans les locaux de la Maison de l'Environnement pour préparer le programme de l'année et évaluer les actions menées. A l'issue de cette réunion, une évaluation de l'action a été décidée sous forme d'entretiens des membres actifs. Un canevas d'interview a été élaboré et la Maison de l'Environnement a mené 3 des entretiens qualitatifs. Une synthèse devait être mise en discussion afin d'évaluer et, éventuellement, ajuster le projet. Ce débat a toutefois dû être reporté au deuxième semestre en raison de la crise sanitaire.



Le lieu de la prochaine journée d'échanges et de formation devrait être un vaste terrain appartenant à la Ville où se déroule une formation en maraichage portée par le Forem, ainsi que différentes activités coordonnées par la Maison des Jeunes « Atelier M » (activités en partenariat avec les jeunes du quartier et les écoles). Le site, en recherche de nouveaux partenariats et activités, paraît, en effet, idéal pour accueillir Ville Fertile. Toujours pour les mêmes raisons liées au contexte sanitaire, la réunion a été reportée au 8 juillet. La journée se déroulera également plus tard dans l'année.

Seul un programme de « chantiers fertiles » chez des producteurs sera lancé durant l'été.

### 3.6.3. Accompagnement de projets

La Maison de l'Environnement propose ses services pour accompagner des projets participatifs, de la genèse des idées à la concrétisation, que ce soit dans un quartier, une école, une maison de repos...

La Maison de l'Environnement met en pratique son savoir-faire pour :

- cerner les besoins et les attentes du public que l'on souhaite toucher ;
- développer une méthode de travail créative et des outils pertinents de mobilisation et de conception participative ;
- dynamiser le processus ;
- évaluer et capitaliser le travail réalisé pour que l'expérience soit valorisée et profite à d'autres.

#### 3.6.3.1. Suivi de budgets participatifs

En 2019, la Maison de l'Environnement s'est rapprochée de plusieurs comités de quartier wallons en vue d'identifier les freins et obstacles à leur bon fonctionnement. Plusieurs éléments sont ressortis de cette approche. Nous avons épinglé, en substance, les besoins méthodologiques suivants : le maintien de la mobilisation des groupes porteurs ; la maîtrise de techniques d'animation favorisant la coproduction ; les filières de financement possibles ; le développement de partenariats.

Les conclusions de cette démarche nous ont amenés, en 2020, à proposer un suivi des communes qui disposent d'un budget participatif ou qui souhaitent mettre en place ce type de dispositif. Il est, en effet, encore peu déployé en Wallonie, mais constitue pourtant une opportunité pour les dynamiques citoyennes locales, et notamment les comités de quartier.

L'objectif sera de préciser les freins identifiés et d'amener à une meilleure appropriation de la mécanique de mise en œuvre et du suivi de cet outil de cogestion avec les citoyens.

Les contacts pour cette action seront pris au second semestre 2020.

### 3.6.3.2. Soutien au projet en alimentation durable « Tables d'Autres »

L'implication de la Maison de l'Environnement dans le projet « Table d'Autres » se poursuit. Pour rappel, cette initiative vise à sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire en proposant un repas convivial et gratuit constitué des invendus du marché.

La Maison de l'Environnement fait partie du groupe porteur aux côtés des Equipes populaires et des Jeunes Organisés & Combatifs (JOC) qui coordonnent l'initiative.

Le groupe s'est réuni une seule fois au cours du semestre, le 10 mars. Une seule Table d'Autres a été organisée, le 20 janvier. Les suivantes ont dû être annulées en raison de la situation sanitaire.

### 3.6.4. Participation à des commissions et groupes de travail régionaux

Par le biais de la permanence, dans des processus de participation ou encore à l'occasion d'accompagnement de projets, la Maison de l'Environnement travaille en **étroite relation avec les acteurs de terrain** (réseau associatif, communes, citoyens...).

Dans le but de **transmettre les expériences capitalisées et les informations recueillies** auprès de ces acteurs de terrain, elle fait part de son expertise à différents niveaux :

- participation à « Associations 21 ». En 2020, la Maison de l'Environnement s'implique spécifiquement sur la question de l'appropriation des ODD ;
- participation au groupe de travail « Promotion de la biodiversité dans les localités et mobilisation des communes wallonnes », piloté par Inter-Environnement-Wallonie, le 5 mai 2020.

## 4. Activités de promotion – Logo/Roll-Up/Plaquette

En 2020, les supports de promotion de la Maison de l'Environnement ont été utilisés lors d'événements et prestations extérieures : roll-Up, plaquette d'information, présentation Prezi.



## 5. Partenaires et collaborations extérieures

### 5.1. Participation à un jury

Sur la période, la Maison de l'Environnement est intervenue dans les jurys suivants :

- Participation au jury de l'Institut d'Eco-conseil, les 26 et 29 juin : évaluation des stagiaires sur des projets aussi variés que : un réseau international d'éco-conseillers pour la transition, le retour aux pratiques culturelles faisant l'usage du cheval de trait, une structure d'accueil et de soutien social aux femmes victimes de violences conjugales, conception d'un module pédagogique traitant du zéro déchet, une coopérative de produits locaux ;
- Participation au jury des éco-coopérants (formation de binômes belges et burkinabés pour mener des projets à vocation écologique dans des pays en voie de développement et former de futurs éco-conseillers), les 23 juin et 3 juillet.

### 5.2. Participation à des évènements

En 2020, la Maison de l'Environnement a participé à un évènement régional :

- Municipalia (ex-Salon des Mandataires), le 13 février, au WEX de Marche-en-Famenne : cet évènement est une belle opportunité d'établir des contacts avec les communes wallonnes, de présenter les services de la Maison de l'Environnement et de prendre la mesure des sujets et préoccupations faisant l'actualité des pouvoirs publics wallons.



## 6. Vie de l'équipe

### 6.1. Bilan d'occupation du personnel

La Maison de l'Environnement réunit une équipe dont la pluridisciplinarité et le professionnalisme font la force des projets entrepris. Le tableau ci-après reprend l'équipe de travail.

Par ailleurs, la Maison de l'Environnement bénéficie du soutien, au sein d'Espace Environnement, des différentes personnes ressources et, en particulier de :

- Thérèse Devallée : sociologue, licenciée en communication sociale, webmaster ;
- Marthe Desclée : documentaliste.

De plus, la Maison de l'Environnement s'insère dans un vaste réseau constitué d'associations et de professionnels actifs dans le domaine de l'environnement. Ce réseau apporte un complément aux ressources internes et permet d'échanger activement de nombreuses informations, méthodologies et pratiques mais aussi d'orienter au mieux les personnes qui entrent en contact avec elle.

<b>Prénom NOM</b>	<b>Formation</b>	<b>Expérience utile (en années)</b>	<b>Rôle dans le cadre de la mission</b>
<b>Delphine FONTENOY</b>	Licenciée en Sciences biologiques, DES en Gestion de l'Environnement	14	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coordination générale de la mission et relation avec le Comité d'accompagnement</li> <li>▪ Gestion administrative et financière</li> <li>▪ Coordination axe information et conseil</li> <li>▪ Elaboration d'outils d'information et de sensibilisation</li> <li>▪ Aide à la mise en place de projets</li> <li>▪ Communication et mise en réseau</li> </ul>
<b>Annick MARCHAL</b>	Licenciée en Sciences zoologiques, éco-conseillère	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Soutien à la concertation</li> <li>▪ Aide à la mise en place de projets</li> </ul>
<b>Nancy BERNA</b>	Licenciée en Sciences biologiques, éco-conseillère	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Elaboration d'outils d'information et de sensibilisation</li> <li>▪ Aide à la mise en place de projets participatifs</li> <li>▪ Expertise et partage de bonnes pratiques</li> </ul>
<b>Jean-François BAYOT</b>	Licencié en sciences du travail Conseiller en environnement	16	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aménagement participatif et amélioration du cadre de vie</li> </ul>
<b>Eddy BACHORZ</b>	Licencié en géologie Conseiller en environnement	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Concertation et réflexion méthodologique</li> </ul>
<b>Antonella GALIONE</b>	Secrétaire de direction	22	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Secrétariat de la mission</li> </ul>

## 6.2. Formations suivies par le personnel

Sans objet à ce stade de l'année.

## 6.3. Accueil et suivi de stagiaires

### 6.3.1. Suivi d'un étudiant

La Maison de l'Environnement a suivi les travaux d'une mémorante ayant travaillé sur la gouvernance locale et la participation citoyenne à l'Université de Mons Faculté Warocqué d'Economie et de Gestion.

## 7. Contacts

Notre équipe se tient à votre disposition pour répondre à d'éventuelles questions complémentaires au sujet de ce rapport intermédiaire :



**Directeur :**

Serge VOGELS, [svogels@espace-environnement.be](mailto:svogels@espace-environnement.be)

Portable : 0496/29.95.94

**Responsable du projet :**

Delphine FONTENOY, [dfontenoy@espace-environnement.be](mailto:dfontenoy@espace-environnement.be)

Portable : 0497/43.76.84

**Adresse :**

rue de Montigny 29 – BE-6000 CHARLEROI

Tél. : 071/300.300 - Fax : 071/509.678

[www.espace-environnement.be](http://www.espace-environnement.be)

Urbanisme  
Aménagement du territoire  
Patrimoine  
Mobilité  
Environnement  
Aménagements verts  
Prévention des déchets  
Santé et habitat  
Santé et environnement



**Espace Environnement asbl**  
rue de Montigny 29 - BE-6000 Charleroi  
Tél. : 071/300 300 - Fax : 071/509 678  
E-mail : [info@espace-environnement.be](mailto:info@espace-environnement.be)  
Site Internet : [www.espace-environnement.be](http://www.espace-environnement.be)

## **ANNEXE 4**

### MAISON DE L'ENVIRONNEMENT LISTE DES STATISTIQUES DE LA PERMANENCE

---

Date début action	Intitulé	Type clients	Commune
07/01/2020	Citerne eau de pluie	Particuliers	Manage
08/01/2020	Plantation bambou	Particuliers	Mariembourg
09/01/2020	site à réaménager	Enseignement	Gembloux
10/01/2020	Distance plantations	Particuliers	Houyet
17/01/2020	Panneaux photovoltaïques jardin	Particuliers	Frameries
31/01/2020	Plantation	Particuliers	Corbais
05/02/2020	Plantation	Particuliers	Jumet
14/02/2020	PE	Enseignement	Charleroi
16/02/2020	Abattage	Particuliers	Montignies-sur-Sambre
20/02/2020	Eco-pâturage	Particuliers	Ham-sur-Heure
04/03/2020	Plantation - espèces indigènes	Particuliers	Mont-sur-Marchienne
04/03/2020	Plantation	Particuliers	Gozée
04/03/2020	Gestion Plantations	Particuliers	Ellezelles
10/03/2020	cheminement et aménagement du terri	Associations	Loverval
01/04/2020	Qualité air	Administration	Wallonie
03/04/2020	Eco-exemplarité	Associations	Liège
10/04/2020	Permis Environnement	Professionnels	Louvain-la-Neuve
20/04/2020	Décret sol	Professionnels	Charleroi
21/04/2020	Affectation zone agricole	Particuliers	Chaumont-Gistoux
24/04/2020	Mitoyenneté	Particuliers	Liège
24/04/2020	Feu de jardin	Particuliers	Heusy
24/04/2020	Abattage arbre	Particuliers	Montignies-sur-Sambre
24/04/2020	Gestion Plantations	Particuliers	Hannut
24/04/2020	Gestion Plantations	Particuliers	Montignies-sur-Sambre
25/04/2020	Plantation mitoyenneté	Particuliers	Couillet
27/04/2020	Parc éolien	Particuliers	Mouscron
29/04/2020	Épuration individuelle	Particuliers	Bastogne
11/05/2020	Péroxyde hydrogène et Envi	Administration	Namur
14/05/2020	Phytoremédiation	Enseignement	Liège
18/05/2020	Distance plantation	Particuliers	Horion-Hozémont
25/05/2020	Nuisances Essaim	Particuliers	Sombreffe
25/05/2020	Permis bbq zone forestière	Particuliers	Marche-en-Famenne
26/05/2020	Procédure permis d'environnement	Particuliers	Wallonie
30/05/2020	bruits travaux dimanche et jour fériés	Particuliers	Montignies-sur-Sambre
30/05/2020	Entretien jardin	Particuliers	Montignies-sur-Sambre
02/06/2020	Gestion plantations	Administration	Braine-le-Comte
02/06/2020	Entretien espace vert	Particuliers	Mont-sur-Marchienne
02/06/2020	Permis élevage industriel	Particuliers	Somme-Leuze
04/06/2020	Nuisances sonores et olfactives	Particuliers	Chimay
04/06/2020	Entretien espace vert	Particuliers	Marcinelle
10/06/2020	Végétalisation rue	Particuliers	Jumet
11/06/2020	Pollution laché ballon	Particuliers	Charleroi
12/06/2020	Verdurisation cour	Enseignement	Ransart
12/06/2020	Permis piscine naturelle	Particuliers	Wallonie
16/06/2020	Impact Envi projet immobilier	Particuliers	Beauvechain
17/06/2020	Vergers partagés	Administration	Montigny-le-Tilleul
17/06/2020	Nuisances mobilité	Particuliers	Blandain
23/06/2020	Egouttage	Particuliers	Beez

24/06/2020	haies mitoyennes	Particuliers	Durbuy
24/06/2020	Achat terrain	Particuliers	Ronquières
24/06/2020	haie d'Aubépine	Particuliers	Rixensart
24/06/2020	Gestion Plantations	Particuliers	Durbuy
25/06/2020	Email projet transmis par Françoise J. 25	Administration	Grez-Doiceau
25/06/2020	Nuisances envi voisinage	Particuliers	Jumet
25/06/2020	Abattage	Particuliers	Charleroi
02/07/2020	Nuisance sonore	Particuliers	Charleroi
02/07/2020	Entretien jardin	Particuliers	Perwez
03/07/2020	Documentation	Administration	Wavre
03/07/2020	Bar - législation sonore	Particuliers	Wallonie
03/07/2020	Propreté	Particuliers	Beez
03/07/2020	Plantation	Particuliers	Wallonie
09/07/2020	Plantation	Particuliers	Wallonie
13/07/2020	Plantation	Particuliers	Oupeye
15/07/2020	Recyclage bouchons	Particuliers	Charleroi
20/07/2020	Comité d'accompagnement	Entreprises	Arlon
23/07/2020	Gestion Plantations	Particuliers	Rixensart
24/07/2020	Documentation	Particuliers	Wallonie
27/07/2020	Entretien espace vert	Particuliers	Couillet
27/07/2020	Plantation	Particuliers	Thuin
28/07/2020	Permis atelier cuisine	Particuliers	Liège
29/07/2020	Propreté	Particuliers	Charleroi
29/07/2020	Plantation	Administration	Incourt
03/08/2020	transforme son trottoir en parking	Particuliers	Charleroi
03/08/2020	gestion plantations	Particuliers	Marcinelle
06/08/2020	Qualité air	Associations	Wallonie
13/08/2020	Amiante	Particuliers	Boussu
13/08/2020	Stockage véhicules	Particuliers	Charleroi
17/08/2020	Construction	Particuliers	Charleroi
25/08/2020	Plantation arbres (demande d'info)	Particuliers	Charleroi
26/08/2020	Elagage branches	Particuliers	Ransart
31/08/2020	Plantation arbres	Administration	Court-Saint-Etienne
01/09/2020	Dépôts clandestins	Particuliers	Dampremy
07/09/2020	Environnement et quartier nouveau	Associations	Marcinelle
07/09/2020	réunion d'information sur projet exploit	Associations	Couillet
08/09/2020	Robot tondeuse législation	Administration	Châtelet
09/09/2020	Taxe déchets	Particuliers	Gourdinne
11/09/2020	conflit voisinage plantation	Particuliers	Gilly
15/09/2020	antenne radio-amateur de 10 m de haut	Particuliers	Aiseau
18/09/2020	Problème terrassement et drainage	Particuliers	Tintigny
18/09/2020	dépôts clandestins	Particuliers	Charleroi
18/09/2020	conflit voisinage plantations	Particuliers	Montignies-sur-Sambre
18/09/2020	Construction carport ou yourte	Particuliers	Charleroi
21/09/2020	Biodiversité et entreprises	Entreprises	Saint-Ghislain
21/09/2020	Ligne haute tension	Particuliers	Ecaussines
21/09/2020	RIP gaz de charbon	Associations	Couillet
21/09/2020	Elevage poules, poulets	Particuliers	Charleroi
21/09/2020	Elevage de poulet	Professionnels	Glabais
23/09/2020	Désagréments travaux - autorisation ?	Particuliers	Lodelinsart

29/09/2020	Location frauduleuse	Particuliers	Montignies-sur-Sambre
29/09/2020	Nuisances sonores et olfactives	Particuliers	Roux
29/09/2020	Ouverture pension canine	Particuliers	Lodelinsart
02/10/2020	Pollution	Particuliers	Gosselies
02/10/2020	Pollution sol	Particuliers	Hautrage
05/10/2020	Pêche	Particuliers	Charleroi
05/10/2020	Installation climatiseur - permis ?	Particuliers	Erquelinnes
15/10/2020	abattage d'arbres	Particuliers	Jumet
15/10/2020	Demande de permis pour un habitat grc	Associations	Biez
19/10/2020	déchets le long d'un mur privé	Particuliers	Montignies-sur-Sambre
19/10/2020	Hauteur et distances de plantations	Particuliers	Sankt-Vith
22/10/2020	Problème égouttage - citerne eau pluie	Particuliers	Mont-sur-Marchienne
26/10/2020	conflit voisinage travaux et chauffage	Particuliers	Charleroi
27/10/2020	lancement Foodtruck	Particuliers	Bastogne
05/11/2020	Zone logement et PS	Associations	Jumet
10/11/2020	Animation biodiversité	Associations	Verviers
10/11/2020	Lieux stage Envi	Particuliers	Nivelles
10/11/2020	Lieux stage Envi	Particuliers	Namur
13/11/2020	Egouttage	Particuliers	Tournai
13/11/2020	Travaux égouttage voisin	Particuliers	Charleroi
16/11/2020	Biodiversité	Particuliers	Tournai
17/11/2020	création d'un jardin partagé et pédagog	Associations	Charleroi
26/11/2020	Haie Mitoyenne	Particuliers	Mont-sur-Marchienne
26/11/2020	Pollution poil à bois	Particuliers	Liège
27/11/2020	Platations	Particuliers	Charleroi
27/11/2020	plantations	Particuliers	Morlanwelz-Mariemont
07/12/2020	Salle des fêtes - isolation phonique	Particuliers	Lodelinsart
10/12/2020	Ramassage bois mort législation	Particuliers	Cerfontaine
14/12/2020	Covid et environnement	Enseignement	Tournai
14/12/2020	Permis lagunage	Professionnels	Wallonie
18/12/2020	Projet biodiversité	Associations	Mons
18/12/2020	Permaculture	Administration	Erquelinnes
18/12/2020	Sol pollué	Particuliers	Charleroi
21/12/2020	Abattage	Particuliers	Wallonie

## **ANNEXE 5**

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT  
CENTRE DE DOCUMENTATION - ARTICLES

---

**Centre de documentation – Espace Environnement**  
**Maison de l'environnement - Rapport**  
**Année 2020**  
**Encodage d'articles de périodiques**  
**48 notices**

**« Si l'on n'est pas prêt à changer ses idées, il ne faut pas faire de participation" / Van Reeth, Clara**

« Si l'on n'est pas prêt à changer ses idées, il ne faut pas faire de participation" [texte imprimé] / Van Reeth, Clara, Auteur; Mertens, Philippe, Auteur  
in **Trait d'Union N° 115 (septembre-octobre 2019)**. - p. 24-28

**Résumé:** La participation citoyenne a le vent en poupe. Entreprises, associations et mêmes pouvoirs publics : tous veulent aller à la rencontre du citoyen pour entendre son point de vue. Mais le processus est plus complexe qu'il n'y paraît et les conditions préalables nombreuses pour assurer son efficacité.

C'est ce que soulignent deux brochures distinctes publiées cet été par deux associations actives dans la mise en place de processus participatifs.

FONDATION POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES - interview de Sandrino Holvoet  
21 SOLUTIONS - interview d'Alessandra Kegeleirs

### **Changements climatiques et terres**

Changements climatiques et terres [texte imprimé]  
in **Plateforme Wallonne pour le GIEC N° 14 (juillet 2019)**. - p. 1-14

**Note de contenu:** Le rapport spécial « changements climatiques et terres »

Les écosystèmes agricoles contre les changements climatiques ?

Contribution des forêts aux objectifs climatiques

Utilisations des terres : priorité 'au climat' ou à une gestion durable ?

**Résumé:** Le GIEC termine la préparation de son rapport spécial « Changements climatiques et terres », dont l'adoption est prévue au début du mois d'août. Le texte n'est pas encore public et le résumé doit encore être discuté en séance plénière, mais nous présentons ici une introduction au sujet.

Cette Lettre contient principalement deux parties :

- une brève présentation du contenu du rapport à paraître
- trois articles qui donnent un éclairage sur des aspects spécifiques traités dans le rapport, selon le point de vue de scientifiques belges.

L'information contenue dans ce numéro est donc relativement « spécialisée », mais nous avons ajouté de courtes synthèses pour en faciliter l'accès. Un aspect du rapport, qui apparaît concrètement dans les trois articles présentés, est que l'utilisation des terres est un enjeu très important. Les terres sont sollicitées pour de multiples usages :

amélioration de la sécurité

alimentaire pour une population mondiale encore en croissance - en dépit des impacts négatifs des changements climatiques sur les cultures -, préservation de la biodiversité, maintien ou accroissement du stock de carbone que constituent les sols et la végétation... Une priorité est bien entendu l'arrêt du déboisement.

## **Reboiser, la solution climatique? / de Hesselle, Laure**

Reboiser, la solution climatique? [texte imprimé] / de Hesselle, Laure, Auteur in **Imagine demain le monde N° 137 (janvier-février 2020)**. - p. 77-79

**Note de contenu:** Des arbres mais pas n'importe où  
La valeur de la forêt

Recréer des écosystèmes résilients

**Résumé:** Planter des arbres pour atténuer le dérèglement climatique? Cette recommandation avancée est séduisante. Pensez: les humains émettent du CO<sub>2</sub>, et voilà que les arbres le captent et le fixent ensuite. Et puis, quoi de plus beau et de plus apaisant qu'un arbre? Malheureusement, si cette solution n'est pas mauvaise, sa mise en œuvre est loin d'être aussi simple qu'il y paraît.

## **Dossier: Déclaration de politique régionale - l'avis de l'UVCW**

Dossier: Déclaration de politique régionale - l'avis de l'UVCW : 1re partie [texte imprimé] in **Mouvement communal N° 943 (décembre 2019)**. - p. 10-49

**Note de contenu:** Les pouvoirs locaux et la déclaration de politique régionale 2019-2024

Balises pour une législation régionale

**Résumé:** En sa séance du 24 septembre 2019, le Conseil d'administration de l'Union des Villes et Communes de Wallonie a pris connaissance de la DPR 2019-2024. Cet avis se base sur le travail d'analyse préalable de Michèle Boverie, Secrétaire générale, Tom De Schutter et Alexandre Maître, Directeurs, et des avis des Conseillers experts et Conseillers suivants: Sylvie Bollen, Gwenaël Delaite, Gaëlle De Roeck, Isabelle Dugailliez, Marianne Duquesne, Julien Flagothier, Pierre-Louise Gillet, Mathieu Lambert, Luigi Mendola, Alexandre Ponchaut, Arnaud Ransy, Christel Termol, Marie-Laure Van Rillaer et Ambre Vassart.

## **Les chartes paysagères des parcs naturels, un outil au service du paysage / Nederlandt, Nicolas**

Les chartes paysagères des parcs naturels, un outil au service du paysage [texte imprimé] / Nederlandt, Nicolas, Auteur

in **Cahier Espace Public N° 32 (octobre-novembre-décembre 2019)**. - p. 50-51

**Note de contenu:** Que contiennent les chartes paysagères ?

Une charte applicable à toutes les échelles

**Résumé:** La Charte paysagère des Parcs naturels s'inscrit totalement dans le cadre de la Convention européenne du Paysage qui a été ratifiée par la Belgique le 28 octobre 2004. Celle-ci a pour objectif de : "promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages, et d'organiser la coopération européenne dans ce domaine (art.3)".

## **(Ré)aménager votre jardin - Evitez les querelles de voisinage / Roodhooft, Jan**

(Ré)aménager votre jardin - Evitez les querelles de voisinage [texte imprimé] / Roodhooft, Jan, Auteur

in **Je vais construire & rénover N° 426 (décembre 2019 - janvier 2020)**. - p. 80-82

**Note de contenu:** Distance des arbres et des végétaux

Branches et racines envahissantes

Tondre la pelouse et tailler la haie

Et si un litige surgit quand même?

**Résumé:** Si vous (ré)aménagez votre jardin lors de la construction ou de la rénovation de votre habitation, il est bon de tenir compte d'un certain nombre de règles. Vous éviterez ainsi que votre jardin ne devienne un sujet de discorde avec vos voisins.

### **Les sens et essences d'une forêt urbaine / Attout, Xavier**

Les sens et essences d'une forêt urbaine [texte imprimé] / Attout, Xavier, Auteur in **espace-vie N° 294 (février 2020)**. - p. 16-18

**Note de contenu:** Des forêts de 100 m2 à 3000 m2

Une appropriation de l'espace

Les avantages de planter une forêt urbaine

Grâce à la méthode japonaise Miyawaki, il est possible d'obtenir en dix ans ce qui pousse normalement en cent ans si on laissait ce terrain en friche.

**Résumé:** La nature se perd de plus en plus sous les coups de boutoir de l'urbanisation. Pour y répondre, la végétalisation de la ville devient un vrai enjeu. Parmi les pistes avancées, la création de forêts urbaines se développe de plus en plus. Comme à Genval, Grez-Doiceau ou Mont-Saint-Guibert.

### **Eau de pluie. Faites-en bon usage ! / Weyns, Ben**

Eau de pluie. Faites-en bon usage ! [texte imprimé] / Weyns, Ben, Auteur in **Je vais construire & rénover N° 427 (février 2020)**. - p. 132-139

**Note de contenu:** En Wallonie

A Bruxelles

En Flandre

Pourquoi de telles obligations?

Les avantages de l'eau de pluie

De quoi se compose une installation?:

Captage

Préfiltration

Stockage

Pompage

Post-filtration

Volume de la citerne

Utiliser l'eau de pluie comme eau potable

Coût d'une installation

**Résumé:** Une famille de trois personnes consomme 90 m2 d'eau de distribution par an, ce qui lui coûte quelques 500 euros... alors que l'eau tombe du ciel, gratuitement et en abondance. Comment collecter et stocker cette eau pour ensuite la réutiliser dans la maison?

### **Dossier: Déclaration de politique régionale - l'avis de l'UVCW**

Dossier: Déclaration de politique régionale - l'avis de l'UVCW : 2e partie [texte imprimé] in **Mouvement communal N° 944 (janvier 2020)**. - p. 8-23

**Note de contenu:** Les pouvoirs locaux et la déclaration de politique régionale 2019-2024

Balises pour une législation régionale

**Résumé:** En sa séance du 24 septembre 2019, le Conseil d'administration de l'Union des Villes et Communes de Wallonie a pris connaissance de la DPR 2019-2024. Cet avis se

base sur le travail d'analyse préalable de Michèle Boverie, Secrétaire générale, Tom De Schutter et Alexandre Maître, Directeurs, et des avis des Conseillers experts et Conseillers suivants: Sylvie Bollen, Gwenaël Delaite, Gaëlle De Roeck, Isabelle Dugailliez, Marianne Duquesne, Julien Flagothier, Pierre-Louise Gillet, Mathieu Lambert, Luigi Mendola, Alexandre Ponchaut, Arnaud Ransy, Christel Termol, Marie-Laure Van Rillaer et Ambre Vassart.

## **Graine de citoyen.ne.s!**

Graine de citoyen.ne.s! [texte imprimé]  
in **Ma ville notre planète N° 135 (février 2020)**. - p.9

**Note de contenu:** Quelques grainothèques bruxelloises:  
Grainothèque de la bibliothèque d'Uccle  
Grainothèque de la bibliothèque de Jette  
Grainothèque de la bibliothèque de Forest  
Le collectif Semance

**Résumé:** Bourses ou troc de semences, grainothèques... de plus en plus d'initiatives invitent les Bruxellois.es à multiplier leurs propres semences et à les partager de façon conviviale avec d'autres. Le plus souvent gratuitement!

## **Dossier: Municipales - Les clefs des villes vertes / Binctin, Barnabé**

Dossier: Municipales - Les clefs des villes vertes [texte imprimé] / Binctin, Barnabé, Auteur; Vésir, Maëlys, Auteur; Greboval, Pascal, Auteur  
in **Kaizen N° 49 (mars-avril 2020)**. - p.20-35

**Note de contenu:** Jonathan Durand Folco - "Les communes, nouvelles bases de la légitimité politique"

Jérôme Bégasse - "Chaque élu, chaque habitant peut apporter sa pierre à l'édifice"

La transition - A l'épreuve du laboratoire grenoblois

A Loos-en-Gohelle - La fierté du changement

Transition écologique - Un pacte avec les citoyens

Logement et énergie

Alimentation et agriculture

Transport et aménagement urbain

**Résumé:** Dans quelques jours, les 35000 communes françaises seront appelées à choisir leur équipe municipale pour les six prochaines années. Élection de proximité par excellence, les municipales recouvrent souvent plusieurs motifs d'espoir pour les défenseurs de la transition écologique et sociale. Mais qu'en est-il dans les faits: qu'est-ce qu'être un maire "écolo" aujourd'hui? Et comment engager, à l'échelle de sa commune, de vrais chantiers de transformation? On est allés enquêter.

## **Transition alimentaire - Comment se nourrir à Waremme demain? / Stassart, Michaël**

Transition alimentaire - Comment se nourrir à Waremme demain? [texte imprimé] / Stassart, Michaël, Auteur; Stassen, Valérie, Auteur  
in **Valériane N° 142 (mars-avril 2020)**. - p. 41-43

**Note de contenu:** Une initiative citoyenne

Se nourrir, à Waremme, demain

Six enjeux se dégagent des discussions

Waremme en Transition: bilan de la première année d'existence

Les défis de 2020: consolider et renforcer la dynamique collective

L'âge de faire...

**Résumé:** Dans le cadre des projets menés en éducation permanente par Nature & Progrès, un partenariat s'est créé en 2019, grâce à Joseph Gertruda, avec le groupe de Waremme en Transition. Voici le témoignage d'acteurs du changement qui œuvrent ensemble pour plus de résilience...

### **Alimentation durable et mixité sociale : soucis démocratiques ou idéaux élitistes / Damhuis, Lotte**

Alimentation durable et mixité sociale : soucis démocratiques ou idéaux élitistes [texte imprimé] / Damhuis, Lotte, Auteur  
in **Démocratie N° 5 (mai 2019)**. - p. 5-9

**Note de contenu:** Promouvoir un système alimentaire durable  
Aide alimentaire et droit à l'alimentation  
Une question de moyens financiers ?  
... ou une question d'informations ?  
Lutter contre les inégalités sociales  
Au-delà du comportement individuel

**Résumé:** Le développement des circuits courts, de la filière bio ou des supermarchés coopératifs est une réalité qui ne cesse de prendre de l'ampleur. Ce mouvement pour un système alimentaire plus durable échappe pourtant en partie aux publics précarisés. Les raisons ne sont pas uniquement financières. Elles sont aussi culturelles. Au-delà des comportements de consommation individuels, il existe aussi une responsabilité politique. C'est ce que démontre une recherche-action menée par différents acteurs de l'aide alimentaire à Bruxelles.

### **Etre propriétaire d'un bout de forêt / Royen, Marie-Cécile**

Etre propriétaire d'un bout de forêt [texte imprimé] / Royen, Marie-Cécile, Auteur  
in **Le Vif/L'Express N° 3582-9 (du 27 février au 4 mars 2020)**. - p. 94-96

**Résumé:** La formule est rare en dehors des grandes familles, mais le groupement forestier ou la coopérative peuvent convenir à de simples quidams. Double illustration dans le Bois de la Houssière, en Hainaut

### **Mode d'emploi de la participation citoyenne à l'échelon local / Douieb, Sofia**

Mode d'emploi de la participation citoyenne à l'échelon local [texte imprimé] / Douieb, Sofia, Auteur  
in **Trait d'Union N° 116 (novembre-décembre 2019)**. - p. 16-21

**Note de contenu:** Concept à géométrie variable  
Pour une bonne participation citoyenne, il faut...  
Pas toujours la bonne option  
Le tirage au sort, un outil parmi d'autres  
Zoom sur les succès et les échecs  
Limites et critiques  
Quelques mots sur la SEDL

**Résumé:** Vendredi 6 décembre dernier, pour clôturer la Semaine Européenne de la Démocratie Locale (SEDL), Brulocalis et l'échevin de la Participation de la ville de Bruxelles, Arnaud Pinxteren, ont organisé une matinée de rencontre, d'échanges et de formation intitulée « Participation citoyenne : de la volonté à la pratique ». Les élus et les fonctionnaires communaux présents dans la salle et désireux d'impliquer davantage les citoyens dans les décisions politiques ont pu se rendre compte, grâce à deux experts en

la matière, que la pratique d'outils de participation citoyenne tels que le tirage au sort ou l'intelligence collective ne s'improvise pas et demande de respecter un cadre précis. Tentative de mode d'emploi.

## **Dossier : Vers un monde meilleur**

Dossier : Vers un monde meilleur : Pourquoi il faut mettre en oeuvre les Objectifs de développement durable de l'ONU [texte imprimé]

in **Environnement (Suisse) N° 1 [09/03/2020]**. - p. 8-39

**Note de contenu:** L'histoire des Objectifs de développement durable  
Ambassadeur de la Suisse pour l'environnement, Franz Perrez s'exprime dans cet entretien sur la dimension environnementale des Objectifs de développement durable (ODD), leur histoire, le rôle de la Suisse et l'importance des conférences internationale

L'importance de l'autocritique

La dimension environnementale est en bonne place dans les Objectifs de développement durable de l'ONU. Un succès auquel a largement contribué la Suisse, qui s'est aussi engagée en faveur du suivi régulier, par les pays, de leur réalisation. Il s'agit maintenant de tenir compte des limites de la planète dans leur mise en œuvr

Quand un professeur bernois conseille les chefs d'État

Peter Messerli, professeur de développement durable à l'Université de Berne, compte parmi les scientifiques chargés de conseiller les chefs d'État dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations unies. Il nous parle de solutions prometteuses, de mode de vie économe en ressources et d'échec politique

Des « coups de pouce » pour favoriser les comportements durables

Nous savons souvent ce que nous devrions faire ou ne pas faire pour vivre de manière plus durable. Nos actions ne sont toutefois pas toujours en adéquation avec ce savoir. Un fossé que l'économie comportementale peut contribuer à combler (nudge).

La durabilité s'enseigne à l'école

Les plans d'études tessinois, romand et alémanique intègrent tous la notion d'éducation en vue d'un développement durable (EDD). L'EDD n'est pas une nouvelle discipline dans la grille horaire des élèves, mais une approche transdisciplinaire qui englobe toutes les matières... et même l'école tout entière

Veiller à ce que tout le monde agisse dans le même sens

L'Agenda 2030 pour le développement durable ne peut être mis en œuvre avec succès que si tous les acteurs poursuivent les mêmes buts. C'est à cette tâche ambitieuse que se consacre Daniel Dubas, à titre de délégué du Conseil fédéral. Il s'investit pour que les prescriptions fixées sur la scène internationale trouvent un écho tant à l'échelle internationale, nationale que locale

La Confédération à l'œuvre

Depuis des années, la Confédération s'emploie à atteindre des objectifs de développement durable au travers de projets concrets. Elle s'apprête à renforcer encore ses efforts

## **Quelle lutte contre la précarité hydrique en Wallonie ? / Wernerus, Sabine**

Quelle lutte contre la précarité hydrique en Wallonie ? [texte imprimé] / Wernerus, Sabine, Auteur

in **Mouvement communal N° 946 (mars 2020)**. - p. 25-27

**Note de contenu:** Un ménage wallon sur cinq touché par la précarité hydrique  
Comment fonctionne le Fonds social de l'Eau (FSE) ?  
Le Fonds des Améliorations Techniques (FAT)

**Résumé:** Le travail des CPAS en matière d'accès à l'eau est un subtil mélange entre urgence et analyse, interventions financières et parcimonie, travail d'accompagnement à domicile et prise en charge curative... Le point sur les coulisses de la lutte pour l'accès à l'eau, bien de première nécessité.

## **Dossier : Natura 2000, nouveau bilan. Quelles évolutions pour nos habitats et nos espèces ?**

Dossier : Natura 2000, nouveau bilan. Quelles évolutions pour nos habitats et nos espèces ? [texte imprimé]

in **Carnets des espaces naturels N° 4 (avril 2020)**. - p. 6-25

**Note de contenu:** - Infographie : Chiffres clés du Réseau Natura 2000 en Wallonie, en Belgique et en UE

- Natura 2000 en Wallonie. Un réseau qui a bientôt 20 ans !
- Rencontre avec Tomy Tchatchou, coordinateur de la mise en œuvre du Réseau Natura 2000 en Wallonie au Département Nature et Forêts
- Rencontre avec Joëlle Huysecom, responsable du Département Conservation chez Natagora
- Rapportage Natura 2000 pour la Wallonie : édition 2013-2019. Mode d'emploi, Les espèces d'intérêt communautaires, Les habitats d'intérêt communautaires, L'avifaune en Wallonie.
- Les subventions à la restauration écologique. Une opportunité pour améliorer l'état de conservation des sites Natura 2000
- BNIP ! Le Life intégré. Un nouvel outil pour optimiser Natura 2000

## **Pourquoi tous les nouveaux quartiers se ressemblent / Attout, Xavier**

Pourquoi tous les nouveaux quartiers se ressemblent [texte imprimé] / Attout, Xavier, Auteur

in **espace-vie N° 295 (mars 2020)**. - p. 7-9

**Note de contenu:** L'isolation pousse à la standardisation  
La fiabilité des constructions

**Résumé:** La plupart des nouveaux quartiers qui sortent de terre en Brabant wallon et ailleurs en Wallonie se ressemblent de plus en plus. Une standardisation des constructions qui est notamment liée à une architecture stéréotypée, aux exigences en matière de performances énergétiques, à l'évolution des modes de vie et à une hausse des coûts de construction. Faut-il tout accepter pour autant ?

## **Durabilité de notre alimentation. Manger sain, c'est bon pour la planète / Deltenre, Evelyne**

Durabilité de notre alimentation. Manger sain, c'est bon pour la planète [texte imprimé] / Deltenre, Evelyne, Auteur; Maertens, Gwendolyn, Auteur

in **Test Achats N° 652 (mai 2020)**. - p. 12-15

**Note de contenu:** La durabilité, une notion complexe  
Le coût, un frein qui peut être contourné  
La pyramide alimentaire, le meilleur repère

1. Je mange moins de viande et de fromage
2. Je privilégie les produits locaux
3. Je mange plus de fruits, de légumes, de céréales et de légumineuses
4. Je suis les saisons
5. Je mange bio
6. Je préfère les produits frais
7. Je limite les produits très transformés
8. J'achète en vrac
9. Je limite les déchets
10. Je repère les bons labels

**Résumé:** On pense peu à l’empreinte sur l’environnement de nos modèles alimentaires. Or, elle est réelle. Dans les pages suivantes, vous trouverez dix gestes pour vous aider à la réduire. Et en bonus, vous améliorerez votre santé.

## **Sols agricoles : une ressource précieuse**

Sols agricoles : une ressource précieuse [texte imprimé]  
in **Ademe & Vous - Le Mag N° 132 (février 2020)**. - p. 5-11

**Note de contenu:** PROTÉGER LES SOLS AGRICOLES

Comme l’air ou l’eau, les sols sont fragiles et indispensables à la vie. Indispensables pour nous nourrir, nous vêtir, nous soigner, nous chauffer. Cette ressource précieuse est pourtant menacée par l’artificialisation, l’érosion et de nombreuses pollutions

### UN OBSERVATOIRE DES SOLS DE FRANCE

Depuis 2001, un groupement d’intérêt scientifique, le GIS Sol, rassemble les compétences des ministères de l’Agriculture et de l’Alimentation, et de la Transition écologique et solidaire, de l’Institut national de recherche pour l’agriculture, l’alimentation et l’environnement (INRAE), de l’Institut de recherche pour le développement (IRD), de l’Institut national de l’information géographique et forestière (IGN), de l’Office français de la biodiversité (OFB) et de l’ADEME, afin de constituer un système d’information sur les sols de France et de suivre leur qualité.

### QUAND L’AGRICULTURE RÉPARE LES SOL

Souvent pointée du doigt pour ses impacts sur l’environnement, l’agriculture est en réalité porteuse de solutions, notamment quand il s’agit d’améliorer la qualité des sols.

### STOCKER LE CARBONE DANS LES TERRES AGRICOLES

Grâce à un modèle agronomique piloté par des images satellite, il devient désormais possible de quantifier le bilan carbone des parcelles, et donc d’encourager les meilleures pratiques.

**Résumé:** Si les sols nous nourrissent, ils nous protègent aussi, en nous rendant de précieux services écosystémiques, qui vont de l’épuration de l’eau au stockage du carbone. Notre tour est venu de prendre soin d’eux.

## **Changement climatique : une trajectoire à inventer**

Changement climatique : une trajectoire à inventer [texte imprimé]  
in **Ademe & Vous - Le Mag N° 135 (mai 2020)**. - p. 6-11

**Note de contenu:** S’ADAPTER : UN PROJET DE TERRITOIRE

PCAET, Cit’ergie, TEPOS... Les territoires disposent désormais de plusieurs outils de planification qui leur permettent de mieux articuler les actions d’atténuation et d’adaptation au changement climatique à leur échelle. L’ADEME est à leurs côtés pour

accompagner leurs initiatives.

**TACCT : UN « CHEMINEMENT MÉTHODOLOGIQUE » DÉDIÉ AUX COLLECTIVITÉS**  
Avec la démarche TACCT, les collectivités ont les clés du diagnostic et de l'anticipation du changement climatique sur leur territoire.

**CIT'ERGIE : LES CLÉS DE LA RÉUSSITE VERS UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**  
Cit'ergie, le label des territoires engagés dans la transition énergétique, quelles conditions réunir pour réussir et comment aller plus loin ? Éléments de réponse à travers l'exemple de la Ville de Grenoble, récemment labellisée Cit'ergie Gold1.

**NORMANDIE : LA SOBRIÉTÉ EN MODE COLLECTIF**

Entre 2017 et 2019, 10 collectivités normandes ont participé à une opération collective centrée sur la démarche Cit'ergie, avec un volet spécifique dédié à la sobriété énergétique. Retours d'expérience

**Résumé:** La crise sanitaire que nous traversons nous rappelle l'importance de l'anticipation et de la prévention. Face à l'urgence climatique, deux voies d'action sont possibles au niveau des politiques publiques et des acteurs des territoires : l'atténuation et l'adaptation. Depuis quelques années, l'État français prône les synergies entre les deux approches à travers des dispositifs de planification réglementaires et incitatifs de plus en plus transversaux, décloisonnés et complémentaires.

### **Recherche associative : quelle légitimité ? / Mettioui, Karima**

Recherche associative : quelle légitimité ? [texte imprimé] / Mettioui, Karima, Auteur in **Infor'IDée N° 1 (mai 2020)**. - p. 4-5

**Résumé:** En cette période de confinement nous invitent à réfléchir au sens de nos pratiques professionnelles, nous auscultons la place de la recherche associative au sein de notre secteur. Les associations d'ErE peuvent-elles produire de la connaissance scientifique ? Et nous, reconnaissons-nous l'expertise en ErE issue d'autres secteurs

### **Recherche en ErE : par et pour le terrain / Mettioui, Karima**

Recherche en ErE : par et pour le terrain [texte imprimé] / Mettioui, Karima, Auteur in **Infor'IDée N° 1 (mai 2020)**. - p. 6-7

**Résumé:** Comment ce travail de recherche et de réflexion est-il pensé et vécu par un de ses acteurs historiques : l'Institut d'Eco-Pédagogie (IEP) ? Interview.

### **Vos habitudes alimentaires. Le durable, une tendance qui monte / Deltenre, Evelyne**

Vos habitudes alimentaires. Le durable, une tendance qui monte [texte imprimé] / Deltenre, Evelyne, Auteur; Maertens, Gwendolyn, Auteur; Rousseau, Christian, Auteur in **Test Achats N° 653 (juin 2020)**. - p. 30-33

**Note de contenu:** Une réflexion qui progresse  
Diminuer la viande rouge : l'acte qui a le plus d'impact positif  
Assurer un prix abordable  
Les irréductibles Gaulois  
Un besoin clair de cadre  
Et une attente importante vis-à-vis des autorités

Pensez-vous que vos habitudes alimentaires ont un impact négatif sur l'environnement ?  
À quoi pensez-vous quand on vous parle de durabilité dans l'alimentation ?

Les raisons principales qui vous empêchent de manger (plus) durable  
Quelle attention accordez-vous à l'impact de vos choix alimentaires sur l'environnement  
Ce que vous êtes disposés à faire  
Seriez-vous prêt à payer plus cher pour une alimentation (plus) durable ?  
**Résumé:** Dire que l'on en est tous à analyser nos achats alimentaires pour s'assurer qu'ils soient durables serait grandement exagérer. Mais une évolution serait-elle en cours ? Encore faudrait-il qu'elle soit encouragée.

### **Votre avis sur le Nutri-Score / De Cock, Nathalie**

Votre avis sur le Nutri-Score : La confiance fait défaut [texte imprimé] / De Cock, Nathalie, Auteur; Janssen, Birgit, Auteur  
in **Test Santé N° 157 (juin/juillet 2020)**. - p. 28-31

**Note de contenu:** Du vert au rouge

Au sein d'une même catégorie

Le Belge reste circonspect

Yuka gagne en popularité

Manque de nuances

Utilisez Yuka avec modération

**Résumé:** 85 % des Belges identifient le label du Nutri-Score. Un résultat encourageant. Mais ils sont à peine la moitié à savoir ce que représente exactement ce label. Et la confiance fait souvent défaut. A tort.

### **Agriculture urbaine : nourrir les villes autrement**

Agriculture urbaine : nourrir les villes autrement [texte imprimé]  
in **La Revue de l'Institut Veolia - FACTS Reports N° 20 (2019)**. - p. 1-124

**Note de contenu:** 1. Les nouveaux usages de l'agriculture en ville

- Perspectives historiques sur les liens entre ville et alimentation (Nicolas Bricas Cirad, Chaire UNESCO Alimentations du monde Damien Conaré Montpellier SupAgro, Chaire UNESCO Alimentations du monde)

- L'agriculture urbaine dans les pays du Nord et du Sud : une perspective de la FAO (Makiko Taguchi Guido Santini FAO)

- Agriculture périurbaine et urbanisation : les cas de Jakarta et d'Addis-Abeba (Stephan Pauleit Université technique de Munich Hany Abo-El-Wafa Université technique de Munich Didit Okta Pribadi Institut indonésien des sciences, Jakarta)

- Soutenir les habitants vulnérables par l'agriculture urbaine : l'exemple de la ville de Quito (Alexandra Rodríguez Dueñas Programme AGRUPAR, Ville de Quito)

- L'agriculture urbaine comme stratégie de réduction des risques face au changement climatique et aux catastrophes (Marielle Dubbeling René van Veenhuizen Jess Halliday Fondation RUAF)

- Le renouveau de l'agriculture urbaine : une opportunité pour la 3<sup>e</sup> lière du compostage (Marjorie Tendero ESSCA Carola Guyot Phung École Polytechnique)

- Recréer du lien entre ville et nature par l'architecture (Anthony Bechu Clémence Bechu Bechu & Associés)

2. La pluralité des modèles d'agriculture urbaine

- Agriculture urbaine : potentiel réel ou effet de mode ? (Martin Stuchtey Tilmann Vahle SYSTEMIQ)

- Les fermes verticales, un modèle d'agriculture en intérieur viable pour les villes (Dickson Despommier Université Columbia, New York)

- Permaculture et microagriculture bio-intensive : le modèle de la ferme du Bec Hellouin (Charles Hervé-Gruyer Ferme du Bec Hellouin)

- L'aquaponie, nourrir les villes dans une logique d'économie circulaire à impacts positifs

(Steven Beckers BIGH (Building Integrated GreenHouses))

- L'élevage de saumons en recirculation (Thomas Hofmann Swiss Alpine Fish)
- La réappropriation de l'espace urbain via les jardins partagés au Brésil (Claudia Visoni Agricultrice urbaine et journaliste Gustavo Nagib Université de São Paulo)

3. Les défis du déploiement de l'agriculture urbaine

- Déployer les solutions de l'agriculture urbaine : vers une nouvelle offre pour les territoires ? (Loïc Couttelle 2EI Veolia)
- Construire des fermes urbaines durables avec le soutien du gouvernement à Singapour (Bjorn Low Edible Garden City)
- Essaimer des projets à impacts positifs : l'exemple la plateforme Open Team (Sokha Hin Joanne Schanté Open Team)
- Les enjeux sanitaires de l'agriculture urbaine : évaluer les risques et encadrer les pratiques (Christine Aubry INRA/AgroParisTech Nastaran Manouchehri AgroParisTech)
- Les nouvelles technologies au service de l'agriculture urbaine (Guillaume Fourdinier Agricool)
- Favoriser l'accès aux produits issus de l'agriculture urbaine : le cas de METRO et Infarm (Florian Cointet Infarm France Flavien Sollet Marie Garnier METRO)

## Les villes résilientes

Les villes résilientes [texte imprimé]

in **La Revue de l'Institut Veolia - FACTS Reports N° 18 (2018)**. - p. 1-78

**Note de contenu:** 1. Défis et risques spécifiques aux aires urbaines

- La résilience urbaine : introduction du numéro et synthèse des débats (Mathilde Martin-Moreau et David Ménascé)
- Lutter contre l'accumulation des risques en Afrique subsaharienne (Mark Pelling)
- Les défis de la décroissance urbaine (Daniel Florentin)
- Hébergement et intégration des réfugiés à Hambourg (Anselm Sprandel • Interview de Guillaume Capelle)

2. Typologie des leviers d'action pour améliorer la résilience des villes

- Copenhague : résilience et habitabilité
- Une stratégie globale de résilience : l'exemple du partenariat VeoliaSwiss Re à La Nouvelle-Orléans (Laurent Auguste • Interview d'Ivo Menzinger)
- Favoriser les « lieux faibles » et les petites interventions dans le tissu urbain : l'expérience du Japon (Hidetoshi Ohno)
- Hackers Against Natural Disasters : acculturer les populations aux risques (Gaël Musquet)

3. Conditions de succès et de déploiement de la résilience urbaine

- Aider les villes à se transformer : l'initiative 100 Resilient Cities (Entretiens avec Michael Berkowitz et Dr Arnoldo Matus Kramer)
- Les « obligations de résilience » : un modèle économique pour les infrastructures résilientes (Shalini Vaijhala et James Rhodes)
- Des villes résilientes aux citoyens résilients : l'utilisation des groupes Facebook dans les situations de crise (Deepti Doshi et Nicole Schneidman)
- Recréer du lien social dans les villes vulnérables (Jean-Christophe Levassor)

## Dossier : Budget participatif / Bollen, Sylvie

Dossier : Budget participatif [texte imprimé] / Bollen, Sylvie, Auteur; Flagothier, Julien, Auteur; Van Overmeire, Katlyn, Auteur

in **Mouvement communal N° 949 (juin/juillet 2020)**. - p. 36-55

**Note de contenu:** - Le budget participatif, un outil pour ancrer la participation citoyenne dans votre action locale

- L'accompagnement de la FRW : PCDR et budgets participatifs
- Les budgets participatifs : un outil pour de nouvelles démocraties ?
- Bonnes pratiques - le budget participatif à Enghien

## **Dossier : Du vert dans la ville et les faubourgs**

Dossier : Du vert dans la ville et les faubourgs [texte imprimé]

in **Cahier Espace Public N° 34 (avril-mai-juin 2020)**. - p. 27-55

**Note de contenu:** - La nature comme métabolisme urbain (Gert De Keyser)

L'Agence pour la Nature et Forêt (gouvernement flamand) souhaite étudier, démontrer et expliquer l'importance et l'impact positif de la nature sur la qualité et le caractère de l'espace public. Pendant une année entière, l'Agence veut continuer à améliorer les connaissances en la matière via des études sur le terrain, une recherche scientifique et par sa participation à des processus de développement urbanistiques. Ce travail devrait aboutir à des réalisations innovantes concrètes dans le contexte urbain.

La nature, l'espace public et le corona - La ville, c'est aussi de la nature ? - Métabolisme de l'espace public - Un urbanisme écologique - Cities that think like a forest - Investissement sociétal de base - A chaque quartier, sa nature de qualité - Acupuncture naturelle - Mise en oeuvre transversale de la nature dans l'urbanisme - L'expérimentation comme catalyseur de l'innovation - La ville, l'espace urbain, un habitat écologique

- Axes et lobes verts pour des villes à l'épreuve du climat (Eva Troch et Bart Van Lokeren)

Gand et Saint-Nicolas introduisent les axes et lobes verts dans le tissu urbain. Ils procurent un rafraîchissement et une ventilation, stimulent les déplacements durables et créent plus d'espaces pour le vert et le bleu en ville. L'ambition consiste à créer des villes à l'épreuve du climat.

Huit axes climatiques verts pour Gand - Axe climatique vert 3 - Vision urbanistique spatiale - Sept lobes verts pour Saint-Nicolas - Visions futures des lobes verts - Actions concrètes et ambitions

- Le parc de la ville est un parc alimentaire du 21ème siècle (Eli Devriendt, Kaat Smets et Elke Vanempten)

A Ostende, cela fait plusieurs années que l'on aménage activement un nouveau parc urbain. Ce ne sera pas un simple parc urbain, mais un parc alimentaire dans lequel l'agriculture joue un rôle principal, en association avec d'autres fonctions et activités. L'espace ouvert est à l'ordre du jour - Le parc "jardins de Stene" - Landschaftspark Cologne - Des paysages agricoles productifs pour l'avenir

- Les grands arbres valent de l'or (Paul Verschueren et Axel Verachtert)

Il est bien connu que les arbres stockent du CO<sub>2</sub>, mais dans l'espace public ils offrent encore bien d'autres avantages. Ils définissent le caractère des gens avec la nature et entre eux, leur permettent de se rendre compte de l'évolution des saisons, encouragent l'activité physique et limitent les problèmes qu'entraîne l'urbanisation. Et surtout, la valeur des grands arbres est énorme, alors qu'ils occupent un espace relativement réduit - environ 20 m<sup>2</sup> pour un chêne rouge adulte.

Avantages sociaux - Le rendement des arbres

- De la verdure en ville pour atténuer le bruit (Timothy Van Renterghem)

Le bruit ambiant représente un problème environnemental important dans les villes. La végétation peut servir à atténuer cette nuisance. Si l'on s'y prend bien, la verdure permet de réduire le nombre de décibels et aussi d'influencer la façon dont les gens perçoivent le bruit dans l'environnement.

Conception judicieuse - Ceintures d'arbres - Verdure près des bâtiments et sur ceux-ci

- La périphérie flamande passe du gris au vert (Luc Vander Elst)

La demande d'espace public de qualité est importante dans nos zones périphériques. Depuis 2014, la Vlaamse Landmaatschappij s'efforce d'améliorer la qualité de l'environnement de la périphérie flamande autour de Bruxelles. Des espaces ouverts sont donc reliés entre eux, renforcés, qualitativement aménagés et rendus plus résilients. Les parcs ainsi réaménagés sont entretemps devenus des sites très populaires. Kerremanspark à Asse - Effets secondaires - Kapittelbeek Beersel

- D'une morne pelouse à une prairie fleurie (Bart Backaert)

Au début des années nonante, le service des espaces verts de la ville d'Alost a décidé de transformer les gazons du parc de la ville en prairies de fauche. Un retour en arrière dont la biodiversité sort gagnante.

L'histoire d'un parc - Inspiration pour la ville entière - Gestion des prairies dans la pratique - Ruigtes - Gazons et plaines récréatives - Prairies à bulbes - Pâturages

- Création d'un décor vert et vivant dans les rues (Jonas Lagrou)

En tant qu'échevine compétente pour le domaine public, Mercedes Van Volcem s'engage pleinement en vue d'adoucir et de verdir l'image que renvoient les rues et les places de Bruges. Le revêtement gris fait de plus en plus place à un décor vert et vivant dans les rues de la ville, avec des façades verdoyantes, des jardins de rue, des ensembles floraux, de nouveaux arbres et des parcs. Une attention particulière est également accordée à l'eau propre et aux fontaines d'eau potable, car la qualité de vie et le ressenti de la ville sont également importants.

L'enjeu global : adaptation au climat - Programme de politique générale de Bruges 2019-2024 - Le "Cluster" domaine public - Dépaver Bruges

- Un "jardin de pluie" à Walhain (Jean-Michel Degraeve)

Le mélange d'habitations et d'espaces verts a donné naissance à des réalisations emblématiques comme les béguinages, les cités-jardins ou les cités-parcs. Une nouvelle approche voit le jour à l'aune du réchauffement climatique. La nouvelle place du Bio Bouquet à Walhain constitue un bel exemple d'espace public de transition vers un territoire durable.

**ErE et numériques : "S'il n'y a pas de présence, il n'y a pas distance" / Dubois, Christophe**

ErE et numériques : "S'il n'y a pas de présence, il n'y a pas distance" [texte imprimé] / Dubois, Christophe, Auteur  
in **Infor'IDée N° 2 (juin 2020)**. - p. 3

**Résumé:** Comment se réinventer lorsque les interactions et l'expérientiel, ingrédients de base de l'ErE, sont rendus impossibles par le confinement ? Réponses avec Gatien Bataille et Philippe de Saint Louvent, du CRIE de Mouscron.

**Dossier : Comment parler d'effondrement ?**

Dossier : Comment parler d'effondrement ? [texte imprimé]  
in **Symbioses N° 127 (troisième trimestre 2020)**. - p. 6-21

**Note de contenu:** Matière à réflexion

- Pourquoi parler d'effondrements ?

On se remettra certainement de la pandémie de Covid. Mais comment dépasserons-nous les effets des changements climatiques et de la fin du pétrole bon marché ? N'aurions-nous pas en bouche un avant-goût d'effondrement ? Voilà une question socialement vive.

- La peur pour éduquer ?

Comment éduquer lorsque, nous comme nos publics, nous appréhendons le présent et avons peur pour l'avenir ? Réponses de Benoît Galand, docteur en psychologie et

professeur en sciences de l'éducation à l'Université catholique de Louvain.

- Quel type d'effondré·e êtes-vous?

Face à la perspective d'un effondrement, nous réagissons toutes et tous différemment. Déterminez votre profil et celui de vos publics. Ces postures face aux effondrements invitent à interroger et confronter les stratégies possibles, à prendre du recul, à initier le débat...

Expériences

- Face aux effondrements, l'éducation populaire

Collapsologie et éducation populaire, ou comment s'inspirer des techniques de l'éducation populaire pour aborder les questions d'effondrement avec ses publics ? Des formations invitent à découvrir les thèses effondristes et leurs angles morts, interroger sa posture pédagogique, expérimenter un éventail de pratiques... et faire ce qu'on peut de tout ça, une fois de retour sur le terrain !

- Maison Renard vous vend une vie confinée

Le confinement, c'est LA solution face à la fin du monde. C'est en tout cas la promesse de Maison Renard, un spectacle entièrement réalisé avec des données issues du monde scientifique. Tout était prévu, bien avant le Covid. Pour passer de l'angoisse au rire, de la réflexion à l'action.

- Jeunes, peurs et visions du futur

Allier approches réflexives et créatives pour décrypter ses propres peurs et les peurs collectives, puis construire une vision d'avenir. Des écoles et associations s'y sont essayées avec Jeunes Porteurs de Paroles : Futur<sup>2</sup>, un projet du C-Paje. Via différents moyens d'expression, du graphisme à la vidéo, près d'une centaine de jeunes ont œuvré à « rendre au futur toutes ses dimensions de possibles et d'alternatives ».

- Labo-fiction, inventer des futurs désirables

- Citymagine, imaginer la ville de demain

- Le cinéma, un laboratoire de l'effondrement

Si les films reflètent les idées et les préoccupations d'une époque, ils colonisent aussi activement et fortement nos imaginaires. Un travail d'analyse est donc pertinent pour aborder les notions d'effondrement et de récits. PointCulture partage ici quelques étapes d'un voyage proposé aux écoles et autres lieux éducatifs.

Outils

Sélection d'outils pédagogiques et informatiques.

Adresses utiles

Sélection d'associations et institutions.

## **Dossier : Les terrils, un patrimoine exceptionnel**

Dossier : Les terrils, un patrimoine exceptionnel : Quelle diversité ? Quels usages ? Quelles perspectives ? [texte imprimé]

in **Carnets des espaces naturels N° 5 (août 2020)**. - p. 1-34

**Note de contenu:** - Edito. Nos terrils, future charpente du réseau écologique (Christophe Bauffe)

- Tableau de bord. Patrimoine et nature, les terrils en Wallonie en quelques chiffres (Ludovic Bouteligier)

- Une biodiversité singulière. La nature à l'assaut des terrils (Julien Preud'homme)

- Quelques végétations remarquables des terrils - Une approche sociologique élémentaire (Marine Bonnet et Sébastien Carbonnelle)

- Les terrils. Un solide patrimoine (Frédéric Kowalski)
- Destination Terrils. Favoriser un développement touristique raisonné et durable des terrils (Stéphane Desremaux)
- Le Contrat de Bassin Minier. Pour une valorisation durable du Réseau des Terrils Wallons (Jessica Delangre, Maxime Manderlier et Christophe Bauffe)
- Regards sur les terrils vus de la ville. Interview de Paul Magnette, bourgmestre de Charleroi (Michel Fautsch)
- Rencontre avec deux gestionnaires de sites miniers ouverts au public. Avec Jacques Crul, directeur de Blegny-Mine et avec Melissa De Faveri et Fabienne Bierset de la Maison des Terrils (Jessica Delangre)
- Au service des terrils. Quelques associations très actives : Natecom, Chana, Musée de la Mine et du Développement Durable, Comité de Quartier du Martinet, Eden62, Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais, CARAH, Espace Environnement, CPIE Chaîne des terrils, Conservatoire Botanique National de Bailleul, Office du tourisme et du patrimoine de Lens Liévin
- Du tourisme sur les terrils. Une excursion sur les montagnes noires (Jessica Delangre)
- Repères et observatoires du paysage (Annick Marchal)
- GR412. Le sentier des terrils (Micheline Dufert et Jean-Pierre Beeckman)
- La nature sauvage sur les terrils. Quel est le point commun entre un terril carolo et une forêt primaire ? (Sébastien Lezaca)
- Crapahuter sur les terrils... Carnet sous le bras ! (Sébastien Lezaca-Rojas)
- Les couleurs vives de l'été. De la diversité dans les coquelicots (Anne-Laure Jacquemart, Charlotte Descamps & Sébastien Carbonnelle)
- Ça butine sur les terrils. La biocénose de la vipérine (Julien Preud'homme)

## **Sols pollués, pensez Spaque**

Sols pollués, pensez Spaque [texte imprimé]

in **Mouvement communal N° 950 (août/septembre 2020)**. - p. 50-51

**Résumé:** Société publique spécialisée dans l'assainissement des sols pollués, la Spaque développe ses services aux villes, communes, intercommunales, ports autonomes, confrontés à du foncier dégradé. Elle lance, notamment, une centrale d'achats regroupant des sociétés spécialisées dans le domaine de la dépollution des sols et des eaux pollués. Interview de Jean-Frédéric Delière, porte-parole, pour en savoir plus.

## **Les ODD en 2020 en Wallonie... et ailleurs / Manteau, Elisabeth**

Les ODD en 2020 en Wallonie... et ailleurs [texte imprimé] / Manteau, Elisabeth, Auteur in **Mouvement communal N° 950 (août/septembre 2020)**. - p. 64-67

**Résumé:** Petit à petit, les ODD (Objectifs de développement durable) nous deviennent plus familiers et s'invitent progressivement dans nos projets et plans d'action, notamment à travers les Plans stratégiques transversaux (PST) élaborés dans nos communes. Pour autant, il n'est pas toujours aisé de faire le lien entre des objectifs qui peuvent parfois nous sembler très vastes dans ce qu'ils recouvrent ou lointains dans leur application. Et pourtant, entre alimentation, bien-être, cohésion sociale, éducation, transports, changement climatique, biodiversité... le champ des possibles au niveau local est tout aussi vaste !

## **La fresque du climat. Jouer pour comprendre / Raux, Aude**

La fresque du climat. Jouer pour comprendre [texte imprimé] / Raux, Aude, Auteur in **Kaizen N° 50 (mai-juin 2020)**. - p. 62-65

**Note de contenu:** Cartes en main vers la transition

« La tête, le cœur et les jambes ! »

**Résumé:** La Fresque du climat est un outil ludique créé en 2015 par Cédric Ringenbach, consultant indépendant en changement climatique. But de ce jeu de cartes et des ateliers participatifs et créatifs associés : relier causes et conséquences du dérèglement climatique en faisant appel à l'intelligence collective.

### **Dossier : Accueillir la faune**

Dossier : Accueillir la faune [texte imprimé]  
in **Les 4 saisons du jardin bio N° 244 (septembre-octobre 2020)**. - p. 28-42

**Note de contenu:** Mon jardin sauvage (Sylvain Lefebvre)  
Bienvenue, M. Hérisson ! (Marie Arnould)  
Le campagnol et le renard (Danièle Boone)

**Résumé:** Ce printemps, de nombreux jardiniers se sont arraché les cheveux devant les dégâts des limaces, rêvant de trouver la solution pour les contrer. Un hérisson ? Et pourquoi pas des vers luisants, qui se nourrissent de ces gastéropodes ? Mais encore faut-il qu'ils aient envie d'élire domicile près du potager ! Pour cela, mieux vaut oublier le gazon ras et laisser le jardin devenir sauvage, installer des fleurs vivaces, une mare, un abri à hérisson... Une belle aventure va débiter, comme en témoignent ces récits.

### **La mobilité, ça se partage / d'Oultremont, Julie**

La mobilité, ça se partage [texte imprimé] / d'Oultremont, Julie, Auteur  
in **Moniteur de la Mobilité et de la Sécurité Routière N° 58 (été 2020)**. - p. 17-18

**Résumé:** Cozycar est un service d'autopartage entre particuliers proposé par l'asbl Taxistop. L'autopartage, c'est emprunter la voiture de son voisin quand il n'en a pas besoin et partager les coûts s'y rapportant selon son utilisation. Mais c'est aussi réfléchir autrement à la place de la voiture dans la vie quotidienne : objet de possession ou objet d'usage ?

### **Du plomb dans les jardins et sur les places de jeux / Poldervaart, Pieter**

Du plomb dans les jardins et sur les places de jeux : Pollution aux métaux lourds [texte imprimé] / Poldervaart, Pieter, Auteur  
in **Environnement (Suisse) N° 3 [01/09/2020]**. - p. 48-51

**Note de contenu:** Un engrais peu coûteux  
Une toxicité sous-estimée  
Les enfants particulièrement exposés  
36 000 parcelles concernées

Que faire en cas de présence de plomb dans son jardin ?

**Résumé:** Les jardins des maisons constituent souvent des espaces de jeu. Or les sols de nombreux terrains anciens sont pollués au plomb. L'ingestion régulière de cette terre par de jeunes enfants peut nuire à leur santé. L'OFEV recommande donc plusieurs mesures, notamment pour la culture des légumes.

### **L'alimentation durable en question(s)**

L'alimentation durable en question(s) [texte imprimé]  
in **La Mauvaise Herbe N° 8-9 (juin 2020)**. - p. 1-80

**Note de contenu:** LE DROIT À L'ALIMENTATION ET À LA NUTRITION EN BELGIQUE  
(Manuel Eggen)

AIDE ALIMENTAIRE ET ALIMENTATION DURABLE: DES PONTS PERTINENTS? (Catherine Rousseau & Lotte Damhuis)  
DÉMOCRATISER L'ALIMENTATION DURABLE AVEC LA SÉCURITÉ SOCIALE ALIMENTAIRE (Julien Vastenaekels)  
ALIMENTATION DURABLE, INÉGALITÉS SOCIALES ET BIEN MANGER. ET SI LA «GOOD FOOD» ÉTAIT UNE BONNE PISTE POUR SORTIR DES SENTIERS BOBOS? (Elisabeth Lagasse)  
CRISE SANITAIRE... CRISE ALIMENTAIRE. Revue de presse  
TERRES DES VILLES. MORCEAUX CHOISIS (Livia Cahn, Chloé Deligne, Noémie Pons-Rotbardt, Nicolas Prignot, Alexis Zimmer & Benedikte Zitouni)  
LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE COMME LEVIER POLITIQUE D'UNE «GOOD FOOD» CONSTRUITE COLLECTIVEMENT? (Sébastien Kennes)  
BIEN MANGER POUR NOUS (Interview flash avec les membres de l'UPA)  
CÉRÉALES... ENTRE VILLES ET CAMPAGNES, UNE LONGUE HISTOIRE (Entretien avec Didier Demorcy, par Livia Cahn)  
QUAND AGRICULTURE RIME AVEC SOCIAL (Sarah Dujardin & Christine Englebert)  
UN MÉMORANDUM POUR LA RECONNAISSANCE DE LA MULTIFONCTIONNALITÉ DE L'AGRICULTURE URBAINE DURABLE (Entretien avec Alice Gillerot)  
POUR UNE RÉFLEXION SUR NOS PRATIQUES ÉDUCATIVES, AU-DELÀ DE LA «GOOD FOOD» ET DES SENTIERS «BOBOS» (Margot Thévenin)  
BEES COOP, UN SUPERMARCHÉ COOPÉRATIF EN MILIEU POPULAIRE. QU'EN EST-IL DE LA MIXITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE? (Jonas Jaccard)  
LA PÉPIONNIÈRE. RÉCIT D'ANTICIPATION FÉMINISTE (Eléonore Barrelet & Barbara Van Dyck)

### **Une voiture qui nous ressemble / Vrayenne, Cécile**

Une voiture qui nous ressemble : Acheter, louer ou partager ? [texte imprimé] / Vrayenne, Cécile, Auteur

in **Test Achats N° 655 (septembre 2020)**. - p. 8-11

**Résumé:** Faut-il encore acheter sa propre voiture ? Ou plutôt la louer ? Et si on s'en passait, après tout ? On en partagera une ! Trois témoignages et un site flambant neuf pour vous guider.

### **Cultiver son appartenance à l'humanité / Dunski, Caroline**

Cultiver son appartenance à l'humanité [texte imprimé] / Dunski, Caroline, Auteur  
in **espace-vie N° 298 (septembre 2020)**. - p. 20-

**Résumé:** Depuis une vingtaine d'années, on a vu se développer de nombreux projets de potagers collectifs. Le mouvement a été amplifié avec la sortie du film "Demain" qui a connu un véritable engouement.

### **Dossier : Participation et co-création**

<http://www.maisondelurbanite.org/articles/gestion-participative-des-espaces-publics>

Dossier : Participation et co-création [texte imprimé]

in **Cahier Espace Public N° 35 (juillet-août-septembre 2020)**. - p. 21-44

**Note de contenu:** - Gestion participative des espaces publics. Inclusion des citoyens ou renoncement de la sphère publique ? (Fabian Massart)

- La Province de Flandre orientale se focalise sur la participation. De la coopération énergétique au marché participatif (Carl Dejonghe, Davina De Palmenaer, Stefanie Deschepper)

- Le projet participatif Mount Murals introduit art et connectivité dans l'espace public

- (Ruth Segers, Pieter Van den Broeck, Karin Hannes, Ann Heylighen, Sandra Trienekens)
- Les mesures liées au corona n'empêchent pas la participation citoyenne à Malines (Jan Vilain)
  - Une fresque au sol métamorphose la ville de Lyon (Artem Arutiunian)
  - LaMA : la co-création pour des solutions de mobilité soutenues par la population (Naomé Carmeliet)
  - Les Incroyables Comestibles à Liège. Là où tout a commencé (Emilie Thomas)

### **Une dernière demeure écolo / Le Ménahèze, Gwendal**

Une dernière demeure écolo [texte imprimé] / Le Ménahèze, Gwendal, Auteur  
in **La Maison écologique N° 119 (octobre-novembre 2020)**. - p. 63-68

**Note de contenu:** Mon cercueil est en carton

Les pompes funèbres se dégonflent de moins en moins

Pas n'importe quel bois

Inhumation vs crémation

Se souvenir ou périr

Un marché juteux

Les coopératives fleurissent

**Résumé:** Dans un marché funéraire juteux et peu scrupuleux, les alternatives écologiques fleurissent pour que l'impact de votre dernier soupir ne plombe pas celui d'une vie écoresponsable, voici la marche (funèbre) à suivre.

### **Plan de relance wallon Get up Wallonia !**

Plan de relance wallon Get up Wallonia ! : Les pouvoirs locaux sont prêts à jouer un rôle essentiel dans la relance [texte imprimé]

in **Mouvement communal N° 951 (octobre 2020)**. - p. 14-28

**Note de contenu:** Synthèse

Contexte

Le rôle essentiel des pouvoirs locaux (communes, Cpas, SLSP, intercommunales, zones de police, zones de secours) dans la crise et dans la relance

La relance dans le cadre de la transition vers une société "bas carbone" (Energie-climat-mobilité, Environnement (eau, déchets), biodiversité, forêt wallonne)

La relance dans le cadre d'une démocratie consolidée

Quelles actions pour aider les pouvoirs locaux à assurer leur rôle moteur dans le cadre de la relance

- Assurer la capacité financière

- Maximiser la capacité d'investissement

- Soutenir les pouvoirs locaux dans leur aide au redéploiement économique via la dynamisation des centres, le soutien au commerce local et au circuit court

- S'engager pour une gestion moderne du personnel communal

- Pour une position juridique commune du personnel local

- Pour de nouvelles règles RH (télétravail, intérim, mise à disposition, "refonte" de la RGB...)

Amplifier la technologie (connectivité, connexion, dématérialisation, processus informatiques "innovants") et la simplification administrative

Assurer la cohésion sociale

Faciliter la gouvernance, aider la mutualisation et la supracommunalité

**Résumé:** Le Conseil d'administration de l'UVCW a rendu son avis sur le plan de relance et a lancé un message fort pour l'avenir : forte de leur expérience pendant la crise du Covid-19, les villes et communes, les CPAS, les SLSP, les intercommunales, les zones de police et les zones de secours sont prêtes à relever les défis de la relance.

Plus qu'un avis sur un plan, le texte qui suit est le "plan d'actions" des pouvoirs locaux qui sont prêts à travailler à "l'après" Covid-19, au début d'un jour nouveau.

Cet avis du Conseil d'administration se base sur le travail préparatoire des équipes de l'UVCW.

## **La supracommunalité / De Roeck, Gaëlle**

La supracommunalité : Avis d'initiative de l'Union des Villes et Communes de Wallonie [texte imprimé] / De Roeck, Gaëlle, Auteur  
in **Mouvement communal N° 951 (octobre 2020)**. - p. 36-47

**Note de contenu:** A. Le cadre réglementaire et les outils mis à la disposition des communes

- La constitution
- Le CDLD
- Les législations spécifiques
- En pratique : la supracommunalité non réglementée

Brabant wallon : le Conseil 27 + 1

Liège : Liège Métropole, Meuse-Condruz-Hesbaye, Verviers, Germanophones, Liège-Europe-Métropole

Hainaut : Wallonie Picarde, Charleroi Métropole, Cœur du Hainaut

Namur : Forum provincial des communes

Luxembourg : Conférence luxembourgeoise des Élus

Pays de Famenne

B. Une définition de la supracommunalité pour la suite des réflexions

C. Les constats

- Les expériences de supracommunalité sont montées et vécues différemment
- La supracommunalité s'écarte des outils réglementaires
- La supracommunalité dépend de la capacité stratégique des acteurs politiques à mobiliser / fédérer.
- La souplesse permet la création de projets
- Supracommunalité à géométrie variable en fonction des thématiques
- Une supracommunalité institutionnelle nouvelle n'est pas souhaitable
- L'importance du respect de l'autonomie communale comme facteur de réussite des projets supracommunaux
- Une supracommunalité au regard des enjeux financiers
- Les disparités de flux financiers et les problèmes de financement d'infrastructures par la/les communes centres et les communes périphériques
- La démocratie participative a pris de l'ampleur
- Les enseignements de la crise sanitaire
- Les provinces ne sont plus perçues comme le niveau stratégique ou opérationnel pertinent
- Un subventionnement qui doit être clarifié

D. Position de l'UVCW

- Considérations générales
- Les enjeux financiers de la supracommunalité
- La gouvernance
- La DPR et le rattachement des communes à des "bassins de vie"
- Le financement

**Résumé:** Si le débat de la supracommunalité n'est pas nouveau, il est cependant plus que jamais dans l'air du temps. Non seulement la Déclaration de Politique Régionale 2019-2024 fait de la supracommunalité une des préoccupations centrales du Gouvernement wallon pour cette mandature mais, surtout, le besoin pour les communes de mutualiser leurs ressources est de plus en plus fort. Dans la continuité de la DPR, le développement de certains travaux touchant à des questions d'intérêt ou de nature

supracommunale actuellement en court au sein du Gouvernement wallon constitue une raison supplémentaire de s'intéresser à cette notion. Nous pensons ici aux travaux visant à définir une trajectoire de réduction de l'étalement urbain par "bassin".

### **Des plantes pour assainir les eaux usées / Verachttert, Marc**

Des plantes pour assainir les eaux usées [texte imprimé] / Verachttert, Marc, Auteur in **Je vais construire & rénover N° 436 (décembre 2020 - janvier 2021)**. - p. 116-121

**Note de contenu:** Qu'entend-on par eaux usées ?

Comment ça marche ?

Aide financière

Le filtre planté

Les plantes épuratrices recommandées

**Résumé:** S'il n'est pas possible de raccorder votre maison à l'égout, vous êtes obligé de traiter vous-mêmes vos eaux usées. C'est souvent le cas en zone rurale, quand les habitations sont trop éloignées du réseau d'égouttage. Vous devez donc disposer d'une station d'épuration individuelle. Il existe des systèmes naturels qui s'intègrent parfaitement dans le jardin : les eaux usées sont traitées par les plantes.

### **Les îlots de chaleur : comment agir pour les atténuer ? / Duquesne, Marianne**

Les îlots de chaleur : comment agir pour les atténuer ? [texte imprimé] / Duquesne, Marianne, Auteur

in **Mouvement communal N° 952 (novembre 2020)**. - p. 40-44

**Note de contenu:** L'îlot de chaleur

Les facteurs favorisant les îlots de chaleur

Les conséquences des îlots de chaleur

Les pistes d'action

**Résumé:** Il fait plus chaud en ville que dans les zones plus rurales ou dans les espaces naturels. En période estivale, ces températures plus élevées, qui redescendent trop peu durant les nuits, nuisent au bien-être et à la santé des habitants, et plus généralement à l'attractivité des centres urbains. Des moyens existent pour contrer ce phénomène.

## **ANNEXE 6**

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT  
CENTRE DE DOCUMENTATION - DOCUMENTS

---

**Centre de documentation – Espace Environnement  
Maison de l'environnement - Rapport  
Année 2020  
Encodage de documents  
28 notices**

**Kit "Réussir mon zéro déchet"**

Kit "Réussir mon zéro déchet" [texte imprimé]. - Herstal (Belgique) : Intradel, 2019. - 16 fiches.



**Note de contenu:**

Fiches info et recettes pour avancer à son rythme vers le zéro déchet :

Réussir mon ménage zéro déchet : pas à pas, je coche mes progrès!

- Réussir ma lessive liquide
- Réussir mon nettoyeur multiusage
- Réussir mon gel anticalcaire

Réussir ma cuisine zéro déchet : pas à pas, je coche mes progrès!

- Réussir mon eau aromatisée
- Réussir ma lacto-fermentation

Réussir ma salle de bain zéro déchet : Pas à pas, je coche mes progrès!

- Réussir mon déodorant
- Réussir mon savon liquide

Réussir le zéro déchet avec mon enfant : Pas à pas, je coche mes progrès

- Réussir mon liniment
- Réussir mes pailles en bambou

Réussir mon jardin zéro déchet : Pas à pas, je coche mes progrès!

- Réussir mon purin et ma décoction de fougère
- Réussir mes abris à insectes

**Changer les comportements, faire évoluer les pratiques sociales vers plus de durabilité**

Changer les comportements, faire évoluer les pratiques sociales vers plus de durabilité : L'apport des sciences humaines et sociales pour comprendre et agir [texte imprimé]. - Angers (49004, France) : ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), 2016. - 183 p.. - (Expertises) .



ISBN 979-10-297-0363-8.

## **Note de contenu:**

### Introduction

1. Le changement de comportement est-il l'affaire des autorités publiques ?
2. Que peuvent apporter les différentes sciences humaines et sociales à la question du changement de comportement ?
  - a. Éclairer le comportement depuis des échelles d'analyse et d'action différentes
  - b. Aider à la décision sur la mise en œuvre des outils de politique publique
3. Que faire et à quelle échelle agir ?
  - a. Une action à l'échelle individuelle nécessaire et non suffisante
  - b. La diversité des échelles d'action à prendre en compte

Première Partie : L'individu et son environnement social et matériel proche... ou comment l'analyse du comportement individuel ouvre des pistes d'action efficaces ... et limitées

1. Les approches par l'individu
  - a. Un apport de l'économie néo-classique : l'individu rationnel et le signal-prix
  - b. Un apport de la psychologie : les liens entre pensée et action
2. Les approches par l'individu dans des groupes
  - a. Un apport de la théorie des jeux en économie : l'action rationnelle pour soi et contre-productive pour tous
  - b. Un apport de la psychosociologie : « les autres » comme levier d'évolution des comportements
3. Les approches par l'individu dans son environnement social et matériel proche
  - a. Éclairage théorique : le rôle des réalités et dispositifs matériels vu par l'anthropologie et la sociologie des sciences, des techniques et de l'environnement
  - b. Les outils issus de l'anthropologie et de la sociologie des sciences, des techniques et de l'environnement

Deuxième Partie : défocaliser le regard... ou pourquoi il est nécessaire de combiner l'action à l'échelle de l'individu et celle à l'échelle de la société dans toutes ses dimensions, économiques, techniques, sociales, culturelles, etc.

1. Les dispositifs collectifs en appui de l'action individuelle
  - a. Éclairage théorique 1 : les biais de la rationalité
  - b. Éclairage théorique 2 : la rationalité limitée
  - c. Outils pour pallier les biais cognitifs et la rationalité limitée
  - d. Éclairage théorique 3 : les asymétries d'information entre individus
  - e. Les dispositifs d'information sur la qualité
2. Les contraintes liées aux réalités sociales, économiques et matérielles de la société dans son ensemble
  - a. Un apport de l'économie et de la sociologie : jouer sur l'offre pour faire évoluer la demande
  - b. Un apport de l'anthropologie et de la sociologie : l'action individuelle comme expression d'une structuration sociale et de ses évolutions
  - c. Un apport de l'anthropologie et de la sociologie : l'action individuelle et les normes sociales très largement partagées
  - d. Un autre apport de la sociologie et de l'économie : l'action individuelle et les choix matériels et techniques à l'échelle de la société
3. Conjuguer les apports des différentes sciences sociales pour intégrer la dimension collective de l'action individuelle
  - a. Éclairage théorique 1 : la théorie du comportement planifié

- b. Éclairage théorique 2 : la sociologie des pratiques
- c. Pistes d'action : articuler les outils

#### Conclusion

1. Des approches complémentaires à mettre en œuvre conjointement
  - a. Message clé 1 : il n'existe pas d'outil miracle, de levier unique et simple, valant pour toutes les situations
  - b. Message clé 2 : une action visant à l'évolution des pratiques sociales doit articuler les outils, les acteurs, et les échelles d'action
2. Recommandations pratiques pour la mise en œuvre de projets
  - a. La préparation : la clé d'un projet efficace
  - b. Les six étapes d'un projet

**Résumé:** La question du changement de comportement et, plus généralement, de l'évolution de nos modes de vie est un enjeu clé de la transition écologique. Il est largement admis que le progrès technique, à lui seul, ne permettra pas d'atteindre les objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre. S'il existe un accord sur la nécessité de faire évoluer les pratiques des individus, les actions à mettre en œuvre pour atteindre cet objectif sont plus complexes à définir.

L'objectif de cet ouvrage est de fournir des bases conceptuelles et pratiques aux acteurs qui travaillent sur le changement de comportement des individus et des ménages dans le domaine de la transition écologique. Pour cela seront présentés :

- la façon dont différentes disciplines des sciences humaines et sociales (psychologie, économie, sociologie, etc.) abordent cette question, chacune apportant un éclairage particulier et complémentaire des autres sur les déterminants des comportements et de leur évolution ;
- les outils à disposition des acteurs publics et associatifs inspirés des résultats marquants de chacune de ces disciplines (information et sensibilisation, marketing, nudges, incitations économiques, réglementation, etc.).

Le panorama proposé permet de croiser les approches, les échelles d'action, les types d'outils et les modes d'intervention aux différents échelons territoriaux.

#### **Panorama sur la notion de sobriété / Cézard, Florian**

Panorama sur la notion de sobriété : Définitions, mises en œuvre, enjeux. Rapport final + Synthèse [texte imprimé] / Cézard, Florian, Auteur; Mourad, Marie, Auteur . - novembre 2019. - Angers (49004, France) : ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), 2019. - 52 p. + 10 p.



#### **Note de contenu:**

Préambule méthodologique

- 1 La notion de « sobriété » : une définition aux multiples facettes
  - 1.1 Les racines de la sobriété : d'une démarche spirituelle à la critique d'un modèle de développement
    - 1.1.1 Des traditions philosophiques et religieuses anciennes
    - 1.1.2 Un renouveau avec la « société moderne » et des interrogations liées à la croissance économique depuis les années 1970

- 1.1.3 Un concept au cœur de réflexions sur les indicateurs de richesse et de développement
- 1.2 Définitions actuelles : des acteurs hétérogènes qui réactualisent le terme
  - 1.2.1 Une approche de la sobriété comme complément à l'efficacité : le cas de la sobriété énergétique et du scénario Négawatt
  - 1.2.2 Une remise en question de la consommation comme source de bonheur : le projet de « sobriété heureuse » de Pierre Rabhi
  - 1.2.3 Consommation responsable, anti-gaspi, zéro déchet... d'autres approches d'une sobriété qui ne dit pas son nom ?
  - 1.2.4 La sobriété comme enjeu de justice environnementale : une vision moderne qui pose de nouvelles questions
- 1.3 Un terme spécifique en France mais une notion internationale
  - 1.3.1 Suffizienz : des racines germanophones autour du « suffisant »
  - 1.3.2 Sobriety : un contre-sens
  - 1.3.3 Sufficiency
  - 1.3.4 Simple living et Simplicité volontaire dans le monde francophone hors de France
  - 1.3.5 Downshifting
- 1.4 Conclusion de la première partie : une notion fluctuante rassemblant des approches diverses de la modération des consommations

## 2 Cadres d'application : des démarches variées et déclinées à diverses échelles

- 2.1 Le discours institutionnalisé de la croissance verte : des signaux faibles de modération ?
  - 2.1.1 Des institutions internationales et nationales encourageant la croissance verte, la transition énergétique et l'économie circulaire
  - 2.1.2 Une recherche d'innovation pour les entreprises et les territoires
  - 2.1.3 Des démarches individuelles de consommation responsable et d'éco-gestes
- 2.2 Des propositions émergentes et des revendications fortes pour une transformation des modes de vie
  - 2.2.1 Un projet d'équité sociale et environnementale que font vivre des associations et des mouvements citoyens
  - 2.2.2 La création de nouveaux modèles d'entreprises et de modèles de gouvernance sur les territoires
  - 2.2.3 Des démarches individuelles aux formes et motivations multiples
- 2.3 Conclusion de la deuxième partie : deux grandes approches de la sobriété recoupant des réalités différentes

## 3 Annexes

- 3.1 Références bibliographiques
- 3.2 Analyse lexicale

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 Séquencement de l'étude « état des lieux de la notion de sobriété »

Figure 2 Origines et visions de la sobriété

Figure 3 Panorama des concepts liés à la notion de « sobriété »

**Résumé:** Notion ancienne mais plus que jamais d'actualité, la « sobriété » n'a pas une définition figée et regroupe des réalités multiples à travers des démarches de frugalité, simplicité, zéro-gaspillage, efficacité, sobriété énergétique, ou encore de déconsommation. Le dénominateur commun de ces diverses approches est la recherche

de modération dans la production et la consommation de produits, de matières, ou d'énergie.

Dans son application, indépendamment du vocabulaire employé, la sobriété se développe sur un continuum entre deux grandes approches :

- une approche institutionnalisée depuis quelques années, centrée sur la recherche d'efficacité et compatible avec la poursuite de la croissance économique grâce au découplage de ses impacts,
- une approche émergeant dans des mouvements citoyens, centrée sur une transformation plus profonde des pratiques individuelles et des modes de vie.

Pour chaque approche, des propositions existent à plusieurs échelles d'organisations socio-économiques et au niveau individuel.

### **Les premiers résultats de la Stratégie Good Food / Ronsmans, Magali**

Les premiers résultats de la Stratégie Good Food : Immersion au coeur des actions inspirantes bruxelloises [texte imprimé] / Ronsmans, Magali, Auteur . - Bruxelles (1200, Belgique) : Bruxelles Environnement - IBGE, 2019. - 22 p.



#### **Note de contenu:**

##### **AVANT-PROPOS**

Une ville plus résiliente

La Good Food, c'est...

De plus en plus de Good Food à Bruxelles

Des histoires inspirantes, des projets innovants, des citoyens engagés

##### **PRODUIRE**

L'impulsion pour une production agricole professionnelle durable

Les producteurs d'aujourd'hui

BoerenBruxselPaysans : apprendre à produire une alimentation locale, saine et durable

Déployer l'agriculture urbaine en coopérative de producteurs

##### **TRANSFORMER**

Une transformation durable et relocalisée

Des préparations de chez nous

##### **DISTRIBUER**

Une distribution variée, accessible et durable

Une offre Good Food pour toutes les bourses

Récupération d'inventaires et logistique optimale

Les épiceries sociales durables et participatives

##### **RESTAURER**

La transition de la restauration collective

Les restaurants et les cantines

En cuisine

## SE FORMER

Les métiers de la Good Food  
Se former et se lancer

## A L'ÉCOLE

Sensibiliser et impliquer les générations futures  
Les écoles, fans de Good Food  
A l'école 15 et 16 de Molenbeek, le gaspi, ça suffit !  
Un potager à l'école de la Marolle

## AU QUOTIDIEN

La transition des pratiques alimentaires quotidiennes  
Découvertes de la Good Food pour tous les citoyens  
Des projets collectifs pour faire le plein de saveurs  
Good Food et convivialité dans le quartier  
Identifier la Good Food et s'en inspirer

## LA COMMUNAUTÉ

Des partenariats pour plus de Good Food  
Une gouvernance partagée et un processus collaboratif  
Et demain ?

## Donnez de l'élan à votre territoire

Donnez de l'élan à votre territoire : Prévention des déchets : une opportunité [texte imprimé]. - janvier 2020. - Angers (49004, France) : ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), 2020. - 6 p.



### Note générale:

Réseau A3P . - ISBN 979-10-297-1208-1.

### Note de contenu:

RÉEMPLOYER LES DÉCHETS DU BTP  
ALLIER SOCIAL ET TOURISME  
PENSER BIO ET CRÉER UNE CHAÎNE ALIMENTAIRE VERTUEUSE  
ALLONGER LA DURÉE D'USAGE DES PRODUITS  
CHANGER SON REGARD SUR SON ASSIETTE AU RESTAURANT COMME À LA MAISON  
CONCEVOIR LES JARDINS ET GÉRER LES ESPACES VERTS  
COCONSTRUIRE UN PLAN ANTI-GASPILLAGE  
UTILISER DES PRODUITS D'ENTRETIEN NATURELS  
CRÉER ET DÉVELOPPER UN NOUVEAU CONCEPT : L'OBJÈTERIE  
PASSER À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

**Résumé:** Destinée aux élus de collectivités territoriales, cette plaquette a pour vocation de démontrer que des synergies existent entre les différentes politiques publiques territoriales et la prévention des déchets.

Développement de l'emploi, maîtrise budgétaire, insertion sociale... sont des objectifs communs au service d'un projet politique global pour dynamiser un territoire.

Cette plaquette présente de manière synthétique quelques exemples extraits du recueil "50 collectivités témoignent de leurs retours d'expérience".

### **L'alimentation durable / Sulowski, Mathilde**

L'alimentation durable : Des projets innovants dans les Régies de Quartier et les Régies de Territoire [texte imprimé] / Sulowski, Mathilde, Auteur . - Paris (France) : Editions du CNLRQ (Comité National de Liaison des Régies de Quartier), 2019. - 96 p.



ISBN 979-10-90760-17-2.

#### **Note de contenu:**

INTRODUCTION : ACCOMPAGNER VERS L'ALIMENTATION DURABLE  
QUELQUES REPÈRES SUR L'ALIMENTATION EN FRANCE  
CONTEXTE DES PROJETS AUTOUR DE L'ALIMENTATION DURABLE  
L'ALIMENTATION AU CŒUR DU QUOTIDIEN : RETOUR D'EXPÉRIENCES  
S'approprier la terre : l'agriculture urbaine au sein des quartiers  
- Cultiver le lien social  
- L'insertion par le jardin  
- Sensibiliser à la préservation du territoire  
Une alimentation de qualité accessible à tous  
- Se réapproprier le choix de son alimentation  
- Favoriser la mixité des publics  
Accompagner les populations vers de nouvelles pratiques  
- Sensibiliser les habitants d'un quartier  
- Favoriser le circuit court  
- Encourager le bien-être  
Accompagner la réduction des déchets alimentaires/ valorisation  
- Lutter contre le gaspillage des invendus alimentaires  
- La conserverie  
- Le recyclage des denrées alimentaires  
CONCLUSION : PENSER UNE ALIMENTATION DURABLE AU CŒUR DES TERRITOIRES

### **Mémento de l'environnement - 2020 (Régions wallonne et bruxelloise)**

Mémento de l'environnement - 2020 (Régions wallonne et bruxelloise) [texte imprimé]. - Waterloo (1410, Belgique) : Kluwer, 2020. - 1247 p.

ISBN 978-94-030-1290-2.



#### **Note de contenu:**

Partie 1 : Notions introductives et traits d'esquisse du droit de l'environnement  
Titre 1 : Définitions : l'environnement et le droit de l'environnement  
Titre 2 : L'arsenal du droit en faveur de l'environnement

Partie 2 : Les autorités compétentes  
Titre 1 : Le droit international de l'environnement

Titre 2 : Le droit européen de l'environnement

Titre 3 : Le droit interne de l'environnement

Partie 3 : Les politiques transversales de protection de l'environnement

Titre 1 : L'évaluation des incidences de l'environnement (EIE)

Titre 2 : La participation du public et l'accès à l'information environnementale

Titre 3 : Les permis d'environnement

Titre 4 : Les problèmes environnementaux transfrontaliers

Titre 5 : La responsabilité environnementale et le contentieux de l'environnement

Partie 4 : Les politiques sectorielles de protection de l'environnement

Titre 1 : Introduction

Titre 2 : L'eau

Sources et compétences, Prévenir la pollution, planifier la politique de l'eau, la réglementation des déversements et des rejets de surface, la réglementation des prises d'eau, droit des propriétaires de disposer de l'eau qui longe leur bien, les instruments financiers, les acteurs, les problèmes transfrontaliers

Titre 3 : Le sol

Notion de "sol", protection du sol en droit international, autorités compétentes, aspects préventifs, aspects curatifs, pollution du sol et droit civil

Titre 4 : Les déchets

Législation applicable, la planification de la politique des déchets, les décharges, les installations de traitement des déchets et les CET, alternatives à la mise en décharge, sanctions, les déchets toxiques, les dépôts de véhicules usagés, de mitrilles ou de matériaux, droit civil, droit fiscal

Titre 5 : L'environnement sonore et vibratoire

Compétences et textes de base, les différentes nuisances acoustiques et vibratoires - leur réglementation, que faire en cas de nuisance sonore ou de menace de nuisance ?

Titre 6 : Les substances chimiques

La fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation, le transport des substances dangereuses

Titre 7 : La radioactivité

Droit interne, droit international, responsabilité des installations nucléaires et accidents, non-prolifération des substances radioactives et technologies nucléaires, les acteurs

Titre 8 : Antennes Gsm et autres radiations non ionisantes

Autorités compétentes - réglementations en vigueur, autorisations requises, contentieux liés aux antennes gsm

Titre 9 : L'éolien en RW

Bref historique de la politique éolienne, procédure délivrance permis, principes encadrant l'implantation, exploitation d'un parc éolien

Titre 10 : La protection et la conservation de la nature

Droit international et européen, conservation de la nature en région de Bruxelles-capitale, en RW, Bois et forêts

Partie 5 : De quelques activités susceptibles de porter atteinte à l'environnement  
L'élevage, les mines et carrières, les terrils, les activités de loisirs et sportives

**Résumé:** Le mémento de l'environnement donne une vue d'ensemble claire de toutes les dispositions environnementales en vigueur à Bruxelles et en Wallonie, qu'elles émanent aux autorités locales, régionales, nationales ou internationales.

### **Environnement : Autorisations et permis 2020 / De Doncker, Christophe**

Environnement : Autorisations et permis 2020 [texte imprimé] / De Doncker, Christophe, Auteur . - Waterloo (1410, Belgique) : Kluwer, 2020. - 651 p.

ISBN 978-94-030-1473-9.

**Résumé:** Tout sur la demande de permis d'environnement



Son contenu ?

Les procédures et formalités pratiques relatives aux permis d'environnement et aux permis d'urbanisme en Région wallonne et en Région de Bruxelles-Capitale. Certains régimes spécifiques à l'une ou l'autre de ces Régions sont également détaillés. Il s'agit notamment:

pour la Région wallonne: du permis unique, de l'évaluation des incidences sur l'environnement, des permis de recherche et de concessions minières, des permis de valorisation des terrils;

pour la Région de Bruxelles-Capitale: des autorisations de déversement d'eaux usées, de captage, de rejet de substances dangereuses, des procédures d'agrément en d'enregistrement.

La liste des établissements classés en Région wallonne et en Région Bruxelloise.

Ses avantages:

exhaustivité: cette brève publication passe rapidement en revue tous les aspects et formalités importants;

guide pratique: une notice pratique, notamment pour le lancement d'une nouvelle exploitation, pour des travaux de transformation ou pour toute modification des permis de votre entreprise.

efficacité : vous avez toutes les informations importantes sous la main et disposez des bases suffisantes pour tout travail de recherche plus approfondi.

**Pour l'appropriation de l'Agenda 2030 par les collectivités françaises**

Pour l'appropriation de l'Agenda 2030 par les collectivités françaises : Guide pratique [texte imprimé]. - décembre 2019. - [S.l.] : Comité 21, 2019. - 260 p.



**Note de contenu:**

Partie 01 : Comprendre l'Agenda 2030 comme un outil de pilotage des politiques publiques

- De l'origine de l'Agenda 2030
- Un programme global et universel
- La nécessaire territorialisation de l'Agenda 2030

Partie 02 : Comment structurer sa démarche ODD ?

- L'Agenda 2030, un outil pertinent pour le pilotage des politiques publiques des collectivités territoriales
- Rôle des ODD pour les collectivités, rôle des collectivités pour les ODD : zoom sur les compétences
- Quantifier pour évaluer, évaluer pour étayer : quels indicateurs pour une démarche locale Agenda 2030 ?

Partie 03 : Comment mettre en œuvre les ODD ?

ODD 1 : Pas de pauvreté

ODD 2 : Faim « Zéro »

ODD 3 : Bonne santé et bien-être

ODD 4 : Éducation de qualité

ODD 5 : Égalité entre les sexes

ODD 6 : Eau propre et assainissement

ODD 7 : Énergies propres et d'un coût abordable

ODD 8 : Travail décent et croissance économique

ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructure

ODD 10 : Inégalités réduites

ODD 11 : Villes et communautés durables

ODD 12 : Consommation et production responsables

ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

ODD 14 : Vie aquatique

ODD 15 : Vie terrestre

ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces

ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs

Partie 04 : Des territoires pionniers pour l'appropriation de l'Agenda 2030

Région Bourgogne-Franche-Comté

Région Nouvelle-Aquitaine

Département de la Gironde

EPCI – Perpignan Méditerranée métropole

Ville d'Ayen

Ville de Niort

Ville de Saint-Fons

Annexes

Tableau ressources ODD

## Economie circulaire et changement de comportement

Economie circulaire et changement de comportement [texte imprimé]. - mai 2020. - Paris (France) : Institut National de l'Economie Circulaire (INEC) ; Paris (France) : AZIMIO Field Consulting, 2020. - 32 p.



### Note de contenu:

#### I. LES APPROCHES THEORIQUES DU CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

1. APPROCHE PAR L'INDIVIDU
2. APPROCHE PAR LE GROUPE D'INDIVIDUS OU L'ORGANISATION
3. APPROCHE PAR L'INDIVIDU DANS SON ENVIRONNEMENT

#### II. APPLICATIONS DU CHANGEMENT DE COMPORTEMENT AUX PILIERS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

##### 1. L'OFFRE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

- a. Extraction/exploitation et achats durables
- b. L'écoconception
- c. L'écologie industrielle et territoriale (EIT)
- d. L'économie de fonctionnalité

##### 2. DEMANDE ET COMPORTEMENT DES CONSOMMATEURS

- a. Consommation responsable
- b. L'allongement de la durée d'usage

##### 3. LA GESTION DES DÉCHETS

- a. Du point de vue des citoyens-consommateurs
- b. Du point de vue des entreprises et organisations

### BIBLIOGRAPHIE

PRESENTATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE  
PRESENTATION D'AZIMIO

## Où en est la Wallonie par rapport aux Objectifs de Développement Durable ?

Où en est la Wallonie par rapport aux Objectifs de Développement Durable ? : Bilan des progrès [texte imprimé]. - Namur [Belgique] : SPW (Service Public de Wallonie) ; Belgrade (Namur) [Belgique] : IWEPS (Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique, 2019. - 177 p.



### Note de contenu:

#### I. Méthodologie

- > Sélection des indicateurs
- > Collecte des données et évaluation des indicateurs

#### II. Progrès de la Wallonie vers les Objectifs de développement durable: analyse des indicateurs

- > Analyse globale
- > Analyse par composante

> Analyse par ODD

### III. Recommandations pour améliorer le suivi des Objectifs de développement durable en Wallonie

Fiches indicateurs

#### **Environnement : Taxes et subsides 2020**

Environnement : Taxes et subsides 2020 [texte imprimé]. - Waterloo (1410, Belgique) : Kluwer, 2020. - 433 p.

ISBN 978-94-030-1565-1.

**Note de contenu:** Que trouvez-vous dans ce mémento ?

- Un aperçu des taxes et subsides au niveau européen, fédéral, flamand, bruxellois et wallon.
- Des informations de base par taxe et subside: cadre juridique, description réelle de l'instrument, procédures, services concernés, données de contact et annexes (formulaires types), etc.
- Importance des aspects fiscaux et comptables.



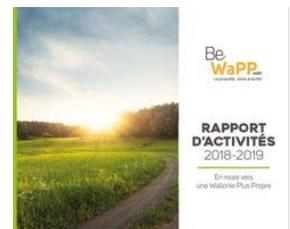
#### **Rapport d'activités 2018-2019**

Rapport d'activités 2018-2019 : En route vers une Wallonie Plus Propre [texte imprimé]. - Jambes (Belgique) : Be Wapp asbl, 2020. - 37 p.

**Note de contenu:** 14 Actions / 14 Histoires

1. Grand nettoyage de printemps. Une mobilisation croissante
2. Ambassadeurs de la propreté. Le Mag A! est né, vive le A!
3. Campagnes de sensibilisation. Mettre les citoyens en mouvement
4. Poubelles connectées, Application pro-preté, fixmystreet Wallonie. L'innovation au service de la propreté publique
5. Tester avant de généraliser. Des projets de terrain qui méritent d'être dupliqués
6. Centre de référence. Des études pour approfondir l'expertise
7. Namur en mai, Festivals, Tour de Wallonie. Au cœur des grands événements
8. Échange de bonnes pratiques. Promouvoir les synergies
9. Retour des canettes abandonnées dans la nature. Un projet-pilote de deux ans
10. Des outils pour les écoles. Tout commence dès le plus jeune âge
11. Je cours, je marche, je ramasse. Joindre l'utile à l'agréable
12. Les entreprises. Concernées par la propreté de l'espace public et de l'environnement
13. Les communes. Des partenaires indispensables
14. Répression. Mettre un terme au sentiment d'impunité

#### **Cahier de la propreté publique**



Cahier de la propreté publique [texte imprimé]. - Jambes (Belgique) : Be Wapp asbl, 2019. - 58 p.

**Note de contenu:** Introduction

- Be WaPP, une asbl d'utilité publique

Implication citoyenne

- Propreté et participation citoyenne
- Propreté et sport

Outils de gestion

- Plan local de Propreté
- Application PRO-preté
- Poubelles connectées
- Outil de mesure
- FixMyStreet Wallonie

Labels

- Label « École Plus Propre »
- Label « Commune Plus Propre »

Contrôle

- Réseau délinquance environnementale
- Moyens de vidéosurveillance
- Lutte contre la délinquance environnementale

Focus projet

- Quartier commerçant Plus Propre
- Entreprise Plus Propre
- Zone agricole Plus Propre
- Canettes abandonnées dans la nature

BOUTIQUE DU PROPRE

QUI EST QUI CHEZ BE WAPP

### **Livre blanc. Clés et recommandations pour une Wallonie Plus Propre**

Livre blanc. Clés et recommandations pour une Wallonie Plus Propre [texte imprimé]. - Jambes (Belgique) : Be Wapp asbl, 2019. - 20 p.

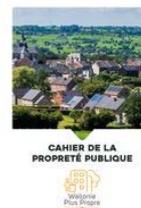
**Note de contenu:** 1. BE WAPP, une asbl avec une mission d'utilité publique

2. Réalisations

3. Études

4. Clés et recommandations pour améliorer la propreté publique en Wallonie :

1. Dynamiser la propreté publique au travers d'un centre de référence
2. Lutter contre la malpropreté, une responsabilité partagée
3. Mesurer pour optimiser
4. Ancrer la propreté par l'éducation auprès des nouvelles générations
5. Responsabiliser l'ensemble des gestionnaires du maintien de la propreté publique
6. Généraliser l'usage d'un plan local de propreté



7. Inscrire la lutte contre la malpropreté dans l'économie circulaire
8. Mieux former les gardiens de la propreté publique
9. Lever le sentiment d'impunité au travers d'une politique répressive efficace
10. Favoriser l'innovation comme moteur de changement

### Susciter le passage à l'acte grâce aux balades thermiques !

Susciter le passage à l'acte grâce aux balades thermiques ! [texte imprimé]. - mai 2020. - Charleroi (6000, Belgique) : Espace Environnement asbl, 2020. - 8 p.. - (Dynamiques locales inspirantes... Nos territoires en route vers la Rénovation efficiente; 7) .



**Note générale:** Fiche réalisée dans le cadre du projet européen Interreg Va FAI-Re .

### Thermographie aérienne à Fernelmont

Thermographie aérienne à Fernelmont : Un outil construit avec et pour les citoyens pour un premier diagnostic énergétique des habitations sur la commune [texte imprimé]. - mai 2020. - Charleroi (6000, Belgique) : Espace Environnement asbl, 2020. - 8 p.. - (Dynamiques locales inspirantes... Nos territoires en route vers la Rénovation efficiente; 7) .



**Note générale:** Fiche réalisée dans le cadre du projet européen Interreg Va FAI-Re

### En route vers 2030 : rapport de mise en œuvre en Wallonie des Objectifs de développement durable

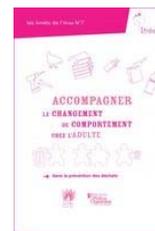
En route vers 2030 : rapport de mise en œuvre en Wallonie des Objectifs de développement durable [texte imprimé]. - Namur (Belgique) : SPW (Service Public de Wallonie), 2017. - 62 p.



**Note de contenu:** Chapitre 1 : Des stratégies, plans et programmes wallons au service des Objectifs de développement durable  
 Chapitre 2 : Situation et défis de la Wallonie dans son chemin vers les Objectifs de développement durable  
 Chapitre 3 : Mise en œuvre des Objectifs de développement durable en pratique : la contribution des institutions publiques wallonnes  
 Chapitre 4 : Mise en œuvre des Objectifs de développement durable en pratique : la contribution de la société civile et du secteur privé

### Accompagner le changement de comportement chez l'adulte dans la prévention des déchets

Accompagner le changement de comportement chez l'adulte dans la prévention des déchets [texte imprimé]. - novembre 2015. - Villiers-en-Bois (79360, France) : Ifrée (Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement), 2015. - 128 p.. - (Les Livrets de l'Ifrée; 7) .



ISBN 978-2-913284-23-4.

#### **Note de contenu: ILS RACONTENT LEUR EXPÉRIENCE**

- Repair café Chemillé - Centre social du chemillois (49)
- Compostons au village de Noailly ! - Association Madeleine environnement (42)
- Composteur de quartier, site Sully - Association Compostri (44)
- Tuper'turbes ta poubelle - Communauté de communes du Thouarsais (79)
- Ateliers éco-consommation adultes - par le CEDER à Camaret-sur-Aigues (84)
- Programme éducatif de prévention des déchets en Charente - Charente Nature (16)
- Des poules pour réduire mes déchets - SYBERT (25)
- Bébé passe du jetable au durable et met la poubelle au régime - SIRTOM de la région de Chagny (71)
- Opération « Foyers Témoins » agents - Conseil Départemental de la Côte-d'Or (21)
- Opération « Foyers témoins » élus - Sivom du Louhannais (71)
- Concours « Un dîner presque sans déchets » - SEVADEC (62)

Le changement de comportement, place en éducation à l'environnement, théories et modèles

- Le changement de comportement, leitmotiv de l'éducation à l'environnement ?
- Différentes théories investies en éducation à l'environnement pour activer le changement
- Les styles d'apprentissage à l'œuvre dans les expériences d'accompagnement du changement

L'action, au cœur des expériences qui recherchent le changement

- L'action comme modalité pour découvrir et comprendre
- Accompagner le passage à l'action : l'action comme finalité
- Identifier à quelle étape les participants ont besoin d'être aidés
- Élargir le champ de conscience

Conception et animation du dispositif d'accompagnement du changement

- Choisir l'entrée à privilégier
- S'assurer des bonnes conditions de réalisation du changement
- Offrir différents niveaux d'implication
- Cadre bienveillant, convivialité et échanges
- La posture de l'animateur

Quel public est visé par le changement ?

- Constituer son public direct
- Élargir le public touché

De la mobilisation de l'individu et du collectif

- L'intérêt des modalités de travail collectives
- L'engagement dans un projet collectif
- Porter les actions au niveau de la sphère publique

Bibliographie et ressources pour aller plus loin

**Résumé:** « Réduisons-vite nos déchets, ça déborde. » disent les campagnes nationales à l'intention des citoyens. Les éducateurs à l'environnement sont souvent confrontés à la volonté de changer les comportements individuels, mise en avant par les commanditaires de leurs actions. Dans le domaine des déchets, la généralisation des plans de prévention des déchets dans les collectivités donne une actualité nouvelle à cette réalité. Mais comment aborder cette question du changement ? Changer de comportement est un processus complexe pour la personne concernée et qui nécessite souvent d'être accompagné.

Ce livret présente une dizaine d'expériences d'accompagnement des personnes dans un changement de pratique lié à la réduction de leurs déchets, à travers des modalités variées qui vont des ateliers « faire soi-même » au compostage collectif, du repair café aux opérations « foyers témoins ».

La partie « points de repères » aborde à la fois différentes théories existant dans le domaine du changement, la place de l'action aux différents stades du processus, la conception et l'animation du dispositif d'accompagnement du changement, la définition et la mobilisation du public concerné et enfin, l'articulation de l'individu et du collectif dans ces démarches. Car les changements de pratiques individuelles prennent du sens dans les dynamiques collectives et nécessitent une co-évolution avec le système sociotechnique en place. Cette partie propose aussi des pistes concrètes pour dépasser les difficultés liées à tout changement de pratique chez les adultes.

## L'épuration des eaux usées : où en sommes-nous en Wallonie ?

L'épuration des eaux usées : où en sommes-nous en Wallonie ? [texte imprimé]. - juin 2020. - Charleroi (6000, Belgique) : Espace Environnement asbl, 2020. - 5 p.. - (Série La Maison de l'Environnement; EPU1) .

**Note de contenu:** Quels sont les outils législatifs ?

- Rétrospective
- Qu'est-ce que le PASH ?
- Qu'est-ce que la SPGE et les OAA ?

Quels sont les régimes d'assainissement et quelles sont mes obligations ?

## Réforme de l'assainissement autonome en Wallonie, quelle implication pour moi ?

Réforme de l'assainissement autonome en Wallonie, quelle implication pour moi ? [texte imprimé]. - juin 2020. - Charleroi (6000, Belgique) : Espace Environnement asbl, 2020. - 4 p.. - (Série La Maison de l'Environnement; EPU2) .

**Note de contenu:** Qu'est-ce que la GPAA ?

- Les objectifs de la réforme
- Les avantages de la GPAA
- Une période de transition pour intégrer la GPAA

Qu'est-ce qu'un SEI ?

- Quel SEI installer et quelles sont les démarches à suivre ?

Un outil information pour entreprendre vos démarches



Les bons gestes à adopter

## Complexi'clés. Clés pédagogiques vers une pensée complexe en ErE / Dufrasne, Maëlle

Complexi'clés. Clés pédagogiques vers une pensée complexe en ErE [texte imprimé] / Dufrasne, Maëlle, Auteur . - Jambes (5100, Belgique) : SPW - DGO3 Agriculture, Ressources naturelles et Environnement ; Bruxelles (Belgique) : Réseau IDée (Information et Diffusion en éducation à l'environnement), 2018. - 50 p.



**Note de contenu:** 1. Le projet varie-t-il les approches pédagogiques ?

2. Le projet s'appuie-t-il sur la dimension collective du groupe ?

3. Le projet met-il les participant·e·s en chemin vers l'action ?

4. Le projet a-t-il mis en lumière les relations entre les éléments du système ?

5. Le projet permet-il à l'éducateur·rice d'adopter une posture d'humilité ?

6. Le projet a-t-il assuré un cadre sécurisant pour les participant·e·s ?

Qu'est-ce qu'on en fait ?

**Résumé:** Notre monde est traversé par des crises multiples et complexes. Comment nos activités éducatives peuvent-elles favoriser au mieux le développement des multiples capacités utiles à la compréhension et à la mise en action dans un monde empreint de complexité et d'incertitude ?

L'ambition de cet outil est de proposer des clés permettant de questionner les pratiques et tout projet pédagogique afin de faciliter, chez les professionnel·le·s et leurs publics, la construction d'une conscience plus ouverte, plus complexe, plus riche.

Cet outil est destiné à tous les professionnels qui désirent interroger leurs projets, processus et pratiques pédagogiques. Les thématiques des exemples abordés viennent souvent du monde de l'ErE. Cependant, l'intention est que cet outil s'ouvre, s'adapte ou change, bref vive à travers le regard de chacun·e, quel que soit son champ d'action.

## Eolien : rumeurs et réalités

Eolien : rumeurs et réalités [texte imprimé]. - novembre 2019. - Bruxelles (Belgique) : APERe asbl, 2019. - 17 p.

**Note de contenu:** Les éoliennes font-elles du bruit ?

Les infrasons émis par les éoliennes sont-ils nuisibles pour la santé ?

L'effet d'ombre portée provoqué par les éoliennes est-il mauvais pour la santé ?

Les éoliennes abîment-elles le paysage ?

Les études d'incidences sur l'environnement sont-elles objectives ?

Les éoliennes entraînent-elles une diminution de la valeur des terrains et des maisons ?

Les éoliennes sont-elles recyclables ?

Les éoliennes utilisent-elles des « terres rares » ?

Une éolienne nécessite-t-elle, pour sa construction, son exploitation et son démantèlement, plus d'énergie qu'elle n'en produit ?

Mon électricité verte est-elle mélangée à de la grise ?

La production éolienne est intermittente : risque-t-on des coupures d'électricité ?

Est-il vrai que les éoliennes ne tournent que 25% du temps ?

Faut-il compenser les moments d'arrêt des éoliennes par des énergies polluantes ?

Quel est l'impact des éoliennes sur les chauves-souris ?

Les éoliennes sont-elles dangereuses pour les oiseaux ?



**Résumé:** L'éolien est de plus en plus appelé à fleurir nos campagnes et zonings. Il joue un rôle important dans la concrétisation des objectifs wallons de production d'électricité renouvelable.

Un changement dans son environnement proche n'est pas anodin et l'implantation de nouveaux parcs éoliens suscite des questions légitimes chez les riverains.

L'APERe (Association pour la Promotion des Énergies renouvelables) fournit dans cette brochure des réponses scientifiquement étayées aux questions les plus courantes et tord le cou à des rumeurs bien tenaces au sujet de l'éolien.

### **La mobilisation et la participation citoyenne dans tous leurs états / Periferia**

<http://cohesionsociale.wallonie.be/sites/default/files/Particip%20citoyenne%20complet.pdf>

La mobilisation et la participation citoyenne dans tous leurs états : A partir de présentations d'expériences de débats et d'analyses collectives [texte imprimé] / Periferia, Auteur . - Namur (Belgique) : SPW (Service Public de Wallonie), 2017. - 75 p.. - (Guide méthodologique) .



**Note de contenu:** Première partie : Analyse transversale autour de la participation

1. La question initiale : Participer et se mobiliser, pour quoi faire ?
2. Interroger des pratiques de terrain
3. L'entre-soi, piège ou moteur de la participation ? Faut-il en sortir ? quand ? et comment ?
4. La participation inscrite dans une perspective de changements. Quels sens pour la participation ?
5. Besoin de soutien politique et nécessité de réflexion politique Quels liens au « politique » ?
6. Des atouts pour la participation
7. En résumé

Deuxième partie : Expériences de terrain

Des expériences de participation en Région de Bruxelles-Capitale, présentées par Periferia

- Atelier de Travail Urbain à La Roue, Anderlecht
- Canal Midi
- Budget Participatif à Scheut, Anderlecht
- Recommandations inter-quartiers
- « Silence, on parle ! »

Des expériences de cohésion sociale en Wallonie, présentées par les équipes PCS

- L'expérience du Collectif 13 à Marchin
- « Barbarie » à Saint-Nicolas
- Le jardin partagé du Bonnet à Saint-Nicolas
- L'hyperpaysage d'Yvoir – Projet intergénérationnel lié aux nouvelles technologies
- Le « café papote » dans le quartier Rorive d'Amay
- Les conseils de participation de la Ville de Charleroi
- Point de contact alcool et autres drogues, Florennes/Philippeville/Mettet

- Troc itinérant à Visé
- Groupe de travail « participation citoyenne » à Florennes
- Diagnostic et actions communautaires en santé à Ottignies-Louvain-la-Neuve
- La soirée de la cohésion sociale de Philippeville
- Les référents d'immeubles à Verviers

### "Il y a toujours des personnes qui ne participent jamais !"

[http://www.periferia.be/Bibliomedia/PUB/EP2011/periferia\\_2011\\_public\\_absent.pdf](http://www.periferia.be/Bibliomedia/PUB/EP2011/periferia_2011_public_absent.pdf)

"Il y a toujours des personnes qui ne participent jamais !" : Comment travailler avec ceux qui ne viennent pas ? [texte imprimé]. - Bruxelles (Belgique) : Periferia, 2011. - 35 p.

**Note de contenu:** Un projet pour croiser les participations à Scheut, Anderlecht

Les étapes de la démarche

- Aller à la rencontre des personnes peu habituées à participer
- Aller à la rencontre du quartier
- Construire ensemble en révélant une préoccupation commune
- Développer progressivement une réflexion collective
- Favoriser les rencontres et connexions au sein du quartier



### Dossier : Notre maison commune : pistes pour incarner la transition

Dossier : Notre maison commune : pistes pour incarner la transition [texte imprimé]. - janvier 2017. - Bruxelles (1150, Belgique) : Centre AVEC asbl, 2017. - p. 23-53. - (En question. Revue du centre AVEC; 120) .

**Note de contenu:** - S'engager pour l'écologie intégrale : entre action et retrait (Emeline De Bouver)

- Engagements citoyens au sein de l'entreprise
- Partis politiques et défi écologique : une alliance (im)possible (Saskia Simon)
- Abbeyfield: un habitat groupé participatif pour séniors (Xavier Leroy)
- Se réappropriier la terre (Elisabeth Defreyne)
- Pour approfondir la thématique

### Rendre compte d'ateliers multi-acteurs

[http://www.periferia.be/Bibliomedia/PUB/EP2012/periferia\\_2012\\_cr\\_multi\\_acteurs.pdf](http://www.periferia.be/Bibliomedia/PUB/EP2012/periferia_2012_cr_multi_acteurs.pdf)

Rendre compte d'ateliers multi-acteurs : Des traces au service des citoyens et des pouvoirs publics [texte imprimé]. - Bruxelles (Belgique) : Periferia, 2012. - 56 p.

**Note de contenu:** De multiples paroles, mais un même rendu

POURQUOI RENDRE COMPTE ?

Reconnaître et garantir la construction collective

Donner de la valeur à l'implication et au travail fourni



Prendre un engagement pour le futur  
Formaliser une demande, faire pression  
Ouvrir la démarche à d'autres  
Laisser une trace pour inspirer

#### RELATER DES DÉBATS, DES CHOIX

Permettre la construction collective de règles en plusieurs étapes  
Définir les grandes options pour les aménagements à La Roue  
Le choix pour les sens de circulation à Lemmens  
Identifier des priorités pour penser les nouveaux logements

#### COMMENT "CAPTER" AU MIEUX LES ÉCHANGES ?

Sortir du cahier de notes  
Rester fidèle  
Se faire discret... ou pas !

#### CONSTRUIRE LE COMPTE-RENDU

A qui s'adresse-t-on ?  
Quel format ? Quel support ?  
Une rédaction qui transmet les points abordés et l'ambiance  
La force des citations  
Ne pas évacuer le vocabulaire technique  
Donner envie  
Ne pas taire les conflits, ni les craintes

#### RENDRE COMPTE, ET APRÈS ?

Créer des synergies entre supports  
Apparaître dans l'espace public  
Penser d'autres formes  
Faire vivre les comptes rendus

#### ÉLÉMENTS D'ANALYSE ET PERSPECTIVES

L'importance d'être régulier  
Le rôle délicat et central de l'animateur rédacteur  
Un outil de démocratie

**Résumé:** Donner la parole, rendre la parole ! Nombres de réunions sont organisées dans les quartiers chaque année. Un nouveau projet se concrétise, des faits d'actualité nécessitent une action, on envisage un nouvel aménagement, on veut évaluer une politique, des subsides sont débloqués pour construire une infrastructure collective... autant de raisons de solliciter les citoyens.

Que ce soit lors d'une séance d'information, de consultation, d'un atelier de réflexion ou de co-production, en vue d'une évaluation ou lors d'une séance décisionnelle, on mobilise beaucoup de personnes du quartier et de la commune, beaucoup d'énergies, de débats, d'idées... mais qu'en reste-t-il au-delà du moment-même ? Comment les participants peuvent-ils être assurés d'avoir été entendus ?

La plupart du temps, on invite les participants à s'exprimer, on produit une synthèse des échanges. Et ensuite ? A qui la communique-t-on ? Comment se fait la sélection du contenu qu'on y met ou qu'on laisse de côté ?

Certains comptes rendus relatent chaque prise de parole en citant la personne et en reprenant ces propos. D'autres correspondent à des notes internes, transmises entre services et décideurs, sans que les citoyens ne voient comment a été «utilisée» leur parole. D'autres voient le jour sous la forme d'un article dans un journal de quartier qui reprend les propos d'un élu entendus lors d'une réunion, entraînant parfois des réactions de surprise ou d'indignation de l'élu quant à la manière dont sont interprétées ses paroles ! Cette utilisation du compte-rendu peut être dangereuse car elle risque d'induire une relation inégale entre ceux qui se sont exprimés ou ont élaboré les propositions et ceux qui les relatent.

Alors, comment faire bon usage du compte-rendu ? Comment lui conférer un rôle fédérateur des échanges et débats qui ont eu lieu entre des acteurs d'horizons différents ? Comment en faire un outil au service de tous les participants ? Comment le penser, le construire et le faire circuler ?

### **Faire face aux inondations**

Faire face aux inondations : Les bons gestes avant, pendant et après les inondations [texte imprimé]. - mars 2020. - Bruxelles (1200, Belgique) : Bruxelles Environnement - IBGE, 2020. - 24 p.

**Note de contenu:** INONDATIONS À BRUXELLES : MIEUX PRÉVENIR, MIEUX RÉAGIR

LES ZONES INONDABLES

ALERTE AUX INONDATIONS

COMMENT SÉCURISER VOTRE HABITATION ?

QUE FAIRE JUSTE AVANT UNE INONDATION ?

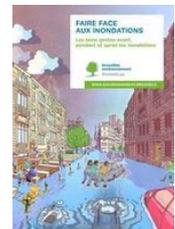
QUE FAIRE PENDANT UNE INONDATION ?

QUE FAIRE APRÈS UNE INONDATION ?

L'ASSURANCE

LES EAUX DE PLUIE : UNE GESTION COLLECTIVE

PLUS D'INFORMATIONS



## **ANNEXE 7**

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT  
GROUPE DE TRAVAIL SUR LA POLLUTION LUMINEUSE À RUMILLIES  
COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 01/10/2020

---

# GROUPE DE TRAVAIL SUR LA POLLUTION LUMINEUSE A RUMILLIES

## Compte-rendu

*1<sup>er</sup> octobre 2020 – Rumillies*

### Présents :

- Caroline Mitri, Echevine de l'environnement
- Esther Brihaye, Service Environnement
- Tanguy Mariage, Service Voirie
- Thérèse Torrekens, Espace Environnement
- Benoît Gauquie, Parc naturel des Plaines de l'Escaut
- Inspecteur Michel Dewattines, ZP Tournaisis – Kain
- Inspecteur Thierry Delitte, ZP Tournaisis – Kain
- Dr Bruno Jacob, CHwapi
  
- Richard Martin, habitant de Rumillies
- Anne-Lise Adam, habitante de Rumillies
- Christine Beugin, habitante de Rumillies
- Aziz Arezki, habitant de Rumillies
- François Hochedez, habitant de Rumillies
- Charles Doyen, habitant de Rumillies
- Guy Delobel, habitant de Rumillies
- Monteny Monique, habitante de Rumillies

### Excusés :

- Un représentant d'ORES
- Un représentant du Cercle d'Astronomie de Tournai

### Contexte :

Dans un objectif de développement durable et de préservation du réseau écologique, la Ville de Tournai a souhaité travailler sur la prévention de la pollution lumineuse.

En effet, si l'éclairage nocturne répond à des besoins connexes aux fonctionnements de nos sociétés, il est également impactant à divers niveaux :

- en termes de santé publique: troubles du rythme circadien du sommeil ;
- en termes de réduction de la biodiversité : fragmentation et réduction des habitats, modification des cortèges d'espèces, pièges écologiques ;
- en termes de patrimoine : disparition progressive du « ciel étoilé » ;
- et en termes de dépenses énergétiques : incidences financières et environnementales.

En ce sens, l'éclairage excessif et irraisonné fait partie des enjeux sur lesquels la commune souhaite agir. C'est pourquoi il fut envisagé de profiter des opérations de modernisation de l'éclairage public prévues à Rumillies en 2021 pour travailler sur cette question.

Pour ce faire et dans une optique de participation citoyenne, la Ville a souhaité associé les citoyens à cette réflexion menée à l'échelle du village de Rumillies, à travers la création d'un groupe de travail « prévention de la pollution lumineuse ». Ce groupe de travail initié par l'Echevinat de l'environnement est accompagné par la Maison de l'Environnement.

### Objectifs :

Cette première réunion avait pour objectif de :

- Présenter le contexte, les enjeux et le processus proposé.
- Présenter le diagnostic réalisé à l'échelle de Rumillies par le Service Environnement et différents experts thématiques
- Entamer le travail de co-construction d'un Plan d'actions en faveur de la sobriété lumineuse à travers l'identification d'objectifs stratégiques.

#### Eléments non exhaustif issus des échanges :

- Présentation d'éléments de contexte généraux par Caroline Mitri, Echevine de l'Environnement.
- Présentation des participants et identification des attentes.
- Présentation de la thématique et de l'objectif du groupe de travail par Thérèse Torrekens. Présentation en annexe.
- Présentation du diagnostic et des différents enjeux liés à la problématique de la question lumineuse :
  - Diagnostic de biodiversité, présentation globale de l'impact de la pollution lumineuse sur le vivant suivi d'une présentation sur le diagnostic à Rumillies. Présentation et littérature en annexe.
  - Diagnostic sur la consommation, en l'absence d'un représentant d'ORES, présentation succincte sur les différents types de luminaires, leur consommation et leur type d'émission lumineuse.
  - Diagnostic sécuritaire, présentation des rues de Rumillies avec un code couleur, rues trop éclairées, rues pas assez éclairées, rues bien éclairées. Il en ressort que dans presque tous les cas les façades des maisons sont éclairées inutilement. Carte en annexe.
  - Diagnostic patrimonial, le patrimoine bâti n'est pas nécessairement mis en évidence la nuit à Rumillies. Par contre, le ciel étoilé est inaccessible dans la majorité du village. Il est à noter qu'aux endroits où le ciel est visible, les luminaires sont hors service.
  - Diagnostic médical, présentation de l'impact de la lumière sur notre organisme. Les questionnaires ont bien été distribués.

Il a été rappelé que ce diagnostic a été réalisé avec une majorité de luminaires non remplacés par du LED.

- Travail de co-construction d'un Plan d'actions en faveur de la sobriété lumineuse → Proposition d'objectifs stratégiques :
  1. **Adapter l'éclairage aux besoins du « Vivant » (étant entendu que le terme « Vivant » englobe les hommes, la faune et la flore)**
  2. **Travailler sur la « lumino-éducation » pour faciliter l'acceptation citoyenne**
  3. **Améliorer la sécurité en utilisant l'éclairage public**
- Interrogations auprès d'ORES : aucun représentant d'ORES n'ayant été présent, de nombreuses interrogations sont restées sans réponse :
  - Lors du congrès mondial pour la protection de la Nature qui s'est tenu en 2020 à Marseille, l'Union Internationale pour la conservation de la nature a publié une motion dans laquelle elle plaide pour « que les personnes en charge de l'éclairage, lorsqu'elles utilisent la technologie LED, veillent à ce que l'émission de longueurs d'ondes lumineuses inférieures à 560 nanomètres soient évitées ou aussi faibles que possibles, tout en respectant l'objectif recherché en matière d'éclairage, afin de ne pas risquer un éclairage excessif, afin de réduire ou d'éviter la pollution, sauf si la sécurité l'exige. » **ORES veille-t-il à limiter l'utilisation de LED bleues lorsque cela est possible ?**
  - En France, l'arrêté ministériel du 27 décembre 2018 définit que, pour les éclairages extérieurs en voirie, au niveau de bâtiments non résidentiels et des parcs de stationnement, la température de couleur ne dépasse pas la valeur maximale de 3000 K en agglomération et hors agglomération. En Wallonie, la température de couleur usuellement utilisée est de 4000 K. Lors de l'élaboration de son Plan Lumière 4.0 qui vise la révision de l'éclairage nocturne de l'entièreté du réseau routier régional, la Wallonie a veillé à ce que la faune sauvage soit prise en compte. C'est ainsi que, pour tous les luminaires du réseau structurant situés à moins de 50m de sites Natura 2000, sites à statut de protection en vertu de la Loi sur la conservation de la nature LCN, SGIB, et passages aériens pour le gibier, les luminaires auront une

température de couleur de 2800K à la place de 4000K sur le reste des tronçons. **Cette mesure pourrait-elle également être appliquée par ORES ?**

- Le diagnostic sécuritaire a mis en évidence de nombreux cas où les façades des maisons sont éclairées inutilement. **Serait-il possible pour ORES de généraliser l'installation de réflecteurs pour mieux orienter l'éclairage et ainsi n'éclairer que les routes ?**
- Divers :
  - Les participants insistent sur la nécessité d'éclairer mieux, en évaluant au cas par cas le besoin d'éclairer et les impacts potentiels de l'éclairage. Il s'agit également de privilégier les technologies les moins impactantes.
  - Un meilleur éclairage passe aussi par une meilleure orientation. Beaucoup trop de luminaire éclairent les façades des maisons et pas seulement la rue. Des réflecteurs pourraient être plus généralement installés.
  - La peur du noir fait partie intégrante de la problématique. Il est important de travailler dans une optique de sensibilisation afin d'atteindre des objectifs qui vont dans le sens de la sobriété lumineuse. Cela a d'autant plus de sens que l'éclairage « privé » participe également à la pollution lumineuse globale.
  - Importance de tenir compte de la notion de « naturalité » et du fait que l'homme n'est pas le seul usager de l'environnement. Il y a lieu de respecter les rythmes biologiques de l'ensemble des éléments qui composent le Vivant.
  - S'il est possible de supprimer une partie de l'impact en abandonnant ponctuellement des points lumineux, il est également envisageable de travailler en terme de réduction, notamment à travers des mesures d'extinction en cœur de nuit. Et cela même si la plupart des espèces sont essentiellement actives lors des périodes de transition (tombée du jour et aube). Combinée à d'autres mesures, l'extinction participe également à la réduction de la pollution lumineuse.
  - La dimension budgétaire doit largement être envisagée et peut être considérée comme un argument de poids quand il s'agit d'« argumenter » pour l'une ou l'autre mesure de suppression/réduction.

#### Suite du processus :

La deuxième rencontre du GT consistera en un diagnostic en marchant nocturne dans Rumillies. La date de se deuxième GT est fixée au 10 novembre 2020 à 19h30.

## **ANNEXE 8**

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT  
LEVIERS D' ACTIONS EN FAVEUR D'UN ENVIRONNEMENT NOCTURNE PARTAGÉ  
PRÉSENTATION PPT

---

# Leviers d'actions en faveur d'un environnement nocturne partagé



Thérèse Torrekens  
Responsable de projet

*Date*

# Pollution lumineuse?

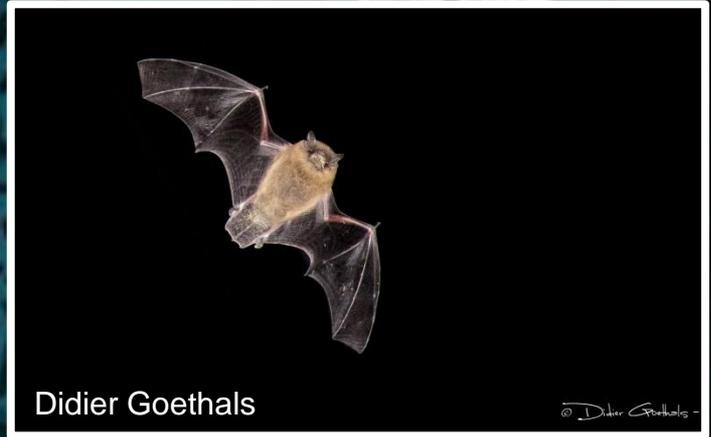
- **Concept finalement récent**
- **Définitions:**

*« Lumière artificielle qui altère les cycles de la lumière naturelle (journalier et saisonnier) et modifie la composante nocturne de l'environnement »  
(Rich et Longcore, 2004)*

*« La pollution lumineuse est le rayonnement lumineux infrarouge, UV et visible émis à l'extérieur ou vers l'extérieur et qui, par sa direction, son intensité ou sa qualité, peut avoir un effet nuisible ou incommodant sur l'homme, les paysages ou les écosystèmes. » (Kobler, 2002)*

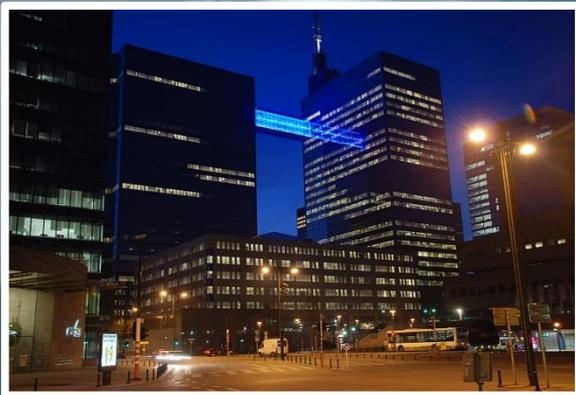


Radim Schreiber



Didier Goethals

*@Didier Goethals*



Didier Goethals

*@Didier Goethals - 2015*



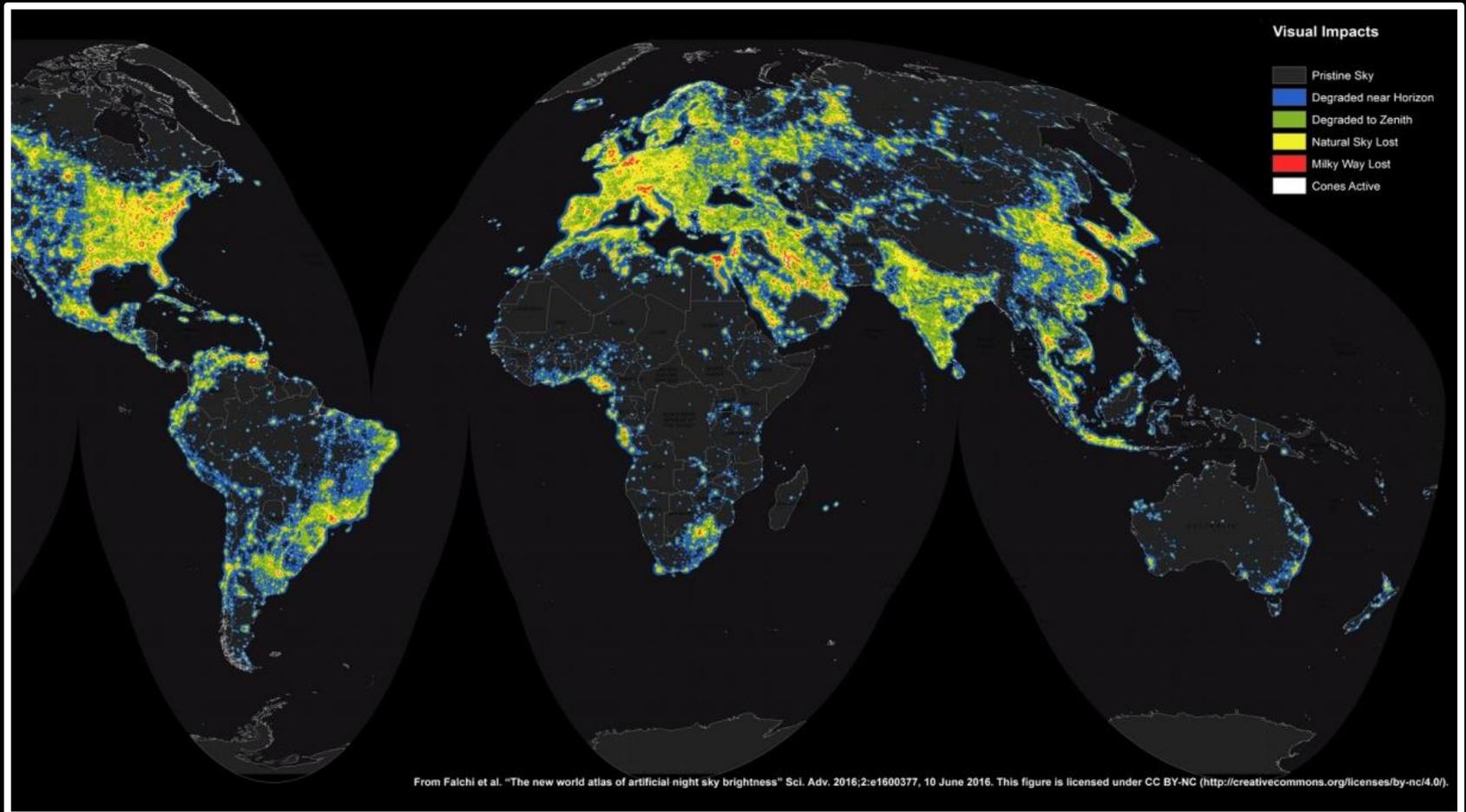
*« Je me fous bien de sa lumière, j'ai la lune...! »*  
Courrier Sud - Antoine de Saint-Exupéry -

80% de la population mondiale vit sous un ciel pollué par la pollution lumineuse et un tiers ne voit plus la voie lactée (Falchi *et al.*, 2016)

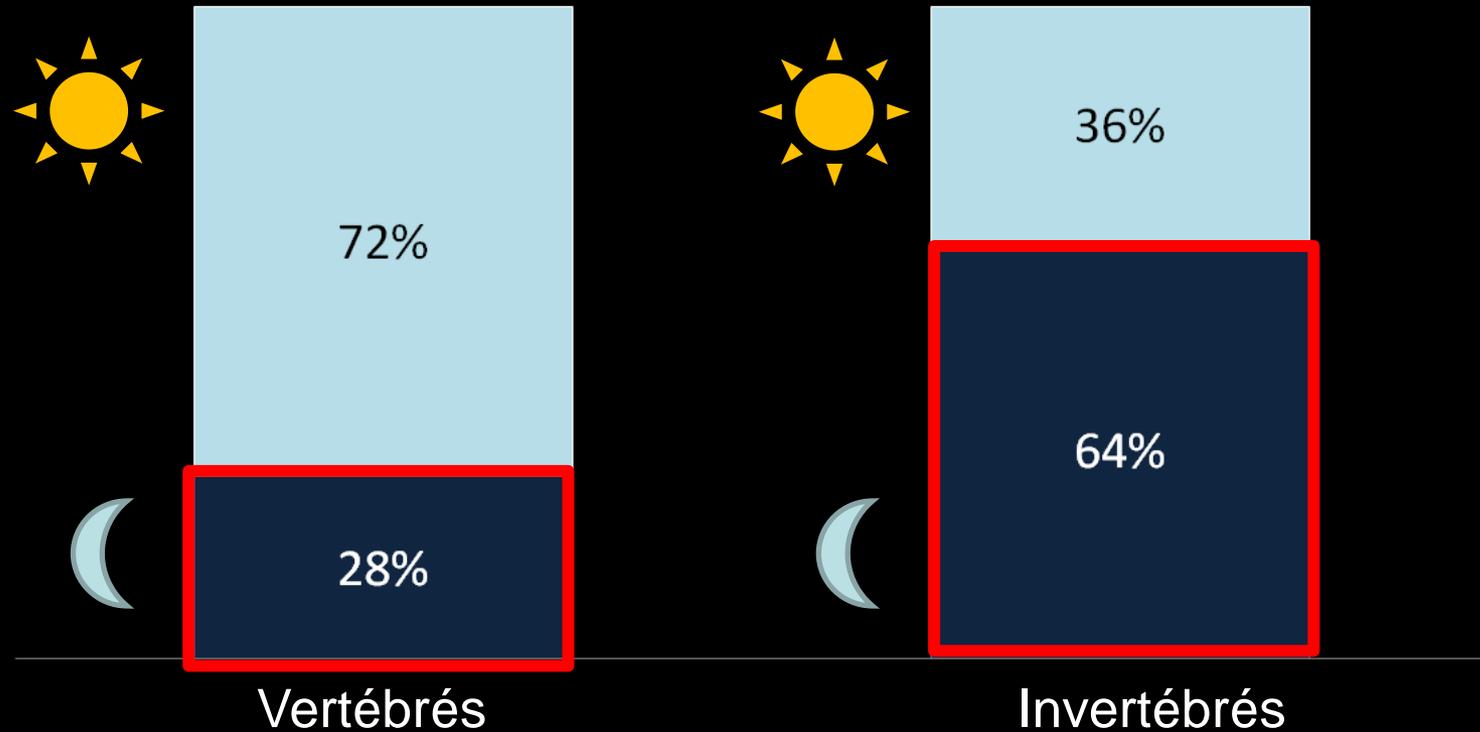


Remy Gabalda

Au cours des cinquante dernières années, le niveau d'illumination dans les pays développés a été multiplié par dix. (Dick, 2013). De 2012 à 2016, dans le monde, on a une augmentation de la surface éclairée de 2.2%/an (Kyba *et al.*, 2017).

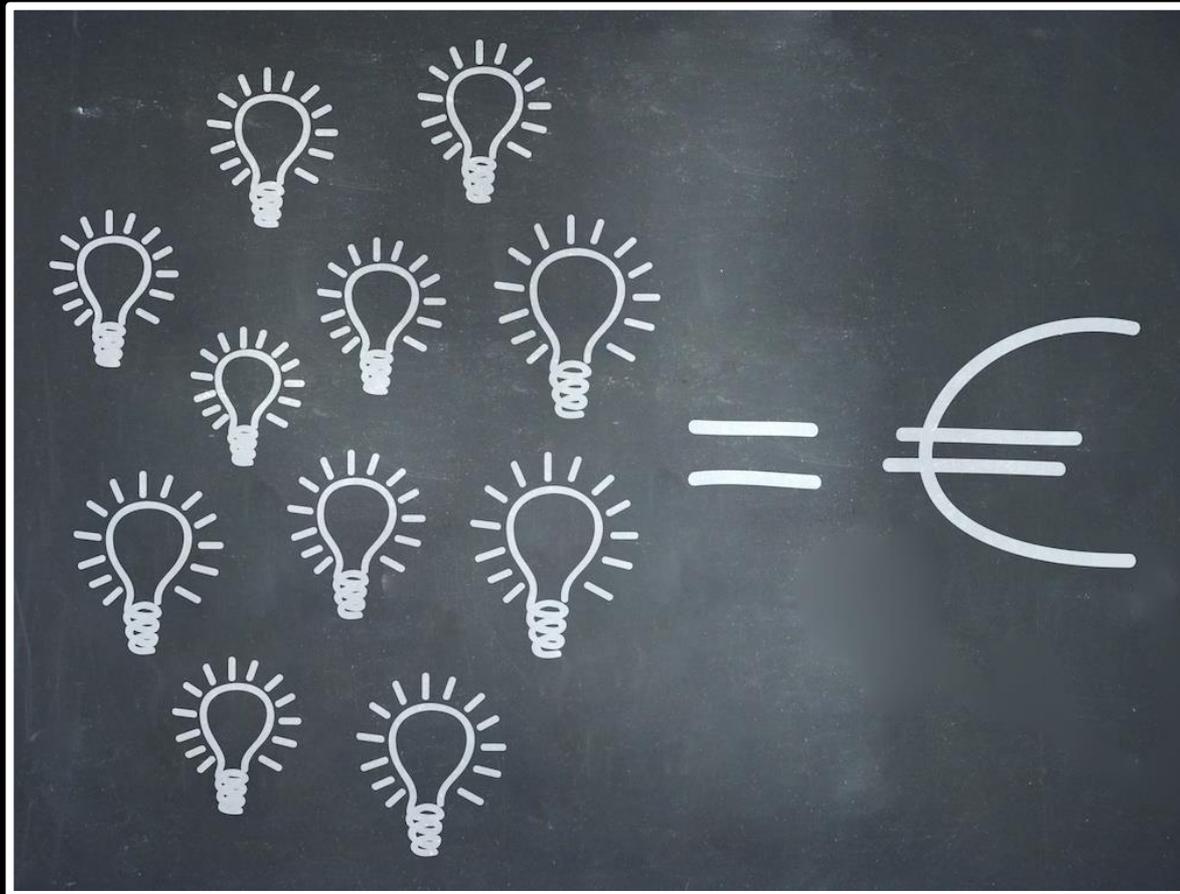


28% des vertébrés et 64% des invertébrés vivent partiellement ou totalement la nuit (Hölker F et al., 2010).



En Wallonie (2013):

- 91 992 luminaires publics communaux.
- 53% de la consommation électrique à charge d'une commune
- 33,65 millions d'euros déboursés par les communes wallonnes

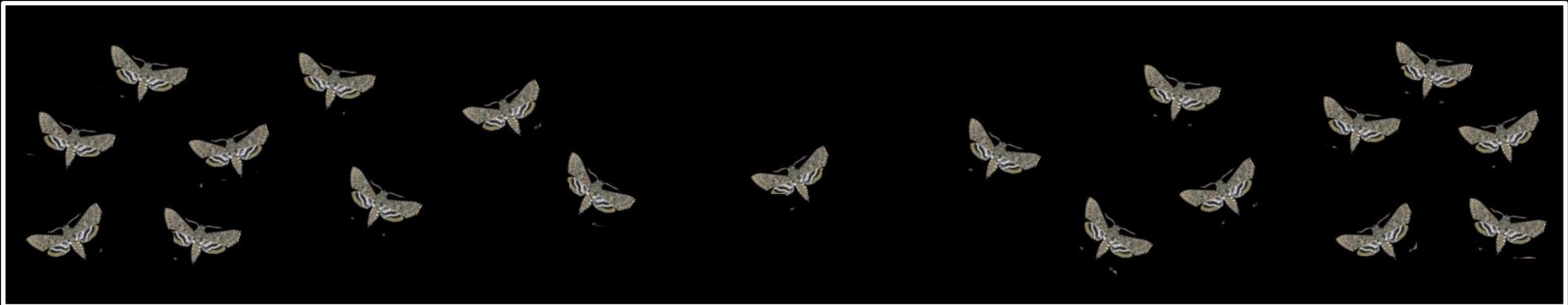




Pleine lune par nuit claire

~0,25 Lux

Nombre d'insectes en activité



10 Lux

200 Lux

1000 Lux

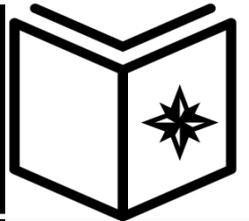


# Pollution lumineuse

Sommeil et santé



Culture et patrimoine



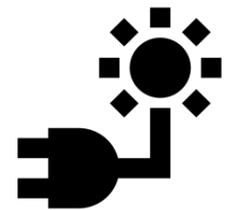
Astronomie



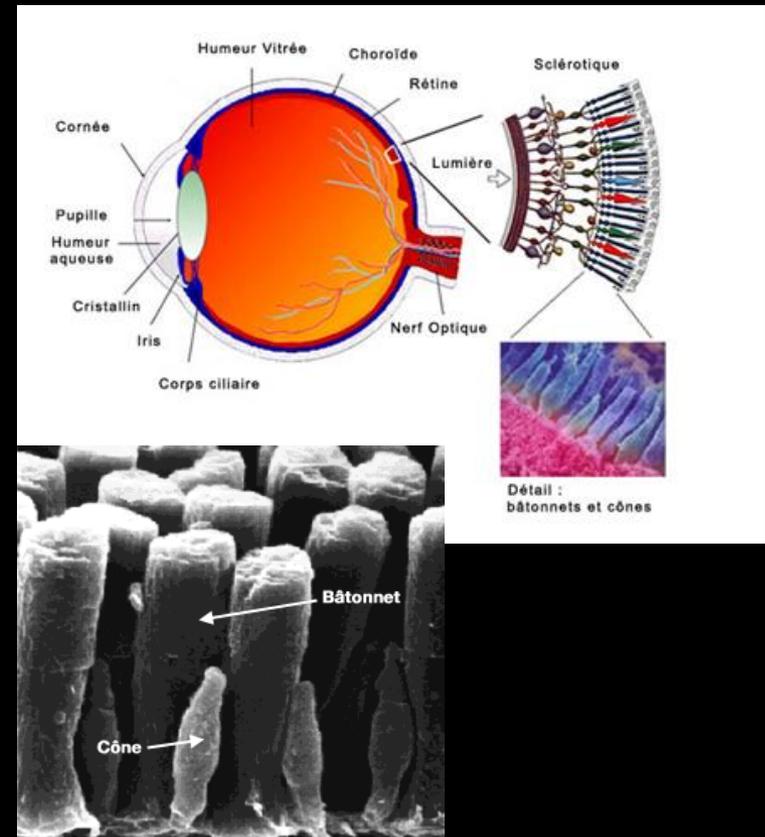
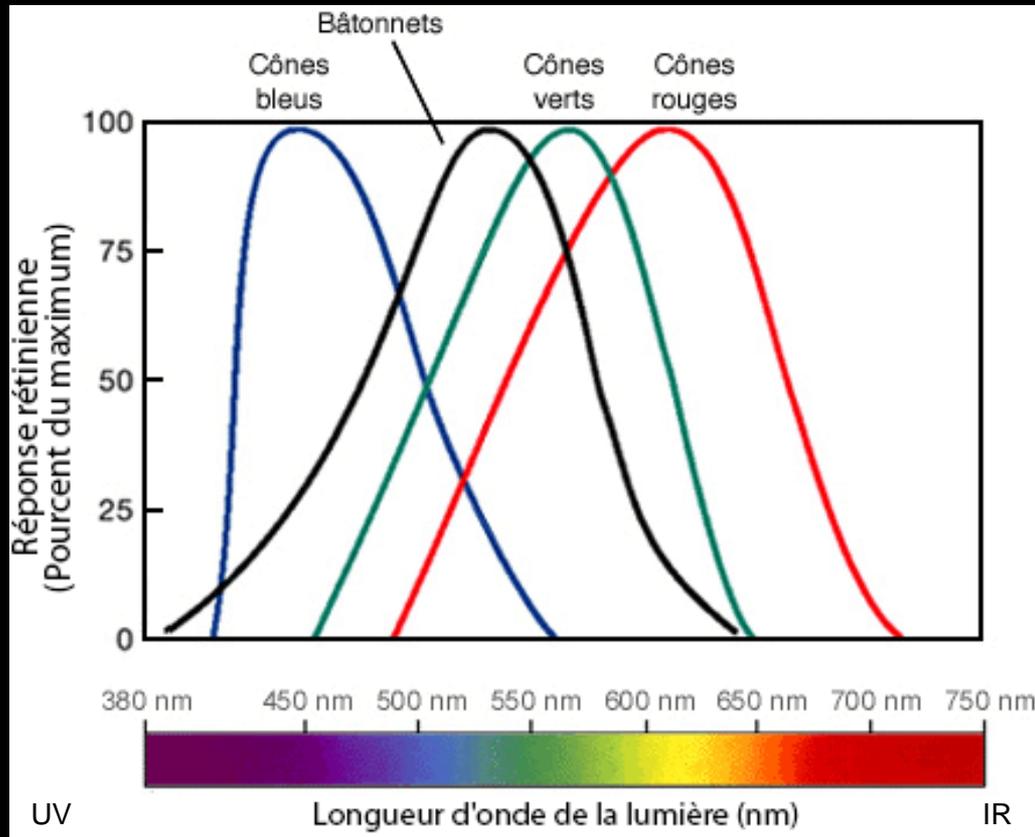
Biodiversité



Dépenses énergétiques

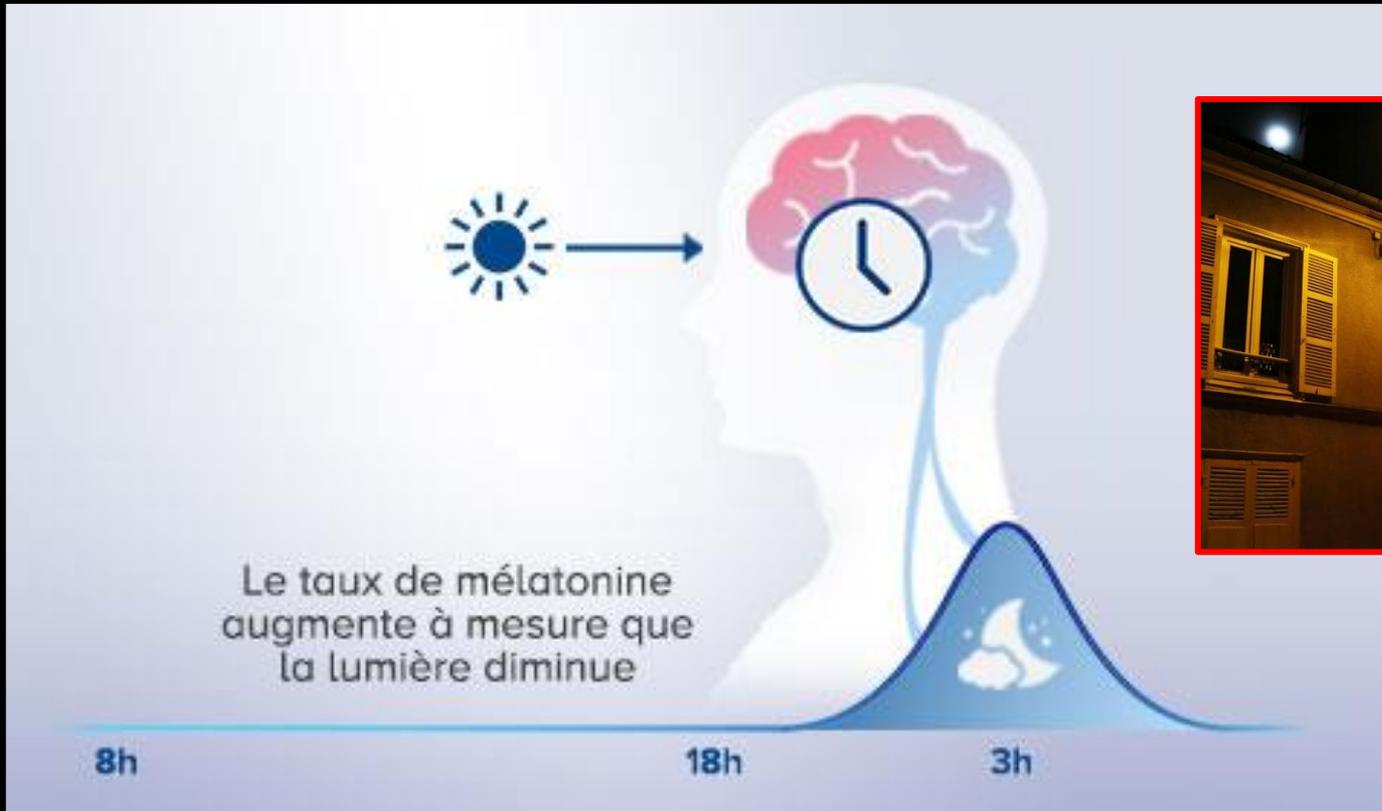


# Sommeil et santé



Importance de la RHODOPSINE pour la vision nocturne

# La MELATONINE



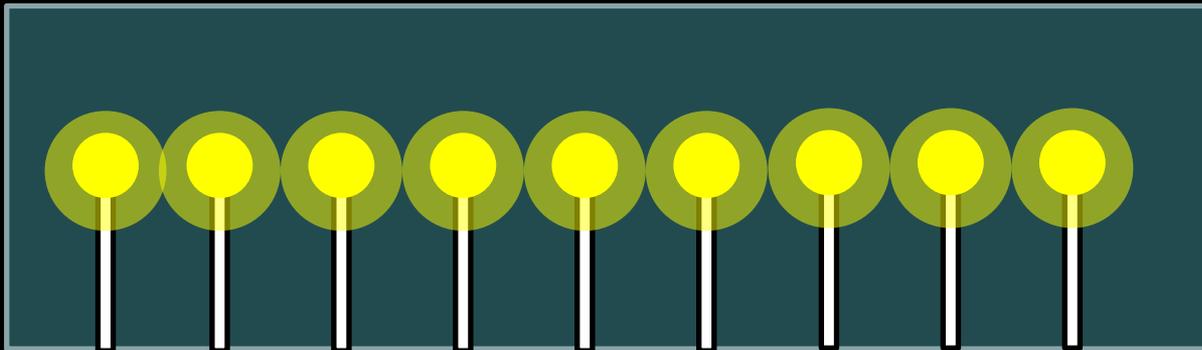
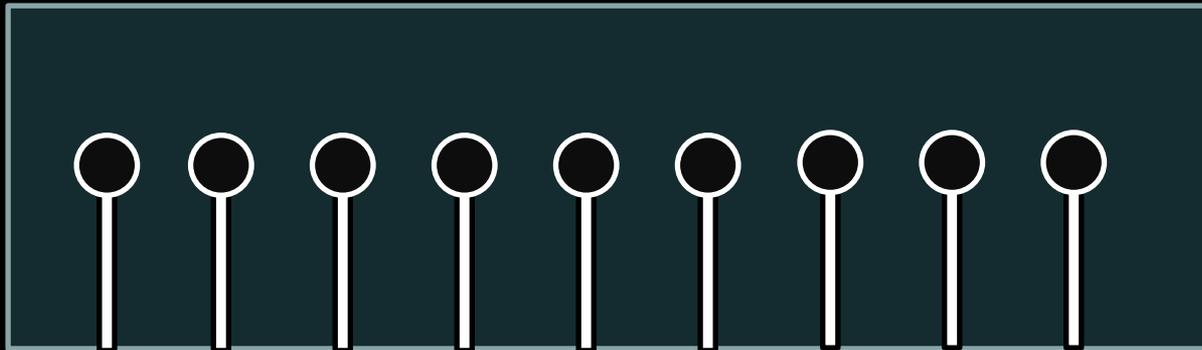
Production inhibée par des lumières blanches ou bleues avec un maximum autour de **450 nm**



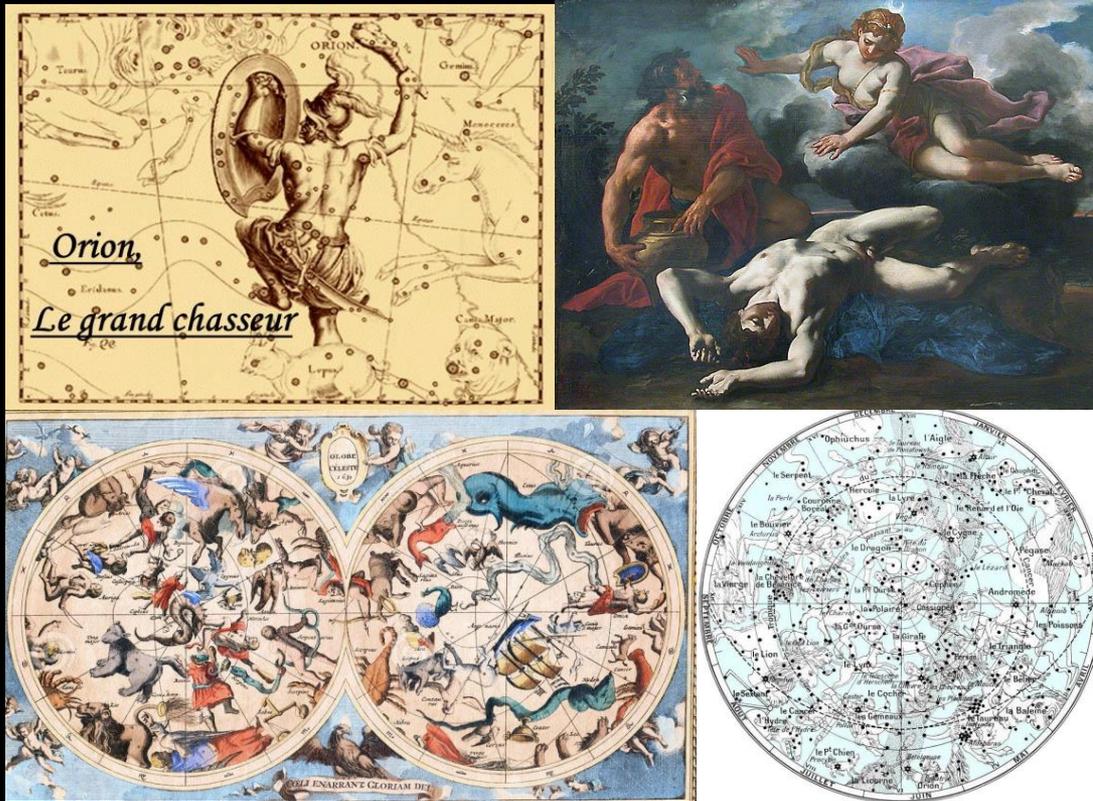
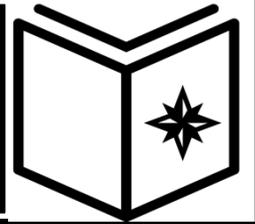
Les lumières blanches à forte composante bleue (LED):

- affectent la rhodopsine et altèrent notre vision nocturne
- inhibent la synthèse de la mélatonine et perturbent gravement les organismes vivants.

# ÎLOTS DE CHALEUR URBAIN



# Culture et patrimoine



Le ciel nocturne étoilé est reconnu en 1992, comme partie intégrante du patrimoine mondial à préserver par l'UNESCO

# Astronomie



Un tiers de l'humanité n'a plus accès à la voie lactée (Falchi et al 2016).

Halo lumineux autour des grandes villes

## Echelle de Bortle

9  
Inner City sky

7  
Suburban/urban  
transition

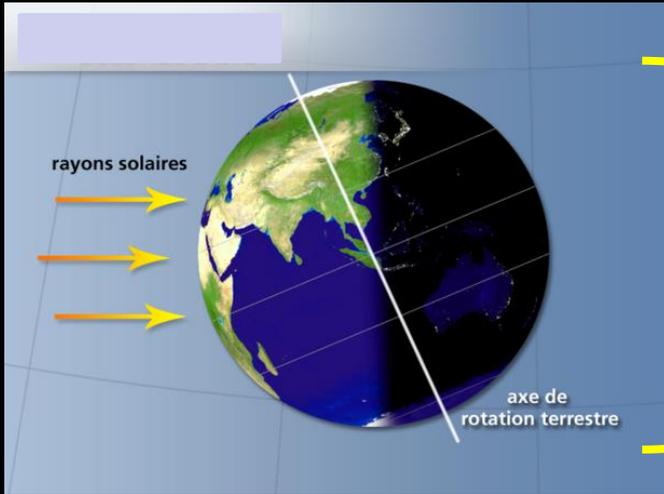
5  
Suburban sky

3  
Rural sky

1  
Excellent dark  
sky site

IC-4665  
Cebalrai

# Biodiversité



28% des vertébrés

64% des invertébrés



« *S'adapter pour survivre* »



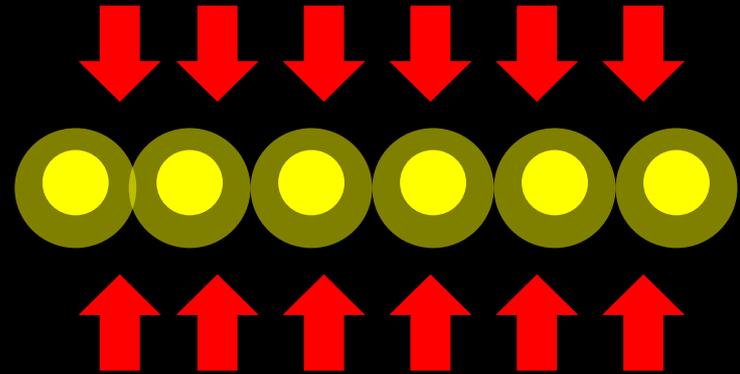
# Biodiversité



Phototactisme

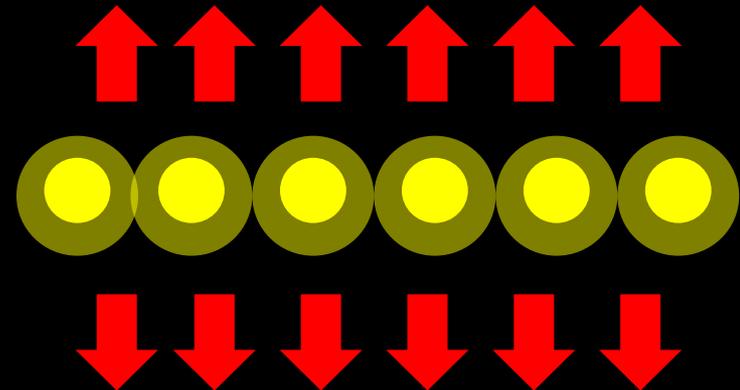
↗

Positif



↘

Négatif



# Biodiversité



## Modifications des rapports proies/prédateurs



Pipistrelles et insectes



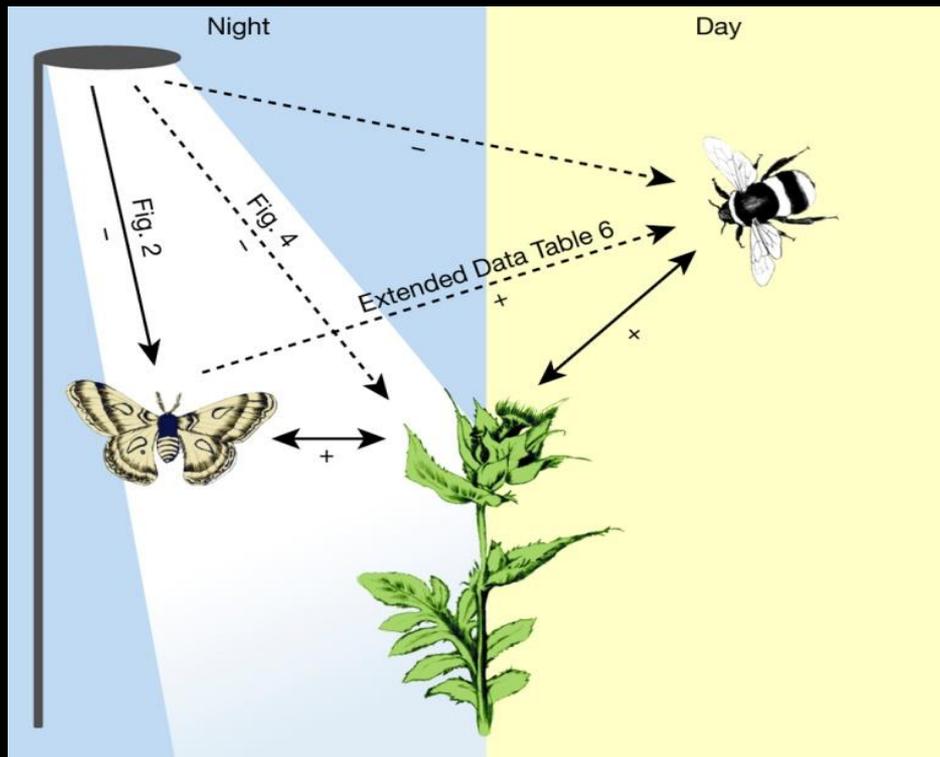
Faucons pèlerin et pigeons

- Modification des équilibres écosystémiques
- Impact qui n'est pas restreint à la faune nocturne

# Biodiversité



## Pollinisation

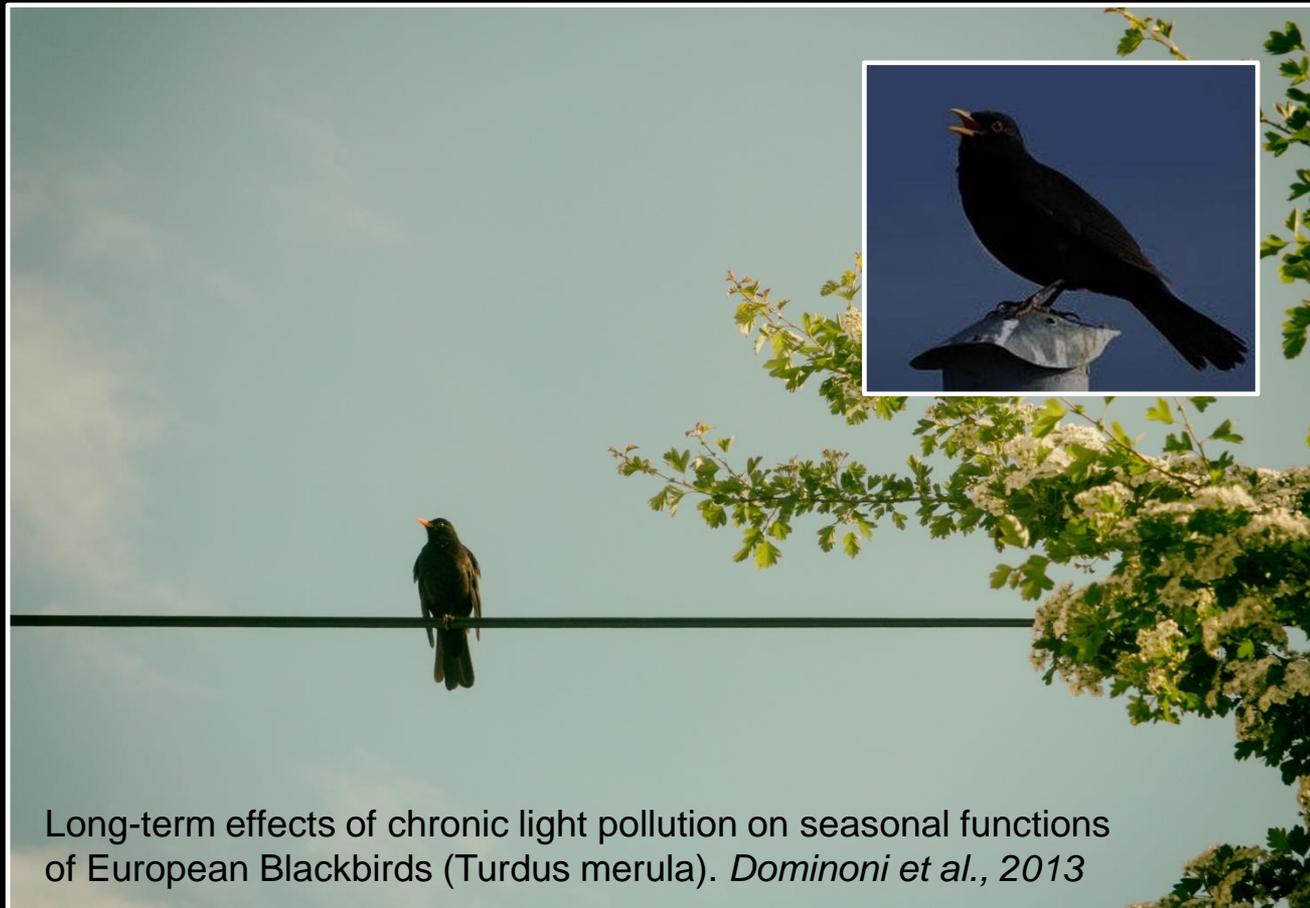


E Knop *et al.* *Nature* 1–4 (2017)

# Biodiversité

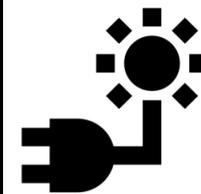


## Désynchronisation des rythmes biologiques

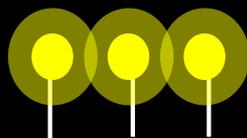


Long-term effects of chronic light pollution on seasonal functions of European Blackbirds (*Turdus merula*). *Dominoni et al., 2013*

# Dépenses énergétiques



Parc d'éclairage des communes wallonnes = 606.275 points lumineux (2016)



Consommation annuelle totale = 238 millions de kWh



~ = consommation annuelle de 120 000 ménages wallons  
(consommation électrique ~ = 2000 kWh par ménage/an)



~ 50 % de la consommation d'électricité à charge des communes (2019)

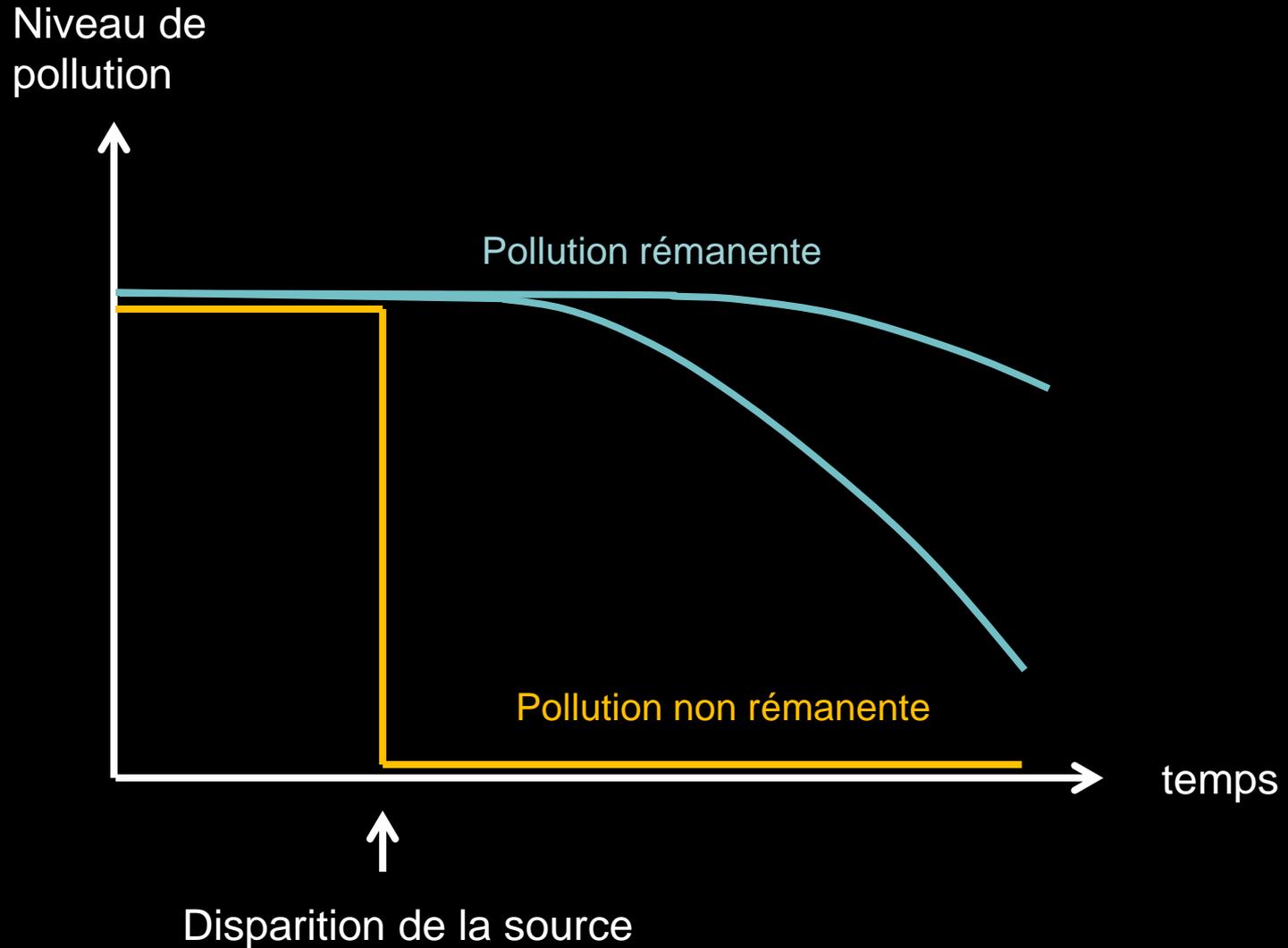


# La pollution lumineuse et les ODD

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



# Pollution non rémanente



# Comment agir contre la pollution lumineuse?

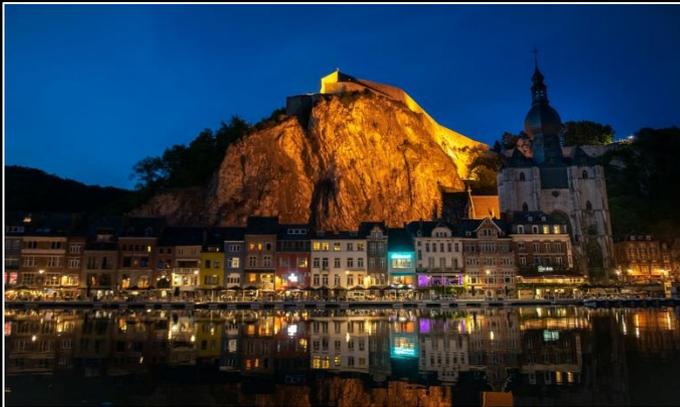
- Eclairer mais pas n'importe **où**...
- Eclairer mais pas n'importe **comment**...
- Eclairer en tenant compte le **réseau écologique**



Crédit : France Nature Environnement Midi-Pyrénées/Dark Sky Lab/Région Midi-Pyrénées

# Comment agir contre la pollution lumineuse?

- Eclairer mais pas n'importe où... Eclairage mis en œuvre au cas par cas



# Comment agir contre la pollution lumineuse?

- Eclairer mais pas n'importe **comment**...
- ✓ Eclairer le sol, pas le ciel ni le voisinage



Crédit : RICEmm

# Comment agir contre la pollution lumineuse?

- Eclairer mais pas n'importe **comment**...
- ✓ Optimiser le temps d'éclairage



# Comment agir contre la pollution lumineuse?

- Eclairer mais pas n'importe **comment**...
- ✓ Optimiser le choix du type de lumière



Crédit : RICEmm



Crédit : PNR Haute Vallée de Chevreuse

# Comment agir contre la pollution lumineuse?

- Eclairer mais pas n'importe **comment**...
- ✓ Optimiser le choix du type de lumière



## Les LEDs

- Parc d'éclairage wallon → LEDs d'ici 2030 (l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 14/09/2017)
- Motion de l'Union internationale pour la conservation de la nature: « les personnes en charge de l'éclairage, lorsqu'elles utilisent la technologie LED, veillent à ce que l'émission de longueurs d'ondes bleues soit aussi faible que possible et définissent ce qu'est l'éclairage utile afin d'éviter un suréclairage. »
- Arrêté ministériel du 27 décembre 2018 (France): pour les éclairages extérieurs en voirie, au niveau de bâtiments non résidentiels et des parcs de stationnement, la température de couleur < 3000 K
- Plan Lumière 4.0 (Belgique): 4000K sauf les luminaires situés à moins de 50m de sites Natura 2000, sites à statut de protection en vertu de la Loi sur la conservation de la nature LCN, SGIB, et passages aériens pour le gibier = 2800K

# Comment agir contre la pollution lumineuse?

- Eclairer en tenant compte le **réseau écologique: le concept de trame noire**



Trames verte et bleue



Trames noire

# Arguments sécuritaires

## Criminalité:

- Pas de corrélation positive entre l'éclairage et la criminalité
- 80% des cambriolages → durant la journée, entre 14h00 et 16h15.



## Sécurité routière:

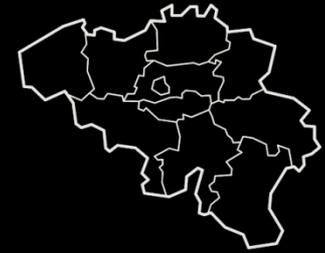
- Sentiment de sécurité → vitesse accrue
- Sur-éclairage = danger



# Pollution lumineuse en Belgique (et en France)



## Législation



- Pas de législation
- Proposition de décret « Pollution Lumineuse » déposée devant le Parlement wallon en 2013
- Proposition de résolution introduite auprès du Parlement wallon afin de réduire la consommation énergétique et la pollution lumineuse liées à l'éclairage nocturne non résidentiel.

# Pollution lumineuse en Belgique (et en France)



## Législation



Arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses



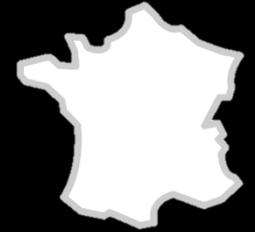
Patrimoine et les parcs et jardins accessibles au public :

→ éteints au plus tard à 1 h du matin ou 1 h après la fermeture du site

# Pollution lumineuse en Belgique (et en France)



## Législation



Arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses



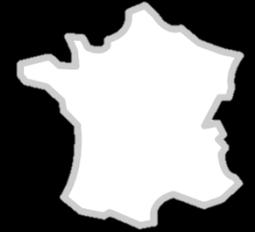
Locaux à usage professionnel

→ éteints une heure après la fin d'occupation

# Pollution lumineuse en Belgique (et en France)



## Législation



Arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses



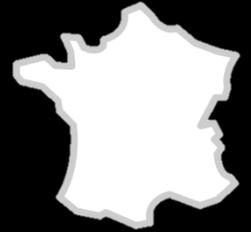
### Vitrines de magasins

- éteintes à 1 heure ou une heure après la fin d'occupation si celle-ci intervient plus tardivement.
- peuvent être allumées à partir de 7 heures ou une heure avant le début de l'activité

# Pollution lumineuse en Belgique (et en France)



## Législation



Arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses

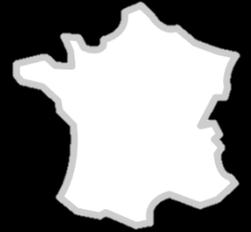


Les préfets peuvent prendre des dispositions plus restrictives pour tenir compte de sensibilité particulière aux effets de la lumière d'espèces faunistiques et floristiques ainsi que les continuités écologiques

# Pollution lumineuse en Belgique (et en France)



## Législation



Arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses

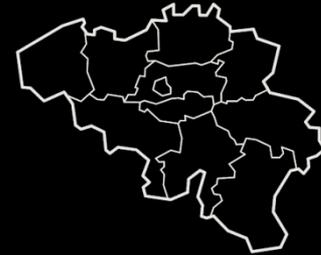


Prescriptions techniques (la répartition du flux lumineux sur une surface donnée, la température de couleur ...). Par exemple, pour les éclairages extérieurs de voirie, les bâtiments non résidentiels définis et les parcs de stationnement, la température de couleur ne dépasse pas la valeur maximale de 3000 K

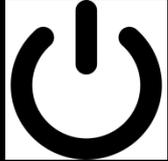
# Pollution lumineuse en Belgique (et en France)



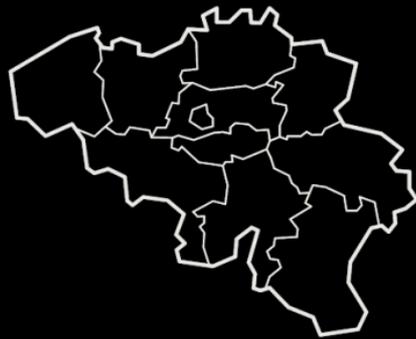
Sensibilisation



# Pollution lumineuse en Belgique (et en France)

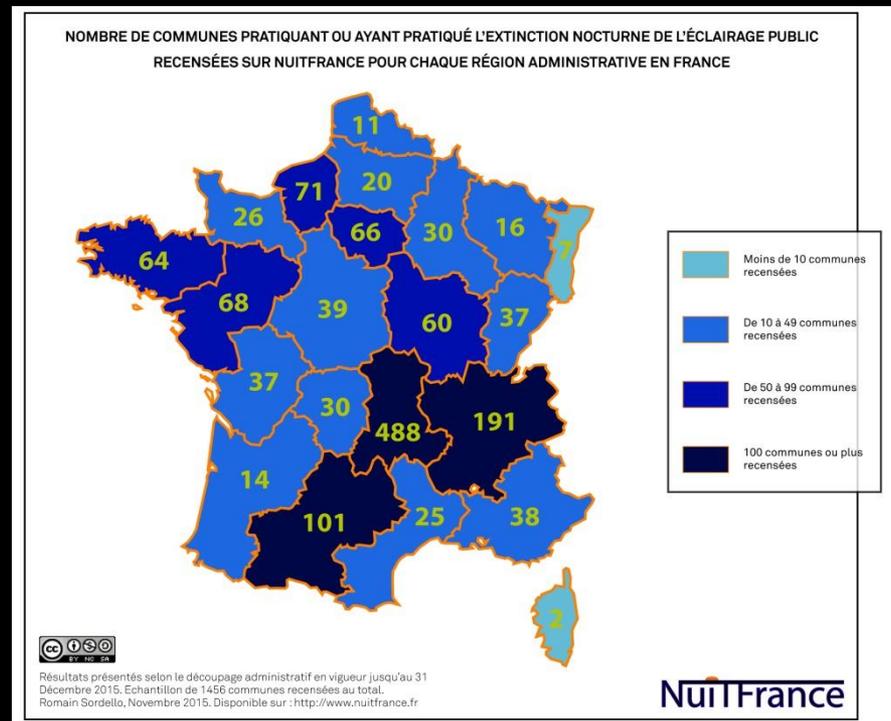


## Extinction nocturne



3 communes en Wallonie

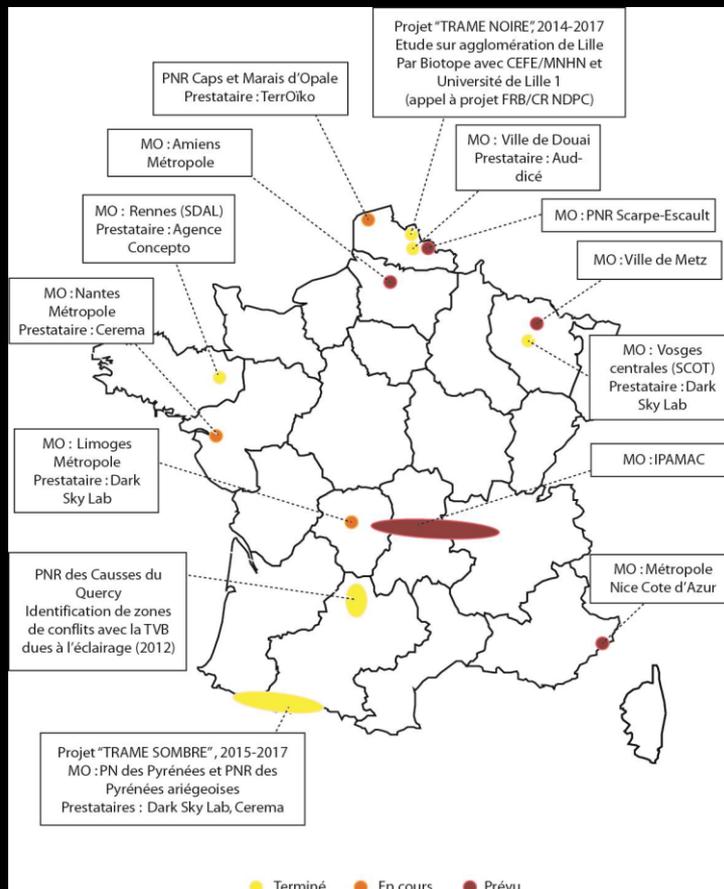
- Amblève
- Waimes
- Bullange



# Pollution lumineuse en Belgique (et en France)



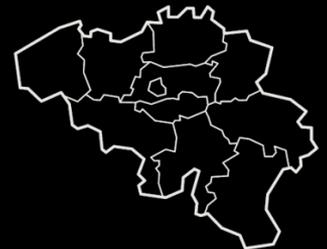
## Trame noire



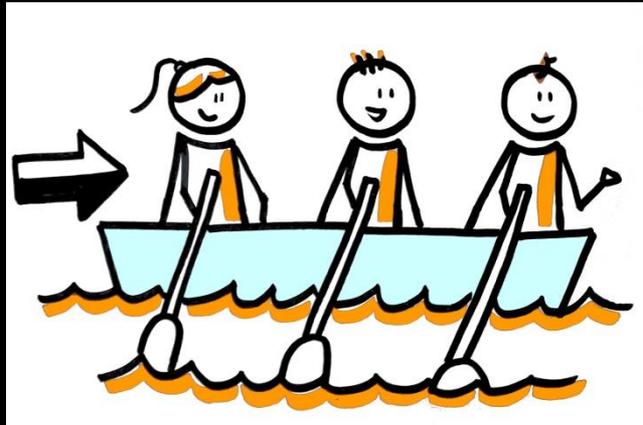
Démarches exploratoires  
qui émergent des  
territoires (collectivités,  
espaces naturels

# Pollution lumineuse en Belgique (et en France)

- Arrêté du Gouvernement *Wallon* du 14/09/2017 → LEDES d'ici 2030.
- Le Plan wallon environnement-santé 2019-2023 → diminution des enseignes publicitaires
- Le Plan e-Lumin → réduction de 50% de l'intensité lumineuse de l'éclairage LED le long des voiries communales entre 22h et 6h du matin.
- Charte « Province du Luxembourg, espace étoilé »
- Projet Interreg Smart Light Hub
- Projet Interreg TVBuONAIR
- Maison de l'Environnement:
- Spectacle « la lumière broie du noir » de l'asbl Ecoscénique
- ...



# Participation et acceptation citoyenne



**Merci!**

*« Nous avons aimé les étoiles trop profondément  
pour avoir peur de la nuit » Galilée*

## **ANNEXE 9**

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT  
VILLE FERTILE TOUR  
SYNTHÈSE DES INTERVIEWS

---

Proposition de  
Mode de fonctionnement VILLE FERTILE  
rédigé sur base des 9 interviews menées dans le cadre du Ville Fertile Tour  
Fév-sept 2020

- Ville Fertile prend ses décisions par **consentement** (Acquiescement donné à un projet ; décision de ne pas s'y opposer) OU **consensus** (Accord entre personnes);
- Ville Fertile promeut un **fonctionnement horizontal**;
- VF est un **collectif** composé de personnes physiques (individus);
- VF peut convenir de **partenariats** pour développer certaines actions;
- VF envisage ses actions primaires de façon **gratuite**. VF peut toutefois générer des rentrées financières pour ses actions secondaires;
- Le récapitulatif des dépenses/entrées est présenté **1x par an** lors des réunions plénières;
- Les réunions plénières s'organisent **1/2/3 ou 4x/an** pour discuter au consensus des grandes lignes de VF, et organiser les actions opérationnelles en fonction des disponibilités des personnes;
- Les tâches se répartissent librement en fonction des disponibilités et motivations des personnes;
- Les personnes s'engagent à dire ce qu'elles font et faire ce qu'elles disent lorsqu'elles prennent en charge des tâches;
- Des **sous-groupes** peuvent se former à l'issue des plénières;
- VF poursuit comme objectif de créer un réseau, de faire du lien entre **consommateurs** et porteurs de projets;
- VF constitue une plateforme de contact, de mise en lien et d'orientation;
- Parmi ses missions, des missions d'information, de vitrine de l'agriculture urbaine, des missions de représentation (interlocuteur), des aspects d'éducation permanente pour accompagner le changement, des missions de facilitation et d'accompagnement, ...;
- VF s'adresse à toute personne qui s'intéresse de près ou de loin à l'agriculture urbaine;
- VF met en évidence le travail manuel et les savoirs-faire;
- VF mise sur la force du collectif;
- Les nouveaux membres sont admis par cooptation ou sur candidature spontanée au consentement des autres membres;
- VF est au service des projets et des gens intéressés par l'agriculture urbaine, et non au service d'un idéal;
- VF couvre le territoire de Charleroi au sens large, tout en étant ouvert à des apports extérieurs;
- Chaque membre, par son expérience de terrain et ses rencontres, peut être force de proposition;
- Les outils de communication sont accessibles à toute personne membre;
- Ce mode de fonctionnement est évolutif et opposable ; il peut être adapté au fur et à mesure de l'évolution de VF, au consentement des membres de VF.

## **ANNEXE 10**

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT  
VILLE FERTILE TOUR  
AFFICHE PROMOTION

---

## Affiche de promotion de l'évènement



### Revue de presse – article de la Dernière Heure

(<https://www.dhnet.be/regions/charleroi/thudinie-gerpinnes/un-tour-a-velo-pour-decouvrir-thuin-5f6cb4c97b50a677fbd0fd8b> , 25/09/20)

### **Un tour à vélo pour découvrir Thuin**

#### Thudinie – Gerpinnes

**Ce samedi 26 septembre, la plateforme Ville-Fertile proposera aux citoyens un tour à vélo pour découvrir les projets verts de la ville.**

Lors de cette deuxième édition du #Tour à vélo, les participants pourront découvrir une ville de Thuin comme ils ne l'ont jamais vu. *"Le tour démarrera à Lobbes. Il y a aura quatre arrêts"*, explique Charlotte Belayew, animatrice chez Présence et action culturelles (PAC). La balade de 25 km comportera les étapes suivantes : une visite dans un vignoble et trois haltes dans des fermes. La première, la ferme Spamboux sera l'occasion de découvrir les transformations que l'on peut retrouver dans un magasin de ferme. La visite de la suivante permettra aux participants de se rendre compte que des formations dans le domaine agricole sont possibles. Enfin, le troisième arrêt, à la ferme du Chêne, sera l'opportunité de voyager dans le temps en découvrant le jardin des plantes médiévales. Pour terminer cette belle journée riche en surprise, le tour reviendra à la gare de Lobbes.

Cet événement est organisé par Ville-Fertile qui est une plateforme composée de citoyens et d'association autour de l'agriculture urbaine de Charleroi. *"Le but est de créer du lien, de l'échange entre les citoyens et l'agriculture. L'objectif principal est de créer un réseau"*, renchérit l'animatrice.

Lors de sa première édition, qui s'est déroulée à Charleroi, une quarantaine de passionnés de balade à vélo ont eu la chance de découvrir des lieux insolites. Rebelote pour 2020. Mais de

plus, la deuxième édition du #Tour à vélo s'inscrit dans une vision plus générale de la Fête des Possibles. Cette dernière a débuté le 12 septembre et se terminera le 27 du même mois. *"Le slogan de celle-ci est de construire un futur juste et durable. Nous voulons donner de la visibilité à toutes les possibilités"*, déclare Charlotte Belayewe. De nombreuses activités sont d'ailleurs organisées lors de cette quinzaine en Belgique comme en France.

Inscriptions via [infor@ville-fertile.be](mailto:infor@ville-fertile.be)

